

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Université d'Alger 2 -Bouzaréah-

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

N° d'ordre :/2014

N° de série :/2014

Mémoire présenté pour l'obtention du

Diplôme de MAGISTER

Option : Sociologie urbaine

THEME :

**Évolution du statut de la femme citadine
dans la société algérienne
Le cas de Constantine**



Présenté par

Mme BOUSMAHA Bahia née NACER

Sous la Direction du

Professeur SAFAR-ZITOUN MADANI

Membres de jury :

M. SAFAR ZITOUN Madani, Professeur, Université d'Alger 2, Rapporteur

M. ICHEBOUDENE Larbi, Professeur, Université d'Alger 2, Président

Mme KADRI Hasna-Amina, Professeur, Ecole Nationale Supérieure de
Management, Examinatrice.

Décembre 2014



Remerciements

Notre gratitude va d'abord à Monsieur Le Professeur Safar Zitoun Madani pour avoir dirigé ce travail. Les orientations et les remarques qu'il nous a apportées ont été d'une aide précieuse. Nous le remercions pour toute l'intention qu'il a manifesté à notre égard dans les moments difficiles.

Nous souhaitons à exprimer nos remerciements également, à tous les membres de jury pour avoir bien voulu accepter de participer à évaluer ce travail, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à la recherche scientifique.

Nous tenons à remercier toutes les femmes qui ont répondu à nos questionnaires.

Enfin, je remercie tout spécialement toutes celles et ceux qui m'ont inconditionnellement soutenu durant ce travail et sans lesquels il m'aurait été difficile de le mener à terme.

*Je dédie ce modeste travail à ma famille qui m'a toujours
soutenu et encouragé le long de ce travail.*

Mme BOUSMAHA Bahia

SOMMAIRE

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction.....	p.08
Les raisons et les objectifs de ce sujet.....	p.11
La problématique	p.12
Les hypothèses.....	p.13
Intérêt de l'étude.....	p.15
La méthodologie générale	p.16
A- Méthodes et techniques de recueil des données.....	p.16
B- Les questionnaires.....	p.16
C- Détermination des objectifs et des hypothèses de travail.....	p.17
D- L'observation indirecte.....	p.17
E- L'observation directe du terrain.....	p.18
F- Le plan de travail.....	p.20

CHAPITRE I: LE CADRE DE RECHERCHE ET L'ETUDE DEMOGRAPHIQUE.....

p.23

1- Le cadre de la recherche.....	p.23
2- Etude démographique.....	p.24
a- la structure de la population dans la wilaya de Constantine	p.25
b- La situation matrimoniale	p.30
c- L'emploi et le chômage féminin.....	p.34
d- Le niveau d'instruction et le taux d'alphabétisation féminin.....	p.38
3- Quelques indicateurs du changement	p.40
4- Entre un traditionalisme imposé et un modernisme espéré.....	p.48
A-Définitions des concepts de « tradition » et de « modernité ».....	p.48
a- La modernité selon Ibn Khaldoun.....	p.48
b- La modernité selon Max WEBER.....	p.49
c- Autres définitions de la modernité.....	p.50

d- La société algérienne entre la tradition et la modernité.....p.53

CHAPITRE II: LA FEMME DANS L'ISLAM ET DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE.....p.61

1- Le statut de la femme dans l'Islam..... p.61
2- Le voile..... p.67
3- Le mariage..... p.74
a- La définition du mariage dans le code de la famille algérienne..... p.74
b- La dot dans l'Islam..... p.76
c- La polygamie p.78
d- La soumission..... p.83
4- La situation de la femme algérienne dans la société traditionnelle p.89

CHAPITRE III : LA STRUCTURE FAMILIALE ET LE ROLE DE LA FEMME AU SEIN DE LA FAMILLE.....p.93

1 - La définition de la famille..... p.93
2 - La structure de la famille algérienne.....p.98
3 - Le statut de la femme dans la structure familiale traditionnelle.....p.101
4- Le statut de la femme après l'indépendance.P.103
5- Le modèle familial algérien et sa cohésion sociale.....p.112

CHAPITRE IV – L'EVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME EN ALGERIE.....p.115

1-L'émancipation de la femme algérienne.....p.115
2- Les blocages à l'émancipation.....p.117
3-Les organisations féministes en Algérie..... p.122
4- La promotion de la femme par l'instruction et le travail..... p.128

5- Femmes néo-citadines.....	p.132
6- Les femmes et les activités politiques.....	p.133

CONCLUSION GENERALE.....	p.141
---------------------------------	--------------

Bibliographie	p.144
---------------------	-------

ANNEXES

1- Questionnaire	p.150
2- Résultats d'enquêtes (les entretiens et les récits) de 1996.....	p.156
3- Résultats d'enquêtes (les entretiens et les récits) de 2009.....	p.166
Liste des tableaux	p.172
Liste des figures	p.174
Liste des photographies	p.175
4- Résumé.....	p.176
6-Résumé en anglais.....	p.177
7-Résumé en arabe.....	p.178

Chapitre introductif

Introduction

L'élément humain constitue la base du développement durable et la condition de la femme en est un segment fondamental à travers ses aspects sociaux, juridiques, économiques et politiques. Les questions liées à la femme ont été rendues visibles et ont suscité un intérêt grandissant au niveau national et international, dans le but de renforcer la position de la femme et de favoriser sa participation aux plans social, politique et économique.

Les évolutions concernant le statut de la femme citadine sont profondes. Dans l'histoire de la femme citadine en Algérie, il est possible de constater un effort considérable pour l'amélioration de sa condition de vie, pour un passage vers la modernité et en même temps garder une certaines spécificités : son passé culturel arabo-islamique, et ses valeurs traditionnelles. Car la société algérienne a eu par le passé une grande capacité de résistance à l'acculturation durant la longue période de la colonisation.

La société algérienne, comme l'ensemble des sociétés maghrébines, a connu un changement et une accélération des mutations en cours. Elle commence à rejeter les interdits anciens et les structures familiales et sociales (autorité paternelle, pressions sociales ou familiales). Cela fait que la structure traditionnelle apparaît comme étant en voie de changement. Le mode de vie traditionnel fait place au mode de vie moderne, ce qui entraîne des modifications dans les comportements des individus et des groupes. Ces changements nous amènent à nous questionner sur les causes et conséquences de cet état de fait.

Les pratiques et les relations sociales ont échappé aux principes dominants de la société coloniale grâce aux rites et à la religion. Aujourd'hui, la femme

citadine se heurte encore à la force de la tradition, qui l'oblige à rester sous la dominance masculine.

En revanche, la femme rurale nous pouvons la décrire schématiquement par sa situation, son effacement, sa condition de réserve et de modestie qu'elle devait prendre vis-à-vis de la gent masculine.

Il paraît évidemment que la femme citadine est, de nos jours, désireuse d'échapper à sa condition traditionnelle et qu'elle éprouve le besoin de s'émanciper.

On peut penser que cela est dû à différentes raisons majeures qui ont influencé ce changement :

- Le niveau culturel s'est élevé de manière très nette.
- Le développement des médias dans le monde, autrement dit l'ouverture de la femme algérienne citadine sur le monde et le fait de l'acculturation.
- Pour ces considérations, le milieu féminin algérien n'est plus entouré du mystère de la tradition.
- Le développement du phénomène urbain en Algérie qui s'avère le secteur privilégié de la modernité.

La femme aura une marge d'action plus ou moins importante selon que sa zone d'action sera urbaine ou villageoise. La ville représente le secteur privilégié de la modernité. La femme citadine échappe aux pesanteurs sociales et culturels propres à la ruralité. Elle se fait citoyenne à mesure qu'elle s'intègre dans les masses urbaines et relativise ses valeurs ancestrales, elle reconstruit son être social selon les nouvelles formes d'allégeances : intégration socio professionnelle, conscience de classe, engagement politique et syndical.

En marge de la ville, il existe des catégories sociales considérées comme marginales en raison de leurs attitudes qui seraient « non citadines ». Faut-il œuvrer dans le domaine de la citoyenneté, afin d'intégrer davantage à la

vie urbaine des femmes plus au moins marginalisées ? Sont concernées essentiellement les femmes pauvres, d'origines rurales, et souvent très peu alphabétisées des quartiers populaires.

Notre étude sera essentiellement axée sur l'évolution de la situation de la femme dans la société algérienne et plus spécialement la place de la femme algérienne dans la vie publique.

Ainsi nous faudra-t-il analyser les fondements du statut de la femme dans la société algérienne dite « traditionnelle » et dans la société dite « moderne » qui s'est mise en place après l'indépendance, et démontrer comment elle s'est insérée dans la structure familiale, dans la société algérienne avant et après l'indépendance.

Le processus d'urbanisation tend à affecter de façon beaucoup plus large l'ensemble des activités sociales, des populations et des espaces. Ce mouvement d'urbanisation, qui est en plein essor, imprègne les conditions d'existence, les manières de vivre et les mentalités, jusque dans les zones rurales que l'on peut qualifier de « traditionnelles ».

Dans ce travail nous exposerons les résultats obtenus à partir d'enquêtes de terrain, menées en 1996 et complétées en 2009, sur l'espace urbain Constantinois.

Ainsi que tout au long de ce travail nous essayerons de situer la femme citadine dans son contexte social et économique.

Nous tenterons de mettre l'accent sur les transformations sociales qu'a subi la femme citadine algérienne sous les influences et les confrontations. Bien évidemment, notre société est encore largement marquée par une discrimination qui lèse grandement la femme, mais avec les transformations radicales dans certains domaines : l'habitat, le niveau d'instruction de la femme, le développement économique, social et aussi culturel ont permis l'élaboration de nouvelles représentations concernant la femme aussi nous essayerons de montrer l'évolution de la participation de la femme dans la vie politique.

LES RAISONS ET LES OBJECTIFS DE CE SUJET

Depuis un demi-siècle environ, la société algérienne a connu différents mouvements socio-politiques et des modifications profondes qui rendent l'observation des faits sociaux intéressante.

Dans notre travail, il s'agit donc de situer la place de la femme algérienne dans le cadre de la vie quotidienne.

Les femmes algériennes ont profité d'un accès important à l'éducation, dans tous les domaines, y compris religieux, et alors qu'une population grandissante se retrouve confrontée à la modernité, due entre autres à l'urbanisation. Mais, la force de coutumes, des préjugés et de la pression sociale sont des obstacles forts qui empêchent l'émancipation de la femme.

Notre étude sera essentiellement axée sur l'évolution des modes de vie de la femme dans le milieu citadin et plus spécialement le rôle de la femme citadine dans les modifications du mode de vie.

L'analyse s'opèrera sur un groupe de femmes de la région de Constantine, choisie pour plusieurs aspects traditionnels.

Deux principales raisons ont motivé notre choix : La première, parce que la contradiction entre modernité et tradition suscite un débat. La deuxième raison parce que l'enquête que nous avons réalisée en 1996 montrait un processus d'ouverture vers la modernité.

Pourtant tout le monde s'accorde pour reconnaître que toute société présente deux aspects ; d'une part celui du traditionalisme qui lui permet de maintenir les valeurs qui attestent son authenticité et d'autre part, celui du modernisme qui est le reflet d'une mutation, d'une dynamique de la société.

Notre objectif sera une analyse comparative de l'évolution des représentations de la modernité chez la femme Constantinoise (entre 1996 et en 2009) à partir des résultats d'enquêtes personnelles.

En effet, malgré les changements qui peuvent être observés dans une société donnée, il reste des aspects qui prouvent une certaine constance, ce qui importe, c'est de voir comment les Algériennes se représentent en fonction d'une échelle de valeurs classant les comportements et les attitudes selon leur degré de modernité.

LA PROBLEMATIQUE

L'étude du statut de la femme conduit à rechercher et analyser sa position et son rôle au sein de la famille. Avant d'y répondre on se pose un certain nombre de questions :

- **Quelles sont ces modifications de mode de vie de la femme algérienne perçues par les femmes ?**
- **Existe-il des aspirations différentes chez les jeunes femmes vis-à-vis de la modernité et quelles sont les formes que prennent celles-ci ?**
- **A quel degré et quelle façon, le rôle ancien est-il rejeté par les femmes ?**

Il ne s'agit pas de constater les modifications. Mais faut-il encore comprendre le sens du phénomène. C'est la raison pour laquelle les connaissances sur la société traditionnelle et sur le statut de la femme dans celle-ci sont utiles, dans la mesure où elles nous aident à comprendre les causes et les conséquences de ces modifications.

LES HYPOTHESES

L'observation des faits nous montrera que malgré la conservation de certains traits coutumiers, la société ne reste point statique et subit quelques transformations provoquées tant par le dynamisme interne que par les contacts avec l'extérieur, qui s'opèrent par les voyages, les mass médias et qui ont une certaine influence sur la société.

Première hypothèse :

Le changement qui touche les sociétés traditionnelles, résulte de l'articulation entre mouvements internes à la société et l'influence des facteurs externes.

Nous émettons l'hypothèse que la femme algérienne tente de se dégager des contraintes et des interdits de la société traditionnelle en adoptant des normes et des valeurs de la modernité. Les femmes ne se complaisent plus dans le rôle dominé et de femmes confinées au foyer entièrement dépendantes des hommes de la famille, que la société continue à leur attribuer.

Deuxième hypothèse :

L'évolution dans les modes de vie a fait apparaître des changements tangibles dans le rapport à la modernité. Dans la majorité des cas, ce sont les conditions intervenues qui préparent le terrain à l'adoption de nouvelles représentations et pratiques innovantes. En effet, la société algérienne incorpore dans son organisation sociale les apports extérieurs tout en restant attachée à ses traditions, c'est à dire qu'elle traduit ce qui lui vient d'ailleurs, à partir de ses propres valeurs et normes.

Notre étude part du principe que la société algérienne, à son stade actuel de développement, a connu de multiples changements qui garantissent la

marche vers la modernité et l'émancipation. La vérification de cette hypothèse doit nous conduire à mesurer la capacité de transformation interne et la facilité d'adaptation dont dispose la société algérienne.

Les femmes lorsqu'elles atteignent un niveau d'instruction élevé, ont sans doute le désir de participer aux décisions leur propre avenir, voire même de participer à la vie publique. L'éducation des femmes aide à obtenir un changement dans les attitudes et les comportements favorables à son adaptation au mode moderne.

Ceci dit, nous essayerons de traiter la participation de la femme au sein de la nation en tant que citoyenne ayant sa place dans le milieu politique et social.

Nous essayerons de montrer que la société algérienne s'est fortement modifiée comme le montrent les différentes situations de la femme algérienne qui se sont succédé depuis l'indépendance. Le refus par les femmes de leur ancien statut social et la participation féminine souhaitée par une grande partie de femmes, se sont affirmés au cours de notre première enquête réalisée en 1996 et se sont confirmés en 2009.

Si la femme algérienne se trouve encore confrontée aux valeurs traditionnelles et aux principes islamiques, il n'en demeure pas moins que l'influence des modes de vie et des modèles occidentaux, sont pour elles porteurs d'espoir et de libération.

C'est ce que nous nous proposons de démontrer dans le contexte de ce modeste travail.

INTERET DE L'ETUDE

L'intérêt de notre sujet portera sur la question de savoir d'une part, quelle est la place de la femme citadine dans la société algérienne, d'autre part, quelle est la part de l'influence du mode de vie moderne dans l'évolution de son statut ?

Cela nous permettra de voir quel regard porte la société sur la femme citadine d'aujourd'hui.

Cette étude se propose d'apporter un éclairage sur l'évolution du statut, du rôle et du comportement de la femme citadine dans la société. Ainsi qu'une mise en perspective sociologique du mode moderne en prenant le mode de vie comme fil conducteur, est une analyse d'une grande portée pour une meilleure saisie du présent.

Dans la plupart des pays musulmans, la condition de la femme est à peu près identique, différentes études ont été faites pour étayer ce propos. Pour mieux cerner ce sujet en Algérie, nous aborderons brièvement les droits et les devoirs définis par le Coran, les coutumes et les législations en matière du droit de la femme.

Notre étude consiste également à situer la femme entre la tradition et la modernité. Comme l'annonce Nadji SAFIR (1985) "les éléments de la dialectique tradition/modernité se posent tout autrement dès qu'il y a confrontation entre deux sociétés et non plus seulement une société "fermée"¹.

¹ NADJI SAFIR, "Essai d'analyse sociologique ", O.P.U. Alger, 1985, tome I, p.16.

LA MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

A- Méthode et technique de recueil des données

Il s'agit ici, de montrer de quelle manière nous entendons mener notre travail de terrain et recherche. Notre problème d'étude consiste à connaître les aspirations des individus face aux modifications des modes de vie et les multiples changements proposés par la société moderne.

Nous avons mené une enquête par des questionnaires qui visent à recueillir des données. Notre but est d'avoir le maximum d'informations afin de mener à terme notre recherche. Il s'agit donc d'étudier en particulier des recueils de données qui consistent à répondre à un enquêteur présent lors de l'interview. Les réponses devront être envisagées selon les critères suivants :

- Celui de la compétence du répondant : l'objet des questions est de fournir une connaissance lointaine ou proche, superficielle ou approfondie, passée ou actuelle.
- Celui de la compréhension du répondant : celui-ci comprend-il le sens des questions, du questionnaire tout entier ? Maîtrise-t-il le vocabulaire utilisé ? Son statut personnel au moment de l'enquête lui permet-il d'y répondre ?
- Celui de la sincérité du répondant : celui-ci répond-il selon sa conscience ? ou bien ment-il sciemment ou non sciemment ?
- Celui de la fidélité du répondant : Celui-ci traduit-il correctement en paroles son sentiment véritable ? Sa mémoire ne lui fait-il pas défaut ?

B- Les questionnaires

Pour obtenir les données, nous avons fait un entretien avec chacune des enquêtées, et le questionnaire est rempli au cours d'une tête à tête entre

nous, « enquêteur » et le sujet. Il était plus facile pour nous de respecter la composition de notre population de référence. Signalons bien sûr, l'existence de refus de réponses.

C- Détermination des objectifs et des hypothèses de travail

Nous avons établi une série d'objectifs, directs et indirects, qui se rapportent aux aspects des femmes choisies que l'on désire étudier. Pour arriver à ces objectifs il convient de poser une série d'hypothèses de travail et de les mettre à l'épreuve. A l'aide de ces hypothèses de travail, nous avons formulé des questions, qui correspondent aux objectifs qu'elles contribuent à atteindre.

Une hypothèse de travail se présente simplement sous forme d'une proposition (par exemple : la réussite scolaire est fonction des caractéristiques du milieu culturel dans lequel vit l'enfant) on sera vite amené à résoudre le problème de la construction des variables, c'est-à-dire de la traduction des concepts et notions en opérations de recherche définitives.

Il s'agit ici, de recherches des indices, qui opèrent le passage de la définition abstraite (du concept) ou de la connotation intuitive des notions sociologiques à des critères permettant de définir une classification sur les variables.

D- L'observation indirecte

Nous avons tout d'abord recueilli les données de seconde main sur ce thème en lisant des articles et des ouvrages d'auteurs. La lecture de différents ouvrages nous a permis de limiter les champs de notre étude et de dresser le bilan des travaux déjà réalisés sur la femme algérienne.

E- L'observation directe de terrain

Nous avons recueilli des données de première main en utilisant la technique des entretiens à partir d'un échantillon par quota. La méthode consiste en une enquête qui doit nous permettre de vérifier les hypothèses qui motivent notre travail.

Pour que notre analyse sur les modifications de modes de vie de la femme algérienne soit complète il nous faut rencontrer un nombre important de femmes algériennes qui occupent toute les situations possibles dans l'organisation sociale. La notion de représentativité de l'échantillon est avant tout de nature statistique ; Elisabeth Noëlle(1966) ² dans son ouvrage : « les sondages d'opinion » définit ainsi le problème de l'échantillonnage : il faut se représenter comme suit le modèle statistique de l'échantillon représentatif sur lequel opère le sociologue qui est délimité au début d'une étude, se compose des individus de différents âges, professions et catégories, etc.

L'échantillon représentatif est une image fidèle de la composition des individus d'une société ; c'est une sorte de miniature de l'ensemble à observer.

A ce propos, François DE SINGLY (1992), signale que : « L'échantillon ne doit pas être précisé que lorsque l'objet de l'enquête est suffisamment défini, construit. En effet, une partie des hypothèses peut contribuer à redéfinir les personnes interrogés, dans le cas où on retient la technique de l'échantillon à quotas »³.

² - Elisabeth NOELLE, « les sondages d'opinion », 1966.

³ François DE SINGLY, « L'enquête et ses méthodes : le questionnaire », édition NATHAN, Paris 1992.

Dans notre étude, compte tenu de la taille de la population contactée pour établir notre échantillon, la représentativité de celui-ci par rapport à l'ensemble des femmes constantinoises n'est donc que relative ; mais, comme cet échantillon englobe les couches sociales que nous avons envisagé d'étudier nous pensons qu'il permet de voir la réaction des femmes citadines sur des problèmes de société bien définis.

Un autre problème concerne la confection des questionnaires après avoir formulé nos hypothèses de travail, nous avons voulu mener notre recherche à l'aide d'un questionnaire ; pour commencer, nous avons rassemblé toutes les questions que l'on voulait poser et qui correspondent aux objectifs définis par les hypothèses de travail.

Nous nous intéresserons à un échantillon de 100 femmes réparties sur les différents quartiers de la ville de Constantine représentant différentes catégories sociales. La réalisation de cette sélection nous permettra de faire ressortir toutes les modifications des modes de vie de la femme algérienne.

C'est pourquoi parmi les femmes qui seront interrogées on trouve toutes les couches sociales.

La structure de notre échantillon est bâtie sur les catégories suivantes :

1) - Les catégories socioprofessionnelles et la situation matrimoniale :

- a) femmes mariées au foyer,
- b) femmes célibataires au foyer,
- c) femmes mariés exerçant une activité professionnelle.
- d) femmes célibataires actives
- e) Etudiantes

Concernant la situation matrimoniale, nous devons rencontrer des femmes mariées, des divorcées, veuves et célibataires.

2) - **Les tranches d'âge :**

Nous avons sélectionné trois tranches d'âges de femmes, de 14 à 20 ans, de 25 à 30 ans, de 30 à 60 ans. Nous partons de 14 ans car à cet âge la fille commence à subir le poids de la tradition, comme ses interdits liés à l'autorité paternelle ou fraternelle ; par exemple ne pas sortir, ou rentrer directement à la maison après l'école.

Nous avons supprimé la catégorie des filles âgées de 14 à 20 ans qui ont abandonné l'école. En Algérie, les filles à la fin de leur cursus scolaire restent généralement au foyer. Car les possibilités qu'elles ont d'accéder à la vie active ou à des stages de formation professionnelle, sont limitées. La crise économique que connaissent le pays et en plus, l'autorité paternelle, dans la plupart des cas, jouent en leur défaveur. Ils constituent un obstacle majeur pour l'accession de la femme à l'exercice d'une activité professionnelle notamment si cette activité est éloignée de son lieu de domicile.

Nous avons l'avantage de connaître plusieurs foyers Constantinois, il nous sera donc plus facile de procéder à nos investigations.

Pour recueillir les informations, nous utiliserons deux techniques :

- d'une part, nous utiliserons un questionnaire à questions ouvertes, et fermées. Les questions fermées sont celles qui amènent des réponses précises et brèves et quantifiables. Les questions ouvertes nous conduisent à développer les réponses, qui seront posés de plusieurs façons selon le niveau intellectuel et la situation sociale de l'interrogée.

Notre problématique de l'évolution du mode de vie de la femme citadine en Algérie, nos hypothèses de travail et notre méthodologie ainsi présentées, nous allons procéder désormais à l'analyse de fond proprement dite de notre sujet, en espérant que les résultats obtenus seront conformes aux objectifs recherchés.

F- LE PLAN DE TRAVAIL

Afin de répondre aux questions posées précédemment permettant la connaissance des modifications du mode de vie de la femme citadine en Algérie, nous avons articulé notre travail en **quatre chapitres** :

Le premier chapitre sera consacré à l'étude de notre cas de recherche. Dans ce chapitre notre étude présentera sur les résultats des enquêtes de terrain. Les résultats de notre enquête de 2009 seront comparés aux résultats de 1996. Ce chapitre présentera les caractéristiques démographiques et à la définition des concepts "modernité" et "tradition".

Le second chapitre sera consacré au statut de la femme dans l'Islam et à la situation de la femme algérienne dans la société traditionnelle avant et après l'indépendance.

Dans le troisième chapitre, il sera question de la structure familiale et du rôle de la femme au sein de la famille.

Le quatrième chapitre sera consacré à l'évolution de la situation de la femme dans la société algérienne. Il s'agira de voir le degré d'influence de la modernité sur les valeurs traditionnelles relatives à la condition de la femme.

CHAPITRE I

CHAPITRE I :

LE CADRE DE LA RECHERCHE ET L'ETUDE DEMOGRAPHIQUE

1- le cadre de recherche :

Notre terrain d'enquête se situe dans la ville de Constantine. Pourquoi nous avons choisi de travailler sur cette ville ? Plusieurs raisons justifient ce choix :

D'abord par commodité, étant nous-même originaire de cette ville, nous pensons être en mesure de mener une étude qui s'y rapporte avec une certaine connaissance du cadre de recherche ainsi que la mentalité citadine.

Par ailleurs, notre choix a été fixé sur Constantine, car elle est réputée par l'existence de traditions culturelles proprement algériennes, vivement maintenues par les habitants Constantinois.

La structure traditionnelle est présente dans les différentes couches sociales, tant dans ses implications, que dans ses conséquences. Cela est dû à des particularités de la région constantinoise, où l'influence occidentale a peu pénétré par rapport à d'autres grandes villes (Alger et Oran). De plus, la situation géographique, fait de Constantine une ville retirée et difficile d'accès pour que s'exerce l'influence de nouvelles cultures, ce qui entraîne l'attachement aux traditions.

L'essor de nouvelles activités, notamment industrielles, et la pauvreté des campagnes voisines ont provoqué un exode rural massif vers Constantine. Cet exode a été d'une grande signification démographique et socio-économique dans la mesure où il a affecté la croissance urbaine et toutes ses caractéristiques.

Aujourd'hui, Constantine est composée pour une grande majorité d'une population d'origine rurale. Malgré leur origine, ces anciens ruraux (ou néo-citadins) vivent avec (ou) dans la modernité sans frustration.

La femme s'ajuste plus efficacement aux conséquences du changement social. En particulier les migrantes ont montré une capacité évidente d'ajustement aux normes de la ville⁴.

L'histoire de la famille algérienne contemporaine est largement dominée par les migrations, en particulier des femmes. Une femme sur deux en Algérie a migré par mariage ce qui donne une idée sur les efforts d'adaptation que les femmes algériennes doivent consentir pour s'ajuster à l'état de femme mariée. Du degré de réussite de cet ajustement dépend le devenir de la famille et par conséquent des formes de sociabilité.

2- Etude démographique :

L'objet femme est un sujet privilégié de l'interaction de la sociologie et de la démographie, c'est pourquoi l'étude des caractéristiques démographiques nous a semblé indispensable.

La démographie de la famille ne peut se faire sans la sociologie et la sociologie de la famille ne peut se faire sans la démographie. A vrai dire, si l'une nous décrit comment les choses se passent, l'autre permet de développer les hypothèses concernant les attitudes et les motivations en action chez les individus et les familles et les poussant à se comporter comme on peut les observer⁵.

Notre analyse démographique se portera sur l'étude de la structure de la population selon les groupes d'âges, la situation matrimoniale, le taux

⁴ - KOUAOUCI Ali, « Familles, Femmes et contraception, contribution à une sociologie de la famille algérienne », CENEAP, Alger, 1992.

⁵ - Ali KOUAOUCI, idem.

d'activité, le taux de chômage, taux d'instruction et le niveau d'alphabétisation. Pour ce faire, nous avons utilisé les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2008.

a- La structure de la population dans la wilaya de Constantine en 2008

Concernant la structure de la population selon les tranches d'âge, il y a une grande similitude entre la population féminine la population totale de la wilaya de Constantine et la moyenne nationale.

La population de 15 à 59 ans (la population en âge de travailler) est bien représenté (65.9 %), alors que les groupes d'âge de moins de 5 ans et plus de 60 ans sont nettement moins représentés (ils représentent respectivement 8.9 et 8.6 %).

Tableau n°1 : Structure de la population dans la wilaya de Constantine selon les groupes d'âge en 2008.

Âge	POP.TOTAL	Masculin	%	FEMININ	%
Moins de 5 ans	82 283	41 323	09.0	40 960	08.9
De 5 à 14 ans	148 346	75 337	16.4	73 009	15.9
De 15 à 59 ans	606 236	304 512	66.4	301 724	65.9
60 ans et plus	79 330	37 522	08.2	41 808	09.1
Total	916 195	458 694	100.0	457 501	100

Source : R.G.P.H., ONS, 2008

La lecture de la pyramide des âges révèle la prédominance du groupe d'âge de 15 à 35 ans. Ce qui traduit bien la jeunesse de la population algérienne. Les changements familiaux, notamment le recul de la nuptialité mais aussi l'adoption de la contraception, se reflètent dans la structure par âge de la population. La pyramide des âges qui avait connu un important élargissement de sa base en 1966 et 1977, avait, au R.G.P.H. de 1987 puis au R.G.P.H. de 2008, connu un rétrécissement suite à une diminution

inattendue de la natalité qui aura pour conséquence la réduction des groupes d'âges jeunes de 0-4 ans et de 5-9 ans.

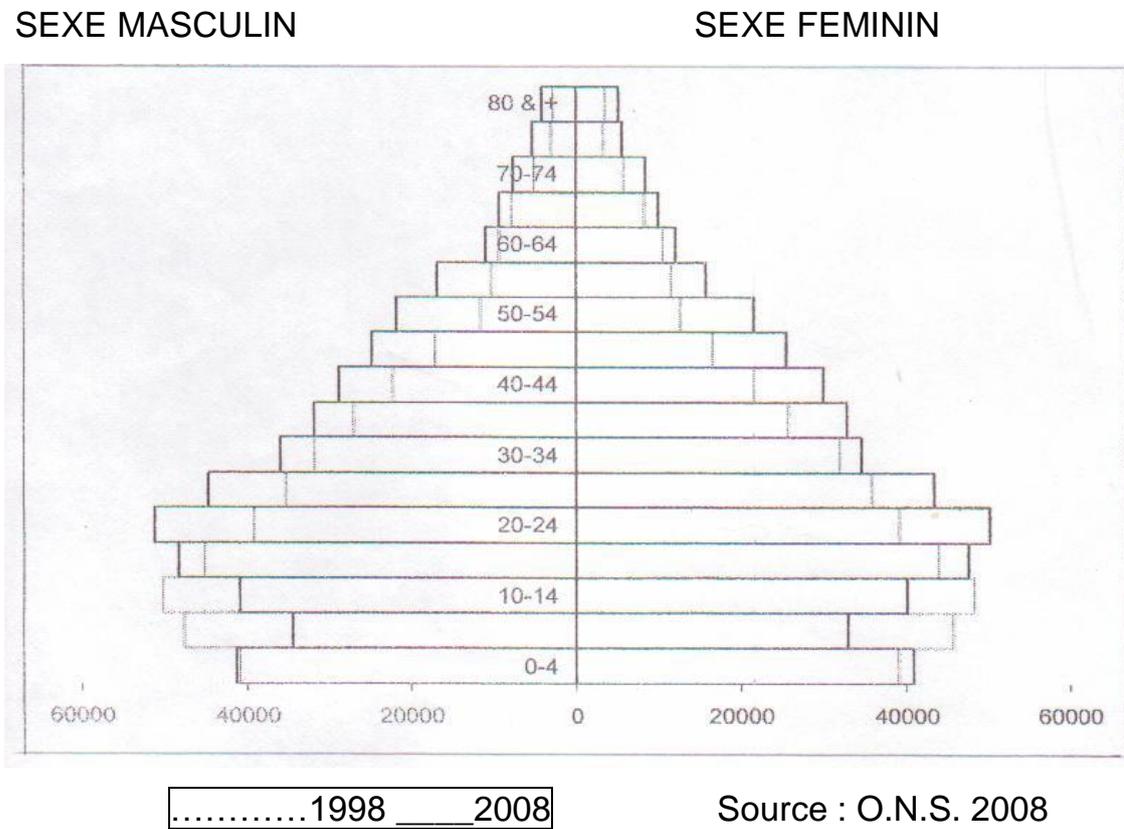
Cette réduction se reflète sur la configuration des grands groupes d'âges classiques (tableau 1 et figure 2).

Tableau n°2 : Structure par âge et par sexe de la population de la wilaya de Constantine en 2008

Âge	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	41 322	40 960	82 282
5-9 ans	34 448	32 906	67 353
10-14 ans	40 890	40 103	80 993
15-19 ans	48 285	47 623	95 909
20-24 ans	51 216	50 241	101 456
25-29 ans	44 741	43 504	88 245
30-34 ans	35 973	34 574	70 547
35-39 ans	31 844	32 884	64 728
40-44 ans	28 872	29 994	58 867
45-49 ans	24 862	25 497	50 359
50-54 ans	21 851	21 569	43 421
55-59 ans	16 867	15 837	32 704
60-64 ans	10 957	12 173	23 130
65-69 ans	9 341	10 030	19 371
70-74 ans	7 615	8 486	16 101
75-79 ans	5 340	5 631	10 971
80-84 ans	2 667	3 189	5 856
85 et Plus	1 450	2 006	3 456
ND (non déclaré)	152	293	445
Total	458 694	457 501	916 195

Source : O.N.S, 2008

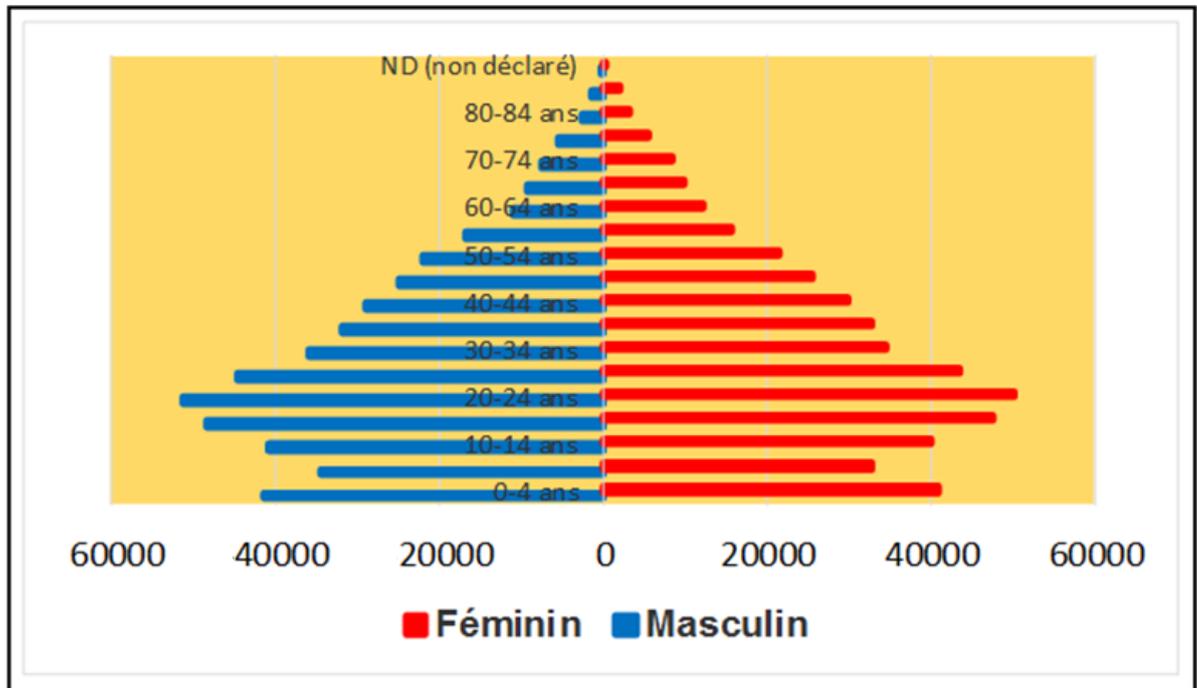
Figure 1 : Structure par âge et par sexe de la population de la wilaya de Constantine en 1998 et 2008



Des changements démographiques importants se sont produits en Algérie, à un rythme très rapide. Durant la décennie 1990, une évolution spectaculaire a eu lieu : la baisse de la fécondité des couples, due en bonne partie au retard de l'âge au mariage qui a atteint des niveaux inouïs (33 ans et 29.3 ans respectivement pour les hommes et les femmes au niveau national et pour la wilaya de Constantine 33.5 pour les hommes et 29.6 pour les femmes).

Parallèlement, l'époque où commençait à naître un profil de couples porté par le désir de maîtriser sa procréation, après avoir atteint la progéniture souhaitée (4 enfants), dans un esprit de "modernisation", est aujourd'hui bien révolue. Actuellement, il commence à être question de rareté des enfants.

Figure 2 : Structure par âge et par sexe de la population de la wilaya de Constantine 2008.
(Pyramide des âges)



Source : d'après les données de l'O.N.S., 2008

Concernant la question qui se pose **pourquoi la pyramide des âges a-t-elle une base étroite ?**

L'un des facteurs les plus importants est la large diffusion de la contraception. La politique du planning familial entreprise par le gouvernement a joué un grand rôle. Les campagnes de communication et de sensibilisation dans les médias, menées précédemment pour l'incitation à la prise de la pilule contraceptive ont été déterminantes. La proportion de femmes utilisant un moyen contraceptif n'a cessé d'augmenter. Généralement, les citadines sont bien plus nombreuses à recourir aux moyens contraceptifs que les femmes rurales. Le recours à la contraception comme moyen pour limiter la taille de la famille est désormais un comportement solidement ancré dans les habitudes des femmes algériennes.

Cependant, l'évolution de la contraception ne pouvait à elle seule suffire pour faire baisser la fécondité s'il n'y avait pas une ferme volonté des couples de diminuer le nombre d'enfants. Cette décision est intimement liée aux mutations économiques, sociales et culturelles. Les temps ont changé ainsi que les mentalités. Un enfant nécessite beaucoup d'argent. La vie est devenue plus chère et les exigences d'un enfant vont grandissant et difficile à satisfaire.

Le mariage tardif est aussi un autre facteur. D'après les données statistiques de 2008, on se marie nettement plus tard en Algérie, en moyenne à environ 33 ans pour les hommes et 29 ans pour les femmes en ville (comme nous l'avions déjà signalé précédemment). De ce fait, le célibat définitif a connu une hausse considérable. La décision de retarder le mariage n'est pas seulement un choix, mais une nécessité dans certains cas. Elle s'explique par les difficultés grandissantes des jeunes à trouver un emploi et un logement décentes et à assumer les coûts élevés des cérémonies de mariage.

Aussi, la modernisation du statut de la femme algérienne est une cause du mariage tardif. Conformément aux objectifs du gouvernement algérien, l'expansion de la scolarisation des filles a joué un rôle majeur. Non seulement parce que la prolongation de la durée des études retarde le mariage, mais surtout parce que l'instruction fait naître de nouvelles aspirations et ouvre la voie à leur réalisation en favorisant leur accès au marché du travail. Le mariage et la procréation ne sont plus les seules voies de réalisation féminine. Plus instruites et plus indépendantes financièrement et moralement, les femmes veulent augmenter leurs chances de faire un bon mariage. De plus, les opportunités de faire des rencontres dans les lieux scolaires ou de travail sont d'autant plus grandes.

En outre, l'évolution des mentalités a permis une remise en question des traditions du mariage. Celui-ci est plus une préoccupation du couple que celle de la famille. Dans le milieu urbain, ce n'est plus le père qui décide du sort de sa fille. Pour des spécialistes en démographie, le rééquilibrage des rôles respectifs qu'y jouent les hommes et les femmes, l'affaiblissement de l'autorité paternelle et la montée des facteurs d'autonomie individuelle sont aussi des raisons.

b- La situation matrimoniale à Constantine :

L'examen de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs âgée de 15 et plus dans la wilaya de Constantine en 2008, selon la dispersion et la situation matrimoniale, nous révèle que la part des femmes mariées représente presque la moitié de l'ensemble des femmes dans la wilaya de Constantine soit 49.3% (la moyenne nationale est de 49.4 %).

Le pourcentage le plus élevé est enregistré chez les femmes des agglomérations secondaires (52.0 %), des zones éparses (50.0 %) et dans l'agglomération chef-lieu (48.7 %).

Quant aux femmes célibataires, elles représentent respectivement 41.4 % et 41.6 % dans la wilaya de Constantine et la moyenne nationale en 2008. Les femmes divorcées sont peu nombreuses, elles représentent 1.8 % dans le chef-lieu de Constantine, 1.6 % dans les agglomérations secondaires et 0.9 % dans la zone éparsée.

La moyenne nationale des femmes divorcées représente 1.9 % par rapport à la totalité des femmes algériennes et le taux des veuves représente 7.0 % contre respectivement 1.7 % et 7.5 % dans la wilaya de Constantine.

Tableau n°3 : Répartition de la population du sexe féminin âgée de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale dans la wilaya de Constantine en 2008 (*En nombre*)

	Célibataire	Mariée	Divorcée	Veuve	N.D.	Total
A.C.L	112 847	132 597	4 881	21 584	130	272 039
A.S.	23 706	30 583	967	3 515	33	58 805
Z.E	5 386	6 204	107	689	12	12 397
Total	141 939	169 384	5 954	25 788	175	343 240

Source : R.G.P.H., 2008

Tableau n°4 : Répartition de la population féminine selon la situation matrimoniale dans la wilaya de Constantine en 2008 (en %)

	Célibataire	Mariée	Divorcée	Veuve	N.D.	Total
A.C.L.	41.5	48.7	1.8	7.9	0.0	100 %
A.S.	40.3	52.0	1.6	6.0	0.1	100 %
Z.E.	43.4	50.0	0.9	4.9	0.1	100 %
Total	41.4	49.3	1.7	7.5	0.1	100 %

Source : R.G.P.H. 2008

A.C.L. : Agglomération Chef-lieu.

A.S. : Agglomération Secondaire.

Z.E. : Zone Eparse.

Figure n°3 : Situation matrimoniale du sexe féminin dans la wilaya de Constantine en 2008

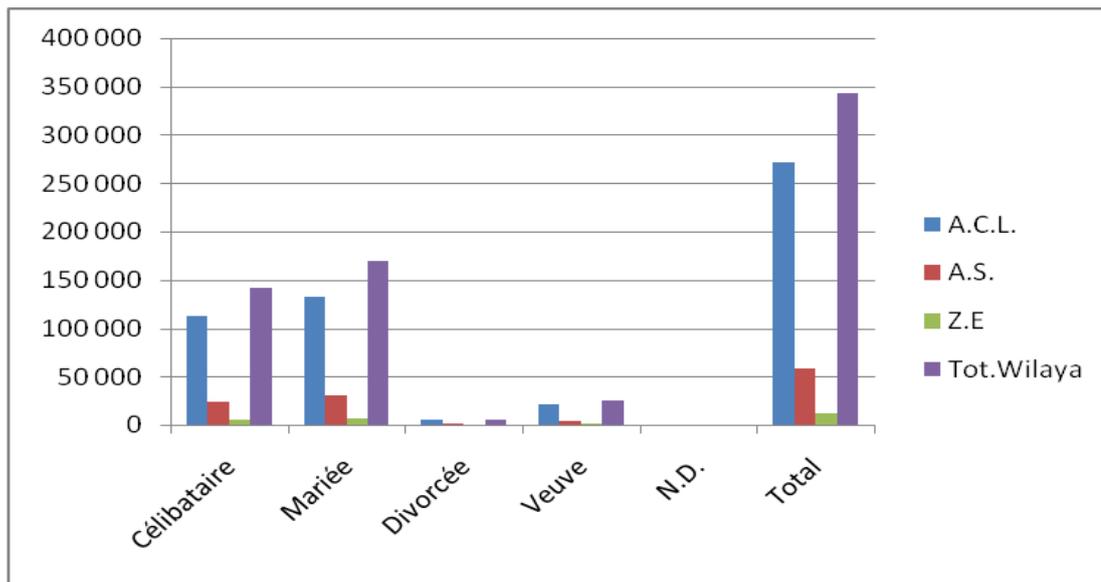


Figure n°4 : Répartition de la population féminine selon la situation matrimoniale dans la wilaya de Constantine en 2008

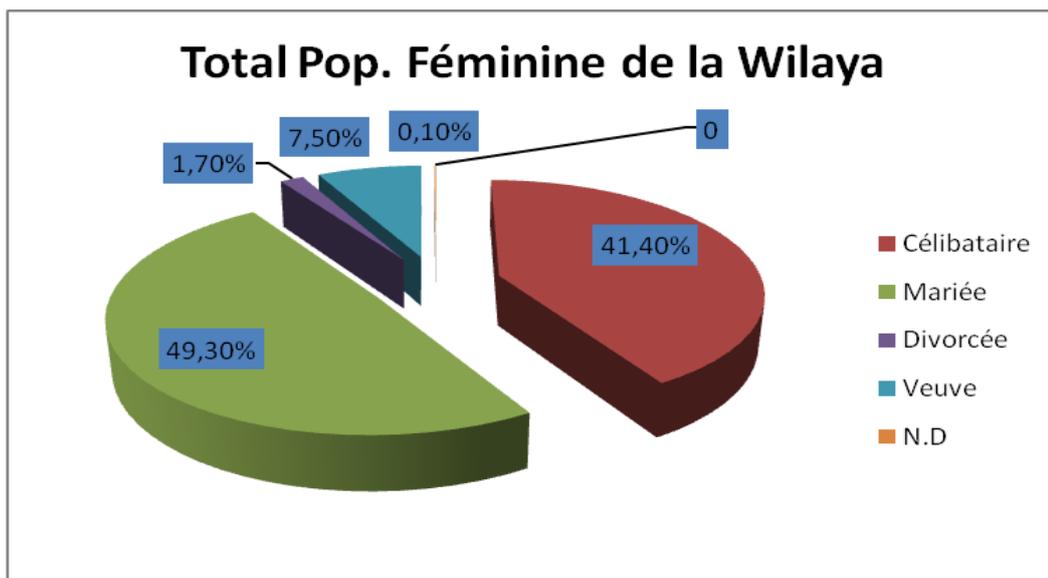
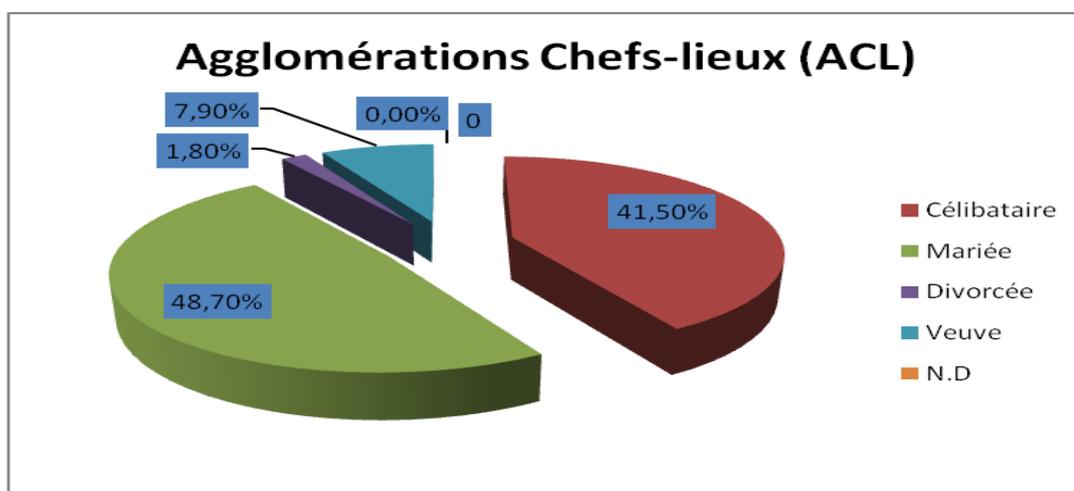
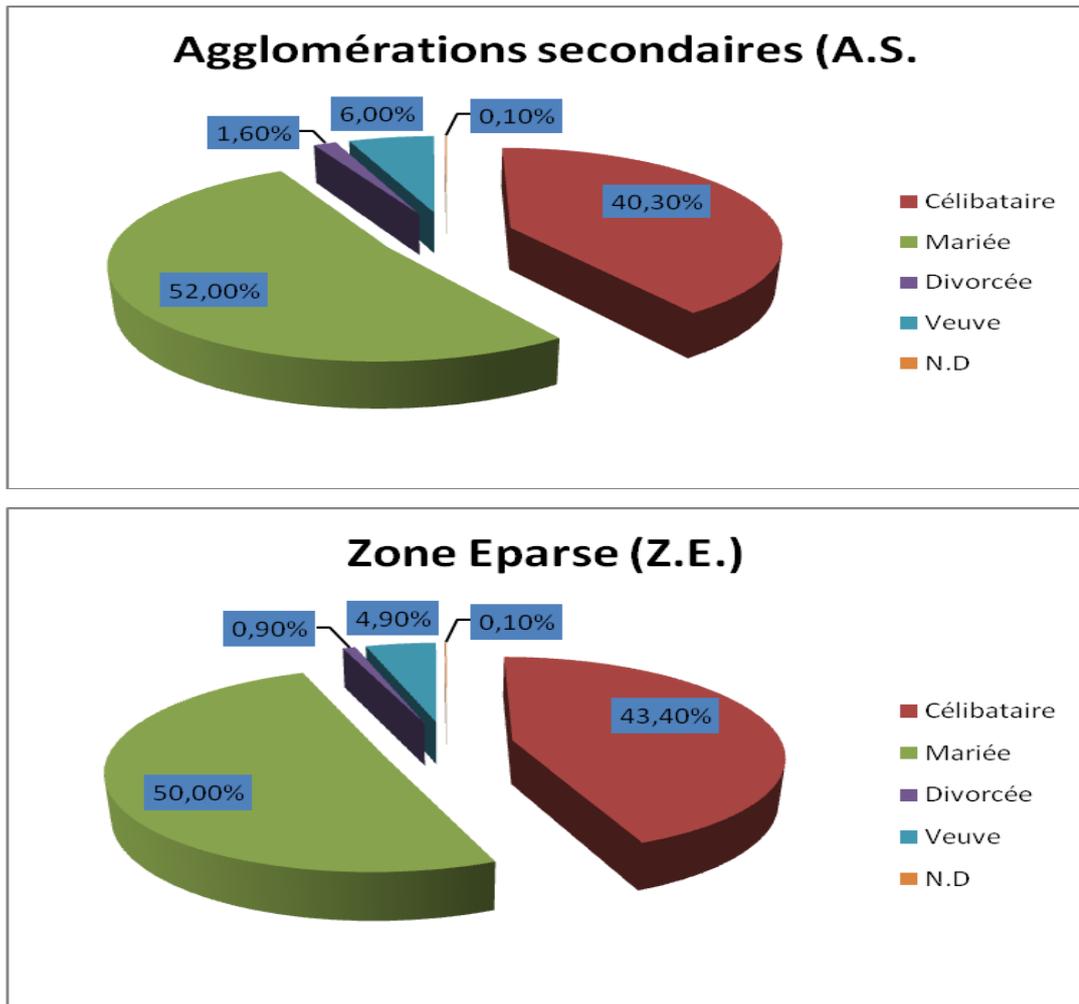


Figure n°5 : Répartition de la population féminine selon la situation matrimoniale dans la wilaya de Constantine en 2008 (Par strate)





Source : R.G.P.H., ONS, 2008

C- L'emploi et le Chômage Féminin :

Les différentes constitutions qui se sont succédées ont constamment réaffirmé le principe de l'égalité entre les sexes. Dès lors, il est indispensable d'intégrer dans l'analyse du développement humain l'évolution de la place des femmes dans la vie économique et sociale par suit au développement spectaculaire de leur instruction. Leur implication, leur participation effective dans la dynamique économique de la société constitue un indice révélateur de la qualité de leur intégration. Les différentes recherches en sciences sociales affirment souvent que le

développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes.

Le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyenne.

Des progrès ont été réalisés notamment en matière de la scolarisation mais l'accession à l'emploi reste un grand problème en Algérie.

Car les chômeurs ont des difficultés à trouver des débouchés ces dernières années avec la crise économique qui a aggravé les problèmes dans la ville de Constantine comme dans le pays.

La plupart des étudiantes et des étudiants ont des difficultés à trouver du travail après leurs études, ce qui traduit la mauvaise planification du système éducatif algérien et la mauvaise orientation. De leur côté, les jeunes filles sorties de l'école, du collège, du lycée et beaucoup d'étudiantes sorties de l'université, victimes du chômage, regagnent purement et simplement la maison pour y attendre un mari.

Le chômage s'accroît fortement avec la forte accélération démographique. Il devient pratiquement impossible à un jeune garçon sans formation professionnelle qui a dû tôt interrompre ses études, de se faire embaucher s'il n'a pas effectué son service militaire national. Cela crée dans les villes des bandes de désœuvrés. Les incidences sociales, culturelles et politiques sont très graves : délinquance, intégrisme, terrorisme, émigration clandestine vers l'Europe, etc.

Il existe aussi des personnes sans emploi qui demeurent disponibles pour un travail, mais qui ne sont pas à la recherche de celui-ci. Ces personnes continuent à vivre aux «crochets» de leurs parents. Ce qui n'est pas le cas dans les sociétés développées ou industrialisées. Ainsi les

coutumes et l'esprit de famille de la société algérienne peuvent être des éléments principaux dans la compréhension du chômage.

Tableau N°5 : Répartition de la Population Algérienne Occupée
Selon le Sexe et la Strate

	Population Occupée					
	Aggloméré		Epars		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	6 460 000	83,4	1 258 000	90,1	7 718 000	84,4
Féminin	1 289 000	16,6	139 000	9,9	1 428 000	15,6
Total	7 749 000	100	1 397 000	100	9 146 000	100

Source : ONS, 2008.

Le tableau n°5 révèle des nuances très nettes entre les femmes et les hommes notamment en zone éparsée. Il permet de distinguer qu'en milieu urbain, la part des femmes représente 16.6 % par rapport au nombre total de la population occupée. Ce taux ne représente que 9.9 % en zones rurales.

La diversité des activités est la caractéristique globale, mais elle n'est pas identique et les contrastes internes sont très violents.

La répartition de la population en chômage par sexe montre un faible taux des femmes soit 25.8 % par rapport à l'ensemble des chômeurs et un fort taux de chômeurs pour les hommes en 2008, au niveau national.

Tableau 6 : Répartition des chômeurs par Sexe et Strate en Algérie en 2008

Population en Chômage

	Aggloméré		Epars		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	741 000	73,2	127 000	80,9	868 000	74,2
Féminin	271 000	26,8	30 000	19,1	301 000	25,8
Total	1 012 000	100	157 000	100	1 169 000	100

Source : ONS, 2008

Le nombre de chômeuses est plus important chez les femmes dont le niveau d'instruction est plus important notamment le niveau supérieur, soit 46.8 %, contre 10.5 % uniquement pour les hommes. Ensuite viennent les femmes dont le niveau d'instruction est le secondaire, soit 27.6 % contre 18.9 % chez les hommes. Cependant, au niveau d'instruction moyen et primaire, les tendances se sont renversées, les hommes représentent 50.6 % au niveau moyen et 17.4 % au niveau primaire contre respectivement 21.3 % et 4.0 % pour les femmes.

Tableau 7 : - Répartition des chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction en Algérie en 2008 (Source : ONS, 2008)

	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
sans instruction	23 000	2,6	1 000	0,3	24 000	2,1
Primaire	151 000	17,4	12 000	4	163 000	14
Moyen	439 000	50,6	64 000	21,3	503 000	43
Secondaire	164 000	18,9	83 000	27,6	247 000	21,1
Supérieur	91 000	10,5	141 000	46,8	232 000	19,8
Total	868 000	100	301 000	100	1169 000	100

Tableau n° 8 : Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus selon la situation individuelle dans la wilaya de Constantine

	Femme active	Femme au foyer	Étudiantes	Retraîtée	Pensionnée	Autre inactive	N.D.	POP. + de 15 ans	Taux d'activité
ACL	57776	150065	46975	5264	6828	4713	699	272319	21.3 %
A.S.	11551	34090	10708	667	1 139	616	33	58 805	19.7 %
Z.E.	2 829	7 855	1 299	72	129	201	23	12 409	22.8 %
Total	72157	192010	58982	6003	8 095	5 530	756	343533	21.1 %

Source : R.G.P.H., O.N.S.2008.

Le taux d'activité de la population féminine qui est le rapport de la population active féminine à la population féminine en âge d'activité dans la wilaya de Constantine, d'après le recensement de 2008 représente 21.1%. Il est faiblement représenté dans les agglomérations secondaires, soit 19.7 %. Ce taux d'activité représente 72.5 % chez les hommes, soit une moyenne de 46.7 % pour la wilaya de Constantine. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale (44.5 %). Au niveau national, le taux d'activité chez les femmes représente 15.0 % contre 73.5 % pour les hommes.

d-Niveau d'instruction et taux d'alphabétisation féminin :

L'Algérie a accordé une importance particulière à l'éducation, à l'instruction et à la formation qui constituent les bases et les fondements de l'épanouissement de l'individu féminin et masculin et du développement de la société.

Les données du recensement de 2008 comme celles des quatre derniers recensements de la population et de l'habitat mettent en évidence l'intérêt accordé par les autorités publiques au secteur de l'éducation.

Le taux moyen d’alphabétisation dans la wilaya de Constantine représente 85.8 % pour la population âgée de plus de 10 ans. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne nationale qui est de l’ordre de 77.5 % d’après le R.G.P.H. de 2008. Pour l’ensemble des femmes de l’agglomération chef-lieu de Constantine ce taux est de 81,3 % contre seulement 60.7 % en zone éparsée et 82.9 % dans les agglomérations secondaires.

On peut remarquer que ce taux est inférieur dans la zone éparsée, ce qui montre que les femmes du milieu aggloméré sont mieux instruites que celles de la zone éparsée.

Tableau n° 9: Structure de la population féminine de 6 ans et plus dans la wilaya de Constantine selon le niveau d’instruction en 2008 (En nombre)

	Sans instruction	Alphabétisée	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	N.D	Total
ACL	58 513	633	72 112	81193	65 815	42 995	856	322118
AS	12126	146	17 624	20355	12 291	9 209	182	71 952
ZE	5 984	0	4 155	3 533	1 119	472	71	15 334
Total	76 623	778	93 891	105081	79 225	52 677	1108	409384

Source : RGPH, 2008

Tableau n° 10 : Structure de la population féminine de 6 ans et plus dans la wilaya de Constantine en 2008

	Sans instruction	Alphabétisée	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	N.D.	Total
A.C.L.	18.1	0.2	22.3	6.6	20.4	13.3	0.2	100
A.S.	16.8	0.2	24.5	28.2	17.1	12.8	0.2	100
Z.E.	39.0	0.0	27.1	23.0	7.3	3.1	0.4	100
Total	18.7	0.19	22.9	25.6	19.3	12.8	0.3	100

Source : R.G.P.H., 2008

La moitié des femmes ont un niveau primaire et moyen dans l'ensemble de la wilaya de Constantine et un peu moins du cinquième (18.7%) de la population féminine est sans instruction contre seulement 14.9 % pour l'ensemble de la population totale de la wilaya. Ce qui signifie que la population masculine est plus instruite que la population féminine. Le niveau secondaire représente 19.3%. Les femmes ayant un niveau universitaire représentent 12.8 % du total de la population féminine âgée de 6 ans et plus.

La population féminine vivant en zone éparsée (en milieu rural) est beaucoup moins lotie lorsqu'il s'agit du niveau d'instruction. En dépit des efforts de scolarisation, les disparités persistent toujours. La proportion des femmes sans instruction de la zone éparsée (39.0 %) dépasse de plus de 21 points celle des femmes du milieu agglomérée (18.1 %).

L'évolution du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus au niveau national se traduit par le tableau suivant :

Tableau n°11 : Evolution du niveau d'instruction en Algérie
(de 1987 à 2008)

Niveau d'instruction	RGPH de 1987*	RGPH de 1998	RGPH de 2008
Sans instruction	40.5 %	29.9 %	22.4 %
Primaire et Alphabétisé	34.7 %	31.4 %	26.0 %
Moyen	14.8 %	20.7 %	27.3 %
Secondaire	7.7 %	13.1 %	15.8 %
Supérieur	2.3 %	4.6 %	7.5 %

ND	-	0.3 %	1.0 %
Total	100 %	100 %	100 %

*Il s'agit de la population âgée de 5 ans et plus

On peut remarquer une amélioration du niveau d'instruction de la population Algérienne âgée de 6 ans et plus. On constate, une diminution relative des sans instructions et des personnes de niveau primaire et un accroissement des proportions des personnes de niveau moyen et plus. Entre 1987 et 2008, les proportions de la population ayant les niveaux respectifs du moyen et du secondaire sont passées du simple au double. Ils étaient 14.8 et 7.7 % de l'ensemble de la population âgée de 6 ans et plus à disposer des niveaux respectifs du moyen et du secondaire en 1987 et ils sont 27.3 et 15.8 % à disposer respectivement de ces mêmes niveaux en 2008.

3 - QUELQUES INDICATEURS DU CHANGEMENT :

Les mutations importantes intervenues dans le monde des femmes et dans les conditions féminines se confirment avec l'étude de la comparaison des résultats d'enquête effectuée en 1996 et 2009. L'analyse des réponses montre qu'il y a un changement radical concernant la satisfaction de leur vie. Cela dit, la femme algérienne est plus que jamais désireuse d'échapper à son statut ancien. La proportion de femmes qui ne sont pas satisfaites de leur vie a augmenté d'une façon remarquable. La majorité des femmes interrogées n'ont pas donné d'explication. Mais, les raisons sont nombreuses et varient d'une femme à l'autre. Parmi ces raisons, l'épanouissement de la femme grâce à son éducation, son instruction et sa formation l'encourage à espérer plus de droits, plus de liberté et de modernité. On peut dire que l'instruction fait naître de nouvelles aspirations et ouvre la voie à leur réalisation en favorisant leur accès au marché du travail. La femme algérienne, et plus particulièrement la femme active qui est devenue autonome financièrement, réclame plus de droits, sortir et conquérir les lieux publics, voyager et vivre comme la femme occidentale

(moderne). Plus instruites et plus indépendantes financièrement et moralement, les femmes veulent augmenter leurs chances dans tous les domaines notamment en matière de l'épanouissement.

Tableau 12 : Êtes-vous satisfaite de votre vie (1996) ?

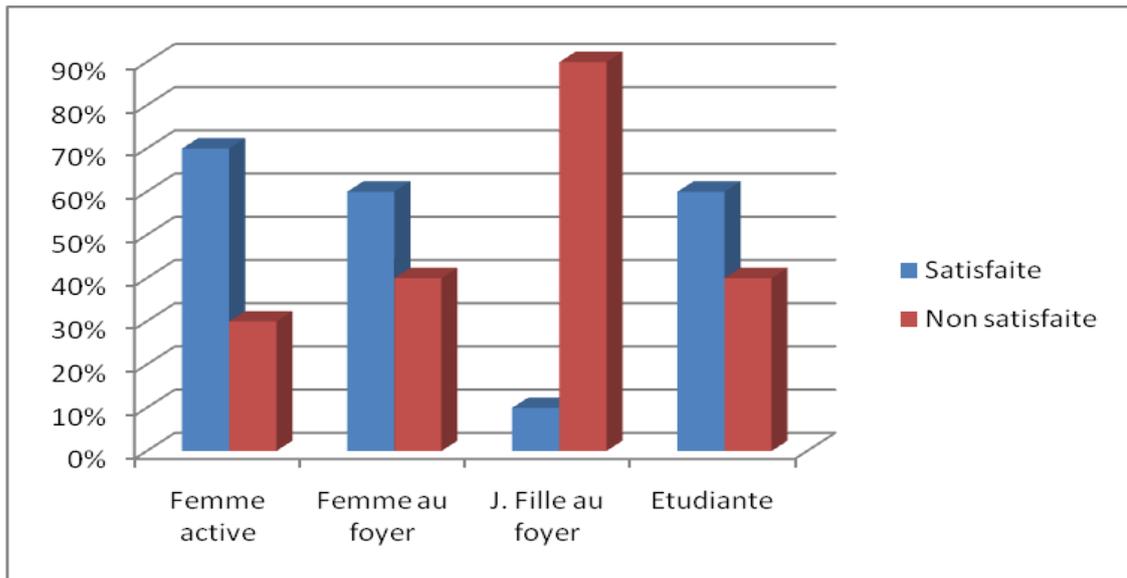
	Femme active	Femme au foyer	J. Fille au foyer	Etudiante
Satisfaite	70 %	60 %	10 %	60 %
Non satisfaite	30 %	40 %	90 %	40 %
Total	100%	100%	100%	100%

Source : enquêtes personnelles, 1996.

Figure 6 : Êtes-vous satisfaite de votre vie ?

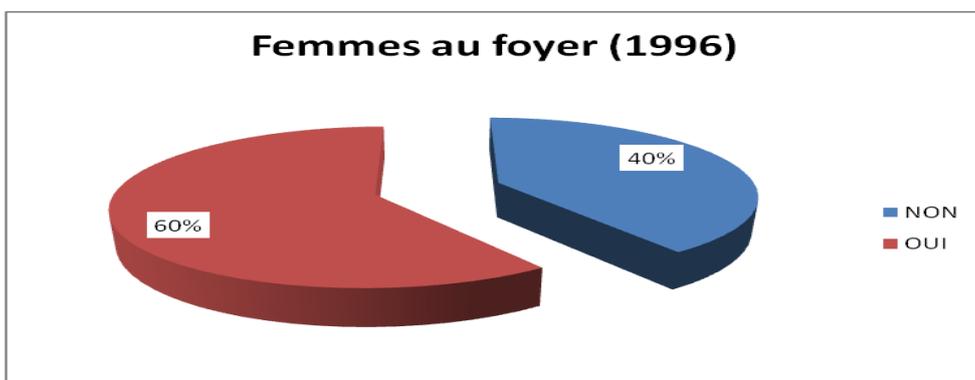
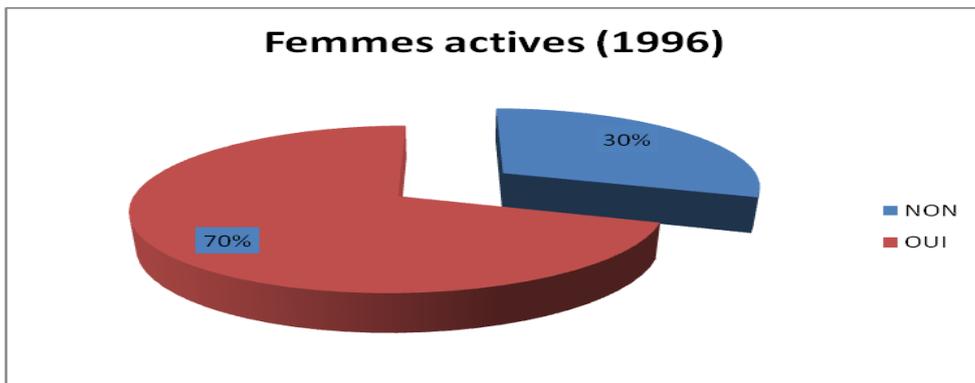
(Récapitulatif des réponses de 1996)

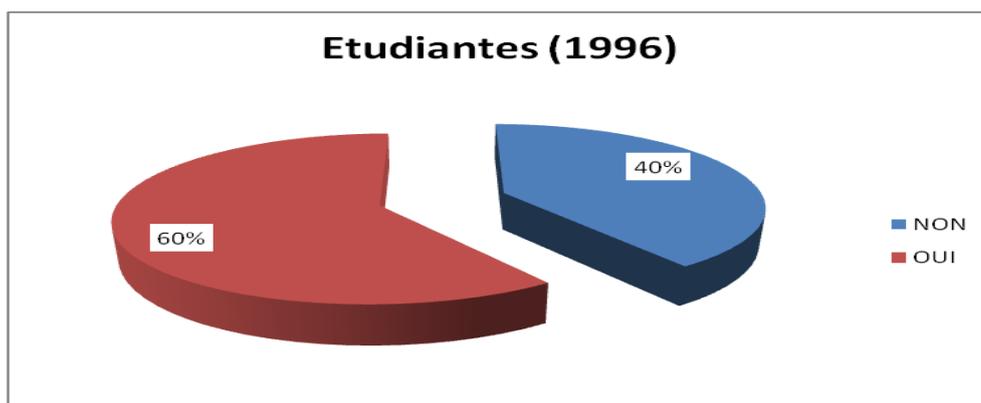
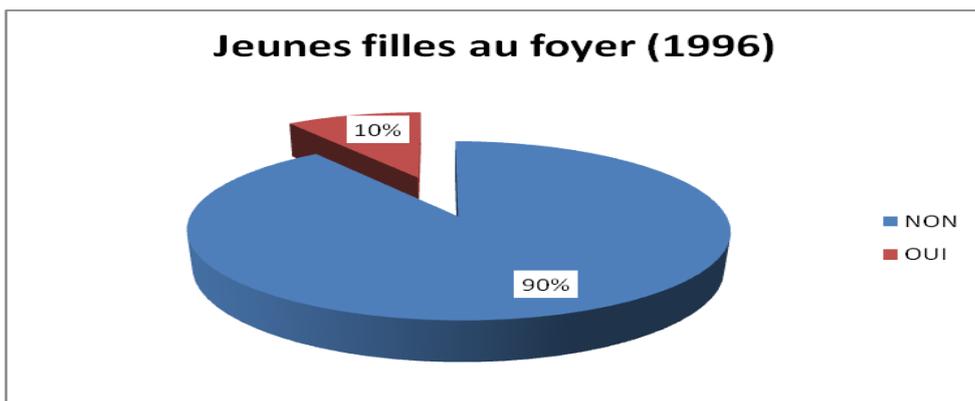
Évolution du statut de la femme citadine dans la société algérienne



Source : Enquêtes personnelles, 1996.

Figure 7 : Êtes-vous satisfaite de votre vie ?(par catégories)





Source : Enquêtes personnelles, 1996.

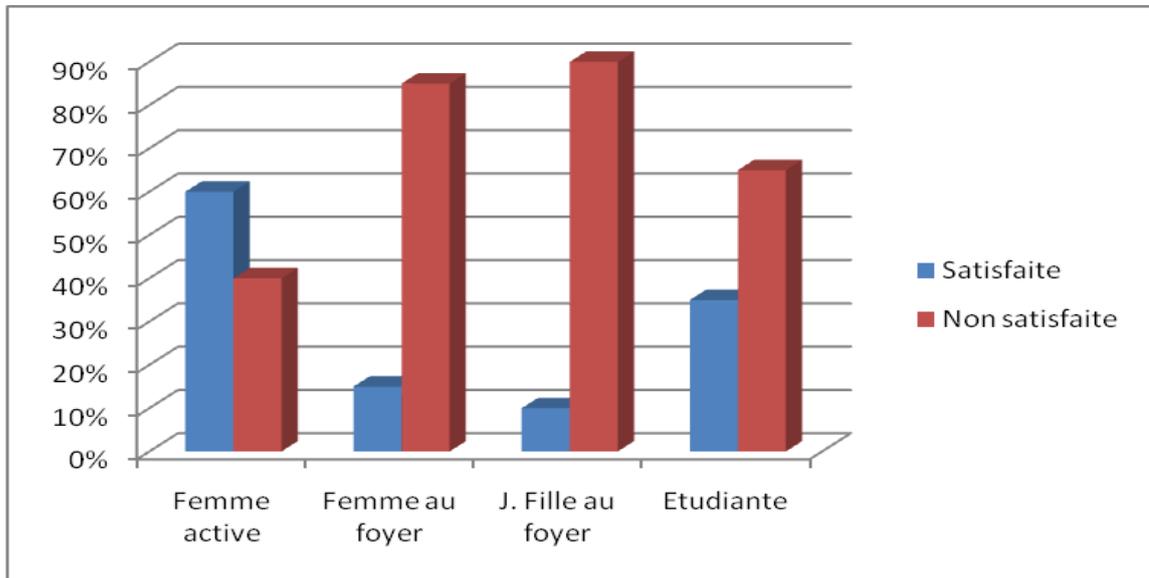
Tableau 13 - Êtes-vous satisfaite de votre vie (2009) ?

	Femme active	Femme au foyer	J. Fille au foyer	Etudiante
Satisfaite	60 %	15 %	10 %	35 %
Non satisfaite	40 %	85 %	90 %	65 %
Total	100%	100%	100%	100%

Source : enquêtes personnelles, 2009.

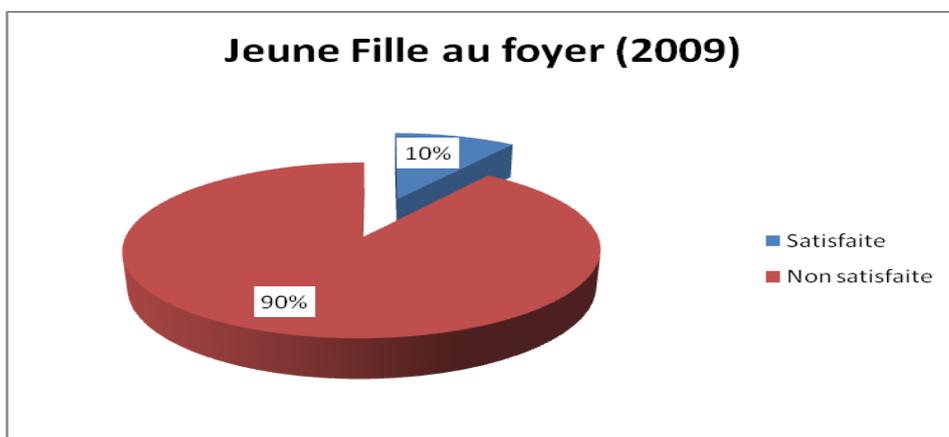
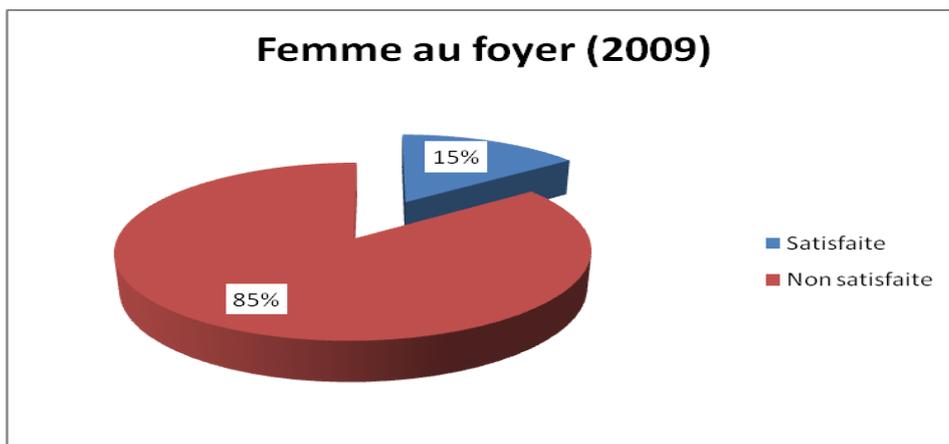
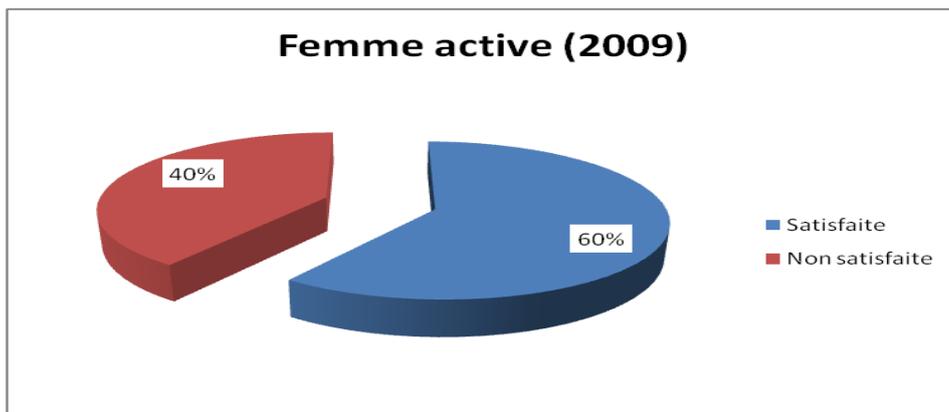
Figure8 : Êtes-vous satisfaite de votre vie (en 2009) ?

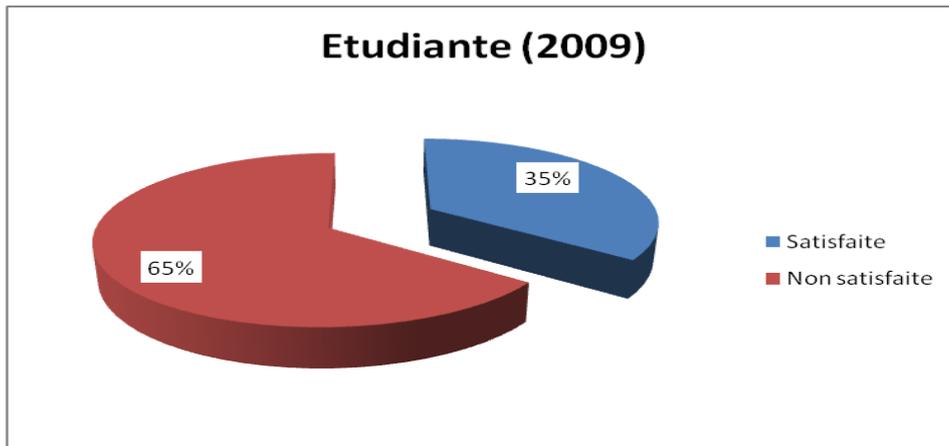
(Récapitulatif des réponses)



Source : enquêtes personnelles, 2009.

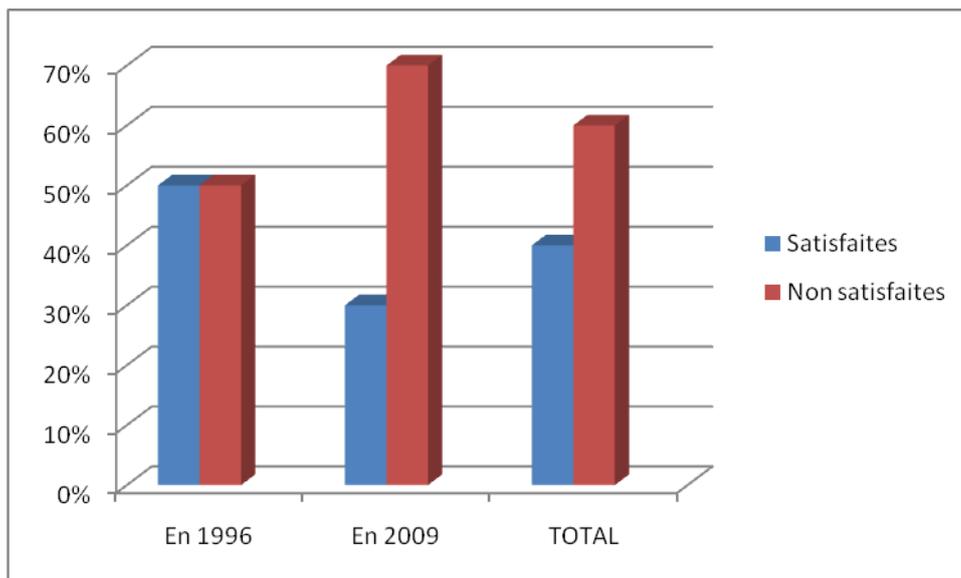
Fig.9 : Êtes-vous satisfaite de votre vie ? (Selon les catégories)





Source : enquêtes personnelles, 2009.

Figure 10 : Comparaison des réponses entre 1996 et 2009.



Source : enquêtes personnelles, 1996 et 2009.

En moyenne, plus de la moitié (60 %) des femmes constantinoises ne sont pas satisfaites de leur vie. La proportion des réponses négatives représente 70 % en 2009, contre 30 % de satisfaite. Cependant, en 1996, la moitié des femmes étaient satisfaites de leur vie. L'augmentation des femmes insatisfaites s'explique par leur aspiration

à l'égalité des sexes et leurs désirs de s'émanciper et d'avoir plus de droits et respects. L'ouverture de la femme algérienne sur le monde extérieur et son instruction sont les principaux facteurs de ce changement.

Les femmes au foyer, lorsque se disent qui ne sont pas satisfaites de leur vie en dehors du manque des moyens financiers, c'est à cause de la mésentente avec leur maris et le poids de la responsabilité des enfants car le mari ne participe pas à l'éducation des enfants ainsi que le manque des distractions et le manque de sorties en couple et en famille. D'autres femmes, leurs non satisfactions c'est à cause de non considération de leurs maris et de ne pas avoir le pouvoir de prendre des décisions concernant la famille.

Avant le non satisfaction des femmes au foyer était causée par l'autorité de la belle-mère, de ne pas être maîtresse dans son foyer et avoir des conflits avec la belle famille. Quant aux jeunes filles au foyer, leur non satisfaction s'exprime par le poids de la tradition et la contrainte sociale qui les soumet à des interdits.

Mais les femmes au travail, sont beaucoup plus nombreuses que les femmes au foyer à être satisfaite de leur vie. Celles qui ne sont pas satisfaite de leur vie, mettent en faute la mentalité de l'homme Algérien, qu'il a la même attitude et le même comportement qu'avait son père et son grand-père par ces temps où la femme était au foyer. Sa mentalité à l'égard de la femme qui occupe un rôle nouveau et un mode de vie différent n'a pas changé. Alors que son choix, au départ, a été sur la femme qui travail, conditions de vie obligent, la cherté de la vie s'est imposé de tout son poids sur notre quotidien, aujourd'hui plus qu'hier... De cette réalité, beaucoup de femmes se plaignent de ce que leurs maris ne les aident pas à la maison, pas même pour les devoirs des enfants. Alors le plein temps qu'elle doit assurer dans son travail ne la dispense pas de toutes les tâches ménagères qu'elle doit assumer.

4- Entre un traditionalisme imposé et un modernisme espéré

A- Définitions des concepts de Tradition et Modernité

a- La modernité d'IBN KHALDOUN :

Selon Maurice DE GANDILLE⁶, le texte d'Ibn khaldoun fonctionne comme un miroir reflétant les idées qu'on y projette selon les différents points de vue d'Occident et d'Orient, qui se sont succédées à travers l'histoire.

Il s'agit de montrer le paradoxe d'Ibn KHALDOUN qui tout en se reconnaissant dans la modernité et en adoptant la tradition survit à la faillite de la raison moderne en rattrapant la déraison postmoderne, le concept pivotale de la démonstration étant la combinaison de la sociologie et d'urbanisme.

« Ibn KHALDOUN est moderne dans la mesure où il est rationnel. Il est intéressant de signaler qu'au XII siècle les arabes étaient considérés par les chrétiens comme modernes parce qu'il pratiquait déjà la raison grecque » (Maurice de Gandille, 1992).

Le paradoxe d'Ibn KHALDOUN c'est que malgré la domination de la doxa conventionnelle, rigide et stérile, il arrive à renouer avec les principes de la logique scientifique, bref à exercer une forme rationnelle de la réflexion appliquée à l'Histoire. En cela IK est en rupture avec son environnement culturel mais en continuité avec les fondements de la pensée arabe, inspirée par les avancées de la philosophie grecque.

La modernité d'Ibn KHALDOUN est dans son effort de réanimation d'une rationalité endormie à la suite des siècles de décadence. Sa pensée est une forme isolée de renaissance arabe, contrairement à l'Occident qui au XV siècle retrouve la raison grecque d'une manière collective. C'est pour cela

⁶ Maurice de Gandille, 1992.

que la percée d'Ibn KHALDOUN, solitaire, n'aura aucun effet d'entraînement et finira par être submergée par la tradition rétrograde.

Maurice DE GANDILLE (1992) signale que : Ibn Khaldoun est moderne dans le sens de la modernité de la Renaissance : la raison est exaltée mais la religion et l'alchimie sont omniprésentes. Ce n'est pas la modernité de Descartes qui annonce la sécularisation et la domination du rationnel des sciences au dépend de l'irrationnel de l'occulte bien qu'encore persistant jusqu'à nos jours. On peut dire qu'Ibn KHALDOUN pourrait appartenir à la première modernité de la renaissance exempte de toute sécularisation et encore imprégnée par la religion, par l'alchimie, l'astrologie et la magie. Le rationnel du visible et du tangible n'a pas fait disparaître l'irrationnel de l'invisible.

b- La modernité selon Max WEBER :

D'après Vincent Jean Marie⁷, pour Max WEBER, l'avènement de la modernité ne se réduit pas à un simple "refus" de la tradition, mais signifie l'entrée dans une nouvelle ère de turbulences. Le monde social moderne est constitutivement instable, traversé par des convulsions révolutionnaires et contre-révolutionnaires. C'est un monde désenchanté, ce qui veut dire "en rupture avec la recherche de moyens magiques pour obtenir le salut". Si la rationalisation croissante des activités humaines, fil conducteur de la conception wébérienne de la modernité, constitue une puissance organisatrice de la vie et de la culture, elle se trouve aussi à l'origine d'une crise grave de l'individualité qu'il faut chercher à dépasser sans faire appel à des métaphysiques sociales. Dans ce contexte, Max Weber entend "faire des sciences sociales des disciplines de combat", à la fois ambitieuses

⁷ VINCENT Jean Marie « Max Weber ou la démocratie inachevée », Paris, Le Félin, 1998.

dans leurs visées explicatives et modestes dans l'appréciation des résultats obtenus.

D'autre part, les tensions qui traversent la conception wébérienne de la modernité, en particulier sur la place que l'activité et la culture politiques occupent au sein des pratiques sociales dominées par la rationalité moderne.

La politique de la modernité se veut, certes, "responsable" en ce sens qu'elle s'emploie sans cesse à redéfinir les compromis nécessaires à l'équilibre des rapports sociaux. Mais elle s'avère aussi soumise au jeu de différenciations fonctionnelles bureaucratiques qui concourent à la reproduction des inégalités politiques fondamentales et à l'étiollement des raisons d'agir en politique de la multitude des individus. La complexité envahissante du politique se retourne ainsi en "vide politique et en vide de la relation aux valeurs". L'espace des échanges politiques a du mal à fonctionner comme lieu propice à l'exploration des voies du changement social. Celle-ci entrevoit le destin contradictoire de l'individualité moderne d'être à la fois au centre d'un monde désormais sécurisé et sous l'emprise des dispositifs sociaux abstraits, d'être productrice de sens et prisonnière des routines qui résultent des processus de rationalisation.

c- Autres définitions de la modernité :

La tradition et la modernité sont deux systèmes de valeurs ayant chacun sa propre logique. Elles sont difficiles à définir vu que non seulement, elles recouvrent plusieurs concepts déterminés, mais que l'on ne s'entend pas sur leur sens exact, particulièrement pour la notion de modernité.

Pour nos interviewées, la notion de tradition est identique pour toutes, cependant les avis divergent sur le concept de modernité qui varie selon les catégories sociales.

Pour synthétiser, nous adapterons la définition citée par l'américain S. N. EISENSTADT en 1963 "historiquement la modernisation est le processus de changement vers ces types de systèmes sociaux, économiques et politique qui se sont développés en Europe Occidentale et en Amérique du Nord depuis le XVIIe siècle jusqu'au XXe siècle, ils se sont ensuite répandus dans d'autres pays"⁸.

Cette définition fut reprise par P. LABURTHE TOLRA et J.P WARNIER qui l'ont plus développée qu'EISENSTADT "... la modernisation est un processus de changement mais en outre la modernité valorise le changement et l'innovation. Ce qui est nouveau est perçu comme progrès. Une société moderne est une société qui se croit tourner vers l'avenir plus que vers le passé. La modernité est une valeur elle a donc ses apologistes et ses détracteurs."⁹

Alors que le sociologue Algérien Nadji SAFIR annonce "la modernité est une notion toute à fait récente, elle est typiquement occidentale et n'est apparue que lorsque les sociétés concernées se sont pensées comme telles, c'est à dire comme moderne. L'émergence de la modernité en tant que notion, est toute à fait contemporaine de la formidable expansion que connaît le capitalisme occidental au XVI siècle, expansion au cours de laquelle et par laquelle il achève de s'approprier le reste du monde auquel il apporte son ordre comme expression de sa domination..."¹⁰

Il rajoute par ailleurs concernant la modernité par rapport aux pays du tiers monde "par rapport au pays du tiers monde, la modernité a toujours fonctionné comme le système de valeurs provenant des sociétés occidentales articulé autour de leur rationalité et de leur vision du monde

⁸ P. LABURTHE-TOLRA, J.P. WARNIER, "Ethnologie, Anthropologie" P.U.F. Paris, 1993, p.6.

⁹ - Idem, p.9

¹⁰ - Nadji SAFIR, Idem, tome I, p.157

d'une manière plus générale. Fondamentalement, la modernité peut être entendue comme un processus exogène, engendré par le choc avec la civilisation occidentale dont il est le résultat le plus direct.

Contrairement aux sociétés occidentales qui connaissent, elles aussi les rapports tradition/modernité comme ceux existant entre deux entités auto produites, celle du tiers-monde se sont vu imposé la modernité”.

Dans nos témoignages, on retrouve à peu près les mêmes réponses pour la définition de la tradition “les traditions ces des choses anciennes qui font la différenciation d'une société à une autre ”

La tradition est beaucoup plus complexe et mérite de ce fait un bien plus grande attention. D'abord parce que les coutumes de la notion sont beaucoup trop floues et compliquent beaucoup les problèmes de définition. D'une manière générale, la tradition peut être entendue comme l'ensemble des normes, valeurs, institutions et pratiques autour desquelles s'opère un large consensus dans un groupe de fonction de leur légitimité historique. La tradition est fondamentalement caractérisante par son rattachement à une longue continuité historique, il est clair qu'elle n'existe pas en soi mais doit être comprise comme le fruit d'une confrontation. La tradition n'apparaît que lorsqu'elle se pose à autre chose qui n'est pas la tradition.

D'après la thèse de Sossie ANDREZIANE “ la tradition définie par la série famille/soumission/réclusion apparaît comme le négatif de l'autre (modernité), défini par la série travail/indépendance/ouverture... ”. Elle rajoute également le concept de “ traditionnel ” a une grande variété de référents : civilisation, aires culturelles, empires, royaumes, tribus”¹¹

¹¹ - Sossie ANDREZIANE, "Les réseaux sociaux des femmes maghrébines immigrées en Provence Côte-d'Azur", thèse de 3ème Cycle, Uni. Nice, 1981, p.10.

B- LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE ENTRE LA TRADITION ET LA MODERNITÉ

Le dualisme qui caractérise la société algérienne n'est que la manifestation de la bipolarité fondamentale qui travaille et tiraille l'Algérie entre la tradition et la modernité. Ce dualisme est le résultat logique de la rencontre de l'Algérie et de l'Occident.

Le démembrement de la société traditionnelle aussi bien dans son aspect économique que dans ses aspects politiques, sociaux et culturels c'est surtout le produit d'un contact occidental.

Les villes algériennes ont été marquées très vite par la dualité des sociétés : celle des musulmans (ou indigènes) et celle des colons (terme qui englobe aussi bien les propriétaires fonciers que les autres catégories françaises ou étrangères). La ville toutefois possédait ses règles d'organisation propres. Les quartiers arabes côtoyaient ceux où vivaient les Européens, mais marquaient leurs spécificités en restant attachés à leur culture.

L'introduction du système de valeurs économiques et sociales de l'Occident, a contribué au démembrement de la société traditionnelle et s'est durci actuellement en dualisme tragique entre la tradition et la modernité.

L'enjeu véritable de la tension actuelle entre la tradition et la modernité est, notamment, à cause du caractère fallacieux de la modernité conçue comme négation de la tradition.

Deux phénomènes particulièrement déterminants, l'urbanisation et le système de valeurs économiques et sociales importé, ont contribué à disloquer la société traditionnelle et ses économies.

Le rôle de la femme dans la société traditionnelle était lié à sa nature même symbolisée par la fécondité. A la femme, revenait constitutionnellement de

porter et de donner la vie ; à elle également devaient revenir, sur le plan économique, les activités de la fécondité et de maintien de la vie : fécondité au niveau de la production vivrière destinée à maintenir et à accroître la force vitale. A l'homme revenaient, par contre, les travaux durs et les activités de la mort : la pêche, la chasse et la guerre.

L'influence de l'économie et de la civilisation européenne sur les structures socio-économiques algériennes traditionnelles sont l'un des faits les plus marquants de la période coloniale. L'introduction de cultures nouvelles, destinées essentiellement à l'exportation et l'urbanisation, ont fortement ébranlées, désorganisées, puis disloquées la société algérienne traditionnelle.

Les besoins en matière de main-d'œuvre pour le fonctionnement des économies urbaines naissantes ont provoqué, sous des motivations diverses, un exode massif de la population rurale.

En effet, étant donné qu'ils sont les éléments les plus prometteurs qui tentent l'aventure des nouveaux centres urbains, on comprend que leur départ affecte et affaiblit les structures sociales et économiques de la société villageoise, sa sécurité et sa cohésion. Cette perturbation de l'équilibre de la société traditionnelle a pour une des conséquences d'accentuer l'attrait de la ville dans un processus cumulatif qui amplifie à l'extrême les mouvements migratoires vers les villes, mouvements aggravés d'ailleurs par l'insécurité (du terrorisme islamique) et par une injustice socio-spatiale. C'est ainsi que les villes algériennes apparaissent comme facteur majeur du démembrement de la société traditionnelle algérienne.

L'Algérie a connu un exode rural massif pendant la guerre d'indépendance, pour des raisons d'insécurité et, le plus souvent, à cause d'un regroupement forcé des populations rurales aux alentours des villes dans le but d'empêcher les moudjahiddines de s'approvisionner.

Après l'indépendance, l'Algérie a lancé un vaste programme d'industrialisation dans les villes, ce qui aggravé le déséquilibre entre la campagne et la ville. Par conséquent, l'exode rural s'est poursuivi et notamment l'exode de la main d'œuvre agricole.

Ainsi, les villes algériennes sont bien souvent le résultat d'un simple transfert du sous-emploi de la campagne vers la ville.

Dans les années 1990, à cause de l'insécurité dans les campagnes liée au terrorisme, l'exode rural a connu un nouveau souffle dans toutes les régions d'Algérie.

A Constantine, l'exode rural a donné un nouveau cachet au paysage urbain. L'adaptation à l'habitat urbain ne va pas sans difficulté pour les néo-citadins, notamment pour les femmes, chargées d'assurer la gestion de la vie familiale dans un espace restreint et très peu conforme au mode de vie traditionnel. A cela s'ajoute un manque de civisme qui constitue une autre manifestation de la ruralisation de la ville. Les vagues consécutives de migration ont empêché les nouveaux habitants des villes d'acquérir un esprit propre à la cité. Ainsi assiste-t-on à l'émergence d'un univers dominé par une logique campagnarde qui fait peu de cas de l'intérêt général et de la chose publique. Heureusement, cette ruralisation de la ville se trouve compensée par une urbanisation des campagnes. Les orientations politiques ont favorisé un développement harmonieux des différentes régions de l'Algérie : création d'infrastructures entraînant le désenclavement et le développement des campagnes (électrification, création de routes, d'écoles, etc.). A cela s'ajoute une homogénéisation des modes de vie renforcée par l'influence de la radio, de la télévision et internet.

Les villes algériennes étaient et sont relativement aujourd'hui, le lieu par excellence de la « détribalisation » des masses c'est-à-dire le lieu où se consomme la rupture entre ces masses urbanisées et le monde tribal/traditionnel.

En effet, la vie urbaine en Algérie brise non seulement la vie familiale traditionnelle, mais également le système économique. Elle entraîne la dégénérescence morale et spirituelle, la désintégration de la famille étendue, devenue impossible dans les nouvelles sociétés urbaines à cause du coût élevé de la vie qu'elle implique et de nombreuses obligations où l'idée généreuse de coopération économique se heurte à l'économie urbaine de compétition. Elle renverse la hiérarchie sociale traditionnelle et désintègre l'ensemble de valeurs qui constituaient la cohérence interne de la société algérienne traditionnelle.

L'indépendance n'a, donc, pas contribué à atténuer cette action corrosive. Au contraire, cet état de fait contribuait intensément à la désintégration de la société rurale. On constate, en effet, qu'à mesure que la ville grandit et s'affermi, la campagne s'appauvrit proportionnellement en hommes et en ressources, ce qui entraîne progressivement l'affaiblissement des structures sociales de la campagne. La ville agit dangereusement sur la campagne, par un mouvement de flux en lui aspirant ses forces vives.

Les villes algériennes connaissent eux-mêmes de très grandes perturbations. Elles connaissent tout d'abord une profonde instabilité psychologique et sociale. En effet, à la faveur de l'urbanisation, un type de rapports nouveaux va naître entre les éléments détribalisés (et urbanisés), rapports très artificiels qu'on essaie de normaliser en tentant de recréer en ville l'ambiance tribale.

Car malgré l'individualisme que favorise la vie citadine, on remarque une certaine solidarité entre les membres urbanisés d'une même tribu ou d'un même village. La conscience d'appartenance se modifie effectivement beaucoup plus lentement que les structures sociales en décomposition et elle se trouve même, paradoxalement, stimulée par le déracinement social. Mais l'esprit de solidarité lui-même se trouve entamé par le milieu urbain. De fait, la solidarité qui subsiste non seulement entre les éléments

détribalisés, mais également entre ceux-ci et leur milieu rural, constitue un obstacle sérieux à l'amélioration du niveau de vie des citadins et partant à la constitution d'une épargne nécessaire au développement. Ainsi le parasitisme qui s'est greffé sur l'éthique sociale de solidarité tribale et villageoise, devient un facteur de dégradation du vrai sens communautaire.

L'aggravation du chômage urbain consécutif à la dislocation de l'économie traditionnelle va lourdement peser sur le budget des travailleurs urbains dont la plupart ne touchent que des salaires de misère. Ainsi, on peut dire que le phénomène urbain a désorganisé la société traditionnelle sur le plan sociogéographique.

Le mobile fondamental de l'économie capitaliste de marché est le profit maximum pour l'individu alors que l'économie traditionnelle était une économie de service au profit de la communauté globale.

La disparité constatée du développement entre les secteurs de l'économie traditionnelle et le secteur de l'économie industrielle et commerciale implantée dans les zones urbaines actuelles, mais également par le fait que cette disparité se traduit par une dissymétrie de développement et d'influence telle que le développement des économies urbaines entraîne le dépérissement des économies traditionnelles

Cette tension qui se durcit de plus en plus en dualisme irréductible apparaît comme un obstacle de taille sur la route du développement économique, politique, technique et socioculturel de l'Algérie.

La solution doit-elle passer par la suppression de la tradition au bénéfice de la modernité ? Ici la modernité est identifiée aux valeurs de progrès et la tradition aux forces rétrogrades. Cette modernité qui évacue la tradition se confond elle aussi à l'occidentalisme, dans la mesure où tout son système de référence, toute son inspiration, toutes ses valeurs, sont enracinés dans

l'histoire passée et présente de l'Occident, qui apparaît une fois de plus comme la norme de tout progrès.

L'Algérie actuelle impuissante à résoudre sa crise entre la tradition et la modernité. La solution n'est pas dans cette négation de la tradition au profit de la modernité essentiellement occidentale, pas plus qu'elle ne peut résider dans le refus de la modernité, dans le retour pur et simple à la tradition.

La ville de Constantine se trouve face à un paysage urbain dans sa périphérie, où tradition et modernité se mêlent pour constituer un creuset permettant l'hybridation des cultures si nécessaire en ville.

Ainsi, la famille algérienne se trouve entre tradition et modernité. Selon Dalila AREZKI : "L'évolution des repères culturels met en évidence les conflits qui agitent les Algériens : d'une part, le conflit intra personnel, qui concerne la place que chacun tente de trouver entre tradition et modernité. D'autre part, le conflit interpersonnel, qui renvoie aux différences de valeurs entre parents et enfants, et plus généralement entre générations".¹²

Le passage vers le modèle occidental et ses valeurs modernes culpabilise les Algériens, qui appréhendent de devoir renoncer à leurs traditions. D. AREZKI signale que trois possibilités s'offrent aujourd'hui aux Algériens : la première solution serait de se soumettre totalement aux valeurs traditionnelles et donc d'ignorer les changements. La deuxième solution reviendrait à accepter totalement les valeurs modernes, donc renier leur

12- Dalila Arezki, « Conséquences psychologiques de l'éducation sous l'emprise du phénomène d'acculturation dans la famille algérienne », Études psychanalytiques, n° 2, 2000.

culture. Une troisième voie, la plus difficile semble-t-il, serait de concilier les deux aspects, de manière harmonieuse et originale.¹³

13- Idem

CHAPITRE II

CHAPITRE II

LA FEMME DANS L'ISLAM ET DANS LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE

1 - LE STATUT DE LA FEMME DANS L'ISLAM :

En Algérie, l'Islam est la religion de l'Etat. La société algérienne est une société dont tous les membres sont de religion islamique. De ce fait, la référence fondamentale en matière sociale est la religion signifiée par le Coran, les hadiths et la loi divine : La Charia avec une marque particulière pour le rite malékite, rite de la société algérienne.

L'Islam a consacré à la femme une place honorable en lui assignant le rôle d'éducatrice des générations. Il a relié la prospérité de la société à la prospérité de la femme. Le Coran a privilégié la femme en lui consacrant une sourate entière, « la sourate des femmes ».

Le prophète (paix et bénédiction sur lui) lui a assigné de noble responsabilité d'éduquer les enfants. Il a dit : « ... et la femme est gouvernante dans la maison de son mari et elle est responsable de l'objet de sa garde » (El Boukhari et Mouslim). La loi islamique sauvegarde les droits des femmes avant et après le mariage. Une femme a le droit d'accepter ou de rejeter des propositions de mariage. Le mariage forcé sans le consentement mutuel est invalide selon les enseignements du prophète.

Selon le Coran, charte de toute société islamique, la femme est l'égale de l'homme. Il y'a plusieurs versets ou l'égalité des hommes et des femmes en tant que croyants est affirmée, comme en les versets suivants : sourate IX verset 71 "*les croyants et les croyantes sont étroitement solidaires ils ordonnent ce qui est bien, proscrivent ce qui est mal.*"

La sourate 33 verset 35, souligne également l'égalité entre la femme et l'homme « *ceux qui sont soumis à Dieu et celles qui lui sont soumises, les*

croyants et les croyantes, les hommes pieux et les femmes pieuses, les hommes sincères et les femmes sincères les hommes patients et les femmes patientes, les hommes et les femmes qui redoutent Dieu les hommes et les femmes qui font l'aumône les hommes et les femmes qui jeûnent. Les hommes chastes et les femmes chastes. Les hommes et les femmes qui invoquent souvent le nom de Dieu. Voilà ceux pour lesquels Dieu a préparé un pardon et une récompenses sans limites..."

Dans le Coran, de très nombreux passages s'adressent à la fois aux croyants et aux croyantes, en insistant sur cette répétition d'un même mot au masculin et au féminin.

Marc Bergé, affirme a propos des textes Coranique, vis-à-vis de la femme dit : "Un souffle féministe parcourt par moment les textes les plus sacrés !la notion d'"usage" introduite, d'ailleurs, dans ce domaine fondamental pour les êtres humains, le sens du relatif et l'on sait d'autre part que les devoirs de l'homme vis-à-vis de la femme, en toute circonstance, sont caractérisés dans le Coran par des termes comme: "manière convenable", "attitude décente" et "équité." Il n'y a donc dans le texte révélé aucune marque de mépris de l'homme vis-à-vis de la femme et ce sont au contraire des notions de complémentarité et de réciprocité, des droits et des devoirs qui s'imposent."¹⁴

Donc il serait faux de dire que le problème du statut de la femme dans un pays de religion islamique est d'être attaché à la culture islamique.

Le prophète Mohamed, lors de son discours d'adieu à sa nation avant sa mort, prit encore soin d'insister sur le respect et la considération que le musulman véritable devait porter à la femme, enfin de prévenir la dégradation de la communauté musulmane après sa disparition. Le prophète a mis l'accent sur l'importance du respect de la femme comme le montre son discours suivant : "*Les meilleurs d'entre vous ceux qui traitent le mieux leurs femmes*". En réalité, la situation de la femme dans l'Islam n'est

¹⁴ Marc Bergé, "Les Arabes", Edition Lidis, Paris, 1981, p. 527.

pas inférieure à celle de l'homme, c'est plutôt la mauvaise interprétation des principes de la religion, car dans le Coran il y'a un verset qui met l'accent sur les obligations et les responsabilités du mari envers son épouse, comme l'indique le verset suivant : *"Les hommes ont autorité sur les femmes à cause des dépenses qui ils font pour assurer leur entretiens."* verset 38 de la sourate IX. Les juristes musulmans, ont interprété ce verset de la manière suivante : Ils estiment que la femme représente un élément inférieur exclu du pouvoir et soumis à la volonté de celui que la loi dessine, comme étant le dépositaire : le mari. Mais il y en a qui voient le contraire comme Marc Bergé explique "la femme est un "besoin" un "repos" pour l'homme, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur la réciprocité d'une telle fin ou d'un tel délasserement qui s'établissent entre les deux membres du couple une relation de complémentarité et de complicité toute naturelle. Si chronologiquement, selon le Coran la femme vient en seconde position. Les femmes toujours d'après le Coran, n'ont pas moins" des droits équivalents à leurs obligations."¹⁵

L'auteur a expliqué cela en s'appuyant sur plusieurs versets Coraniques, comme : *"... c'est un signe de Dieu, Qu'il ait créé pour vous des épouses tirées de vous, afin que vous reposiez auprès d'elles et il a établi l'affection (mawadda) et la bonté entre vous."* puis un autre verset qui dit : *"vos femmes sont un vêtement pour vous, et vous êtes un vêtement pour elles..."*

Ainsi que le prophète Mahomet explique aux musulmans les bons traitements de l'épouse (la Rifaqa) qui signifient l'attention et la tendresse du mari envers son épouse.

A ce sujet dit Marie BUGEJA¹⁶ qui était la rénovatrice de la condition de la femme algérienne pendant la colonisation "...j'ai eu la curiosité de consulter

¹⁵ - Marc Bergé, Idem, p126.

¹⁶ - BUGEJA Marie, « La tiédeur de la tente », Paris, 1923, p.270-271.

les textes sacrés des musulmans, or je ne me suis aperçue que la loi de l'islam était plus favorable à la femme que nous ne le supposions..."¹⁷

Elle poursuit plus loin "...j'ai pris connaissance de toutes les sourates; je ai trouvé que conseils; préceptes règles qui ont déterminé les coutumes et les mœurs de la vie d'Orient sans cependant l'immobiliser par une réglementation excessive".

Egalement Germaine TILLON dit à propos de la condition féminine de la femme musulmane : "...au XII siècle de notre ère, l'Islam engagea une lutte contre les turpitudes qui s'étaient dans la société arabe en voie d'urbanisation et seulement contre ces turpitudes, mais aussi contre leurs causes profondes. Parmi les turpitudes en question, il faut classer l'abaissement de la condition féminine... ces perspectives représentaient au moment où le Coran fut révélé, la législation la plus "féministe" du monde civilisé, mais elle constituait (et constitue encore) dans une tribu homogène, une véritable bombe explosive"¹⁸.

Elle aide ainsi à saisir, l'authenticité, l'importance de l'avènement du message Coranique en tant que définition d'un nouveau statut pour la femme : statut d'essence révolutionnaire. En effet, l'infériorisation de la femme anté-islamique, considérée comme inhérente à sa nature même, car liée profondément à sa sexualité, était un fait accompli et indiscutable.

Sakina MSSAADI a souvent évoqué la question de la femme musulmane et son émancipation. Elle signale que : "les maints exemples de femmes musulmanes illustres, ayant pris part au relèvement de la condition féminine et participé pleinement au développement de la civilisation islamique avant son déclin, prouvent que rien dans l'islam n'entrave les aspirations de la femme à une vie de plein épanouissement et de responsabilités au sein de son groupe social.

¹⁷- Idem

¹⁸ - Germaine TILLON, « Le Harem et les cousins », Paris, 1966, p.168-170.

La mise à l'ombre de la femme, tant déplorée et décriée par une certaine intelligentsia, est toute due au non-respect des institutions religieuses. Cette attitude provoqua un décalage entre la pratique sociale et l'idéologie musulmane"¹⁹.

La situation prestigieuse de la femme musulmane et son statut dans les textes Coranique dit DEBECHE Malika : "...Après L'alla Khadîdja, après Aïcha, après Fatima, d'autres femmes s'illustrèrent. Sous le règne des Abbassides et des omeyyades, en particulier, elles purent devenir conseillers de khalifes, professeurs et jurisconsultes, fonctions et privilèges qu'aucun État d'Europe ne leur a à ma connaissance, accordés jusqu'ici. Asmât, fille de Abou-Bakr, Alia bent Elmahdi, sœur de Haroun-Er-Rachid, Zoubéida épouse de l'empereur et d'autres encore ont élargi le champ des activités politiques et sociales de la femme..."²⁰

Au même sujet dit Sigrid HUNK "...A la cour des Ommeyyades, on n'en continue pas moins de goûter les histoires de l'antiquité arabe où des femmes de race noble, orgueilleuses, et fières gagnent le cœur des hommes où l'esprit combatif des jeunes filles et des épouses incite ceux-ci à accomplir des prouesses, et où l'approbation féminine reste le plus grand titre de gloire du mâle ...".²¹

Le prophète Mohamed a donné beaucoup de respect à l'égard de la femme. A la veille de sa mort, après son dernier pèlerinage l'un des derniers conseils que le prophète donna à ses fidèles en les priant de les suivre, fut de prendre soin, en essayant de se surpasser l'un à l'autre dans leur

¹⁹ Sakina MESSAADI, "Les romancières coloniales et la femme colonisée", E.N.L. Alger, 1990, p.85-86.

²⁰ - Djamila DEBECHE, "Les grandes étapes de l'évolution féminine en pays d'Islam", 1985, p.3-8.

²¹ Sigrid HUNKE, "Le soleil d'Allah brille sur l'Occident..." » Edition Allemandes, 1991, p.309.

déférence et leur considération à l'égard de leur partenaire féminine. Dans les paroles de prophète qui était rapportées par El-Boukhari et Mùslim dit : *"Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur à traiter les femmes.»*

Des auteurs occidentaux ont beaucoup parlé aussi à propos du respect de prophète à l'égard de la femme comme Lucienne Favre : "La vision Coranique déculpabilise les sexes. Mais c'est pour les rendre indisponible l'un à l'autre, et pour réaliser le dialogue des sexes dans le respect mutuel et dans la joie de vivre. Une tradition célèbre fait dire à Mohamed : *"Quand le serviteur de Dieu regarde son épouse et qu'elle le regarde. Allah pose sur eux un regard de miséricorde. Quand l'époux, prend la main de l'épouse et qu'elle lui prend la main, leurs péchés s'en vont par les interstices de leurs doigts. Quand il cohabite avec elle, les anges les entourent de la terre au Zénith..."*²².

En Islam, il n'y a pas de différenciation de sexe, dans la relation de l'être avec son Dieu. L'homme est jugé dans sa valeur intrinsèque seulement à travers ses actes et non selon la nature de son sexe. Un verset du Coran a été destiné spécialement à cette question afin d'empêcher toute injustice ou ambiguïté, furent parfois à la base de certaines relations entre les sexes : *« Tout croyant homme ou femme, qui fait le bien, nous leur donnerons leur récompenses en fonction de leur meilleures actions."* sourate 16 verset 97.

Un autre verset dit : *"aux croyants et aux croyantes, Alla a promis des jardins sous lesquels couleront les ruisseaux, où ils demeureront immortels. Il leur a promis d'agréables demeures, dans les jardins d'Eden. (Mais) la satisfaction d'Allah est plus grande. C'est là le succès immense."* sourate 9 verset 72 73.

Sans tenir compte des clauses Islamiques qui sont, l'héritage, le témoignage, la polygamie qui trouvent leur justification soit :

²⁰- Lucienne FAVE, "Orientale", Editions Grasset, Paris, 1970, p.44-45.

_ L'héritage : les raisons déterminant l'inégalité entre la femme et l'homme en matière d'héritage résident d'après (l'ijtihad) : La femme avant le mariage est prise en charge par ses parents ou son plus proche parent, une fois mariée, le mari assure tous les frais occasionnés par l'installation du foyer, et subvenir aux besoins de chaque membre de la famille. Cela explique l'inégalité du point de vue de la répartition sexuelle de l'héritage qui leur attribue seulement la moitié de ce qui revient aux hommes.

Alors que le code de l'Islam définit la situation économique de la femme comme une situation essentiellement dépendante de l'homme, elle a le droit de disposer de biens personnels. Elle jouit d'une indépendance complète dans la gestion de sa propre fortune.

_ Témoignage : Concernant le témoignage, l'inégalité la plus manifeste aux yeux des étrangers non musulmans, car le témoignage d'un homme seul équivaut à celui de deux femmes, sauf dans les cas où la femme est seule qualifiée pour témoigner.

2- Le voile :

Le voile c'est le phénomène qui relevait de l'étrange depuis longtemps aux yeux des étrangers. Il est le symbole de féminité dans notre société traditionnelle. Cet élément vestimentaire n'est pas le même dans toute l'Algérie.

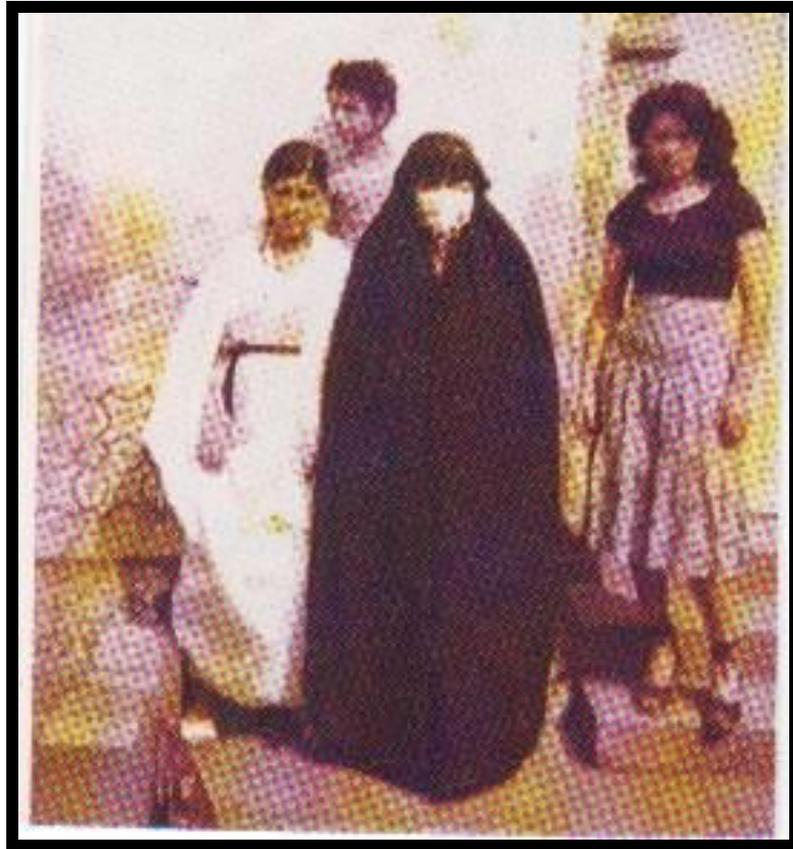
Il y a deux types de voile traditionnel dans le nord algérien. Dans l'Est algérien en particulier, à Constantine, le voile traditionnel s'appelle "M'laia", il est de couleur noire et se met avec une cagoule blanche "Aajar".

Dans le reste du nord, le voile traditionnel c'est "l'haïk" qui est d'une couleur blanche. Dans certaines régions, la femme le porte avec "Aajar", dans d'autres régions sans "Aajar". Cet élément vestimentaire apparaissait, et jusqu'à nos jours, comme la première perception féminine de la société traditionnelle. Sauf qu'actuellement il a disparu à part quelques rares exceptions remplacé par un autre voile étranger à notre société

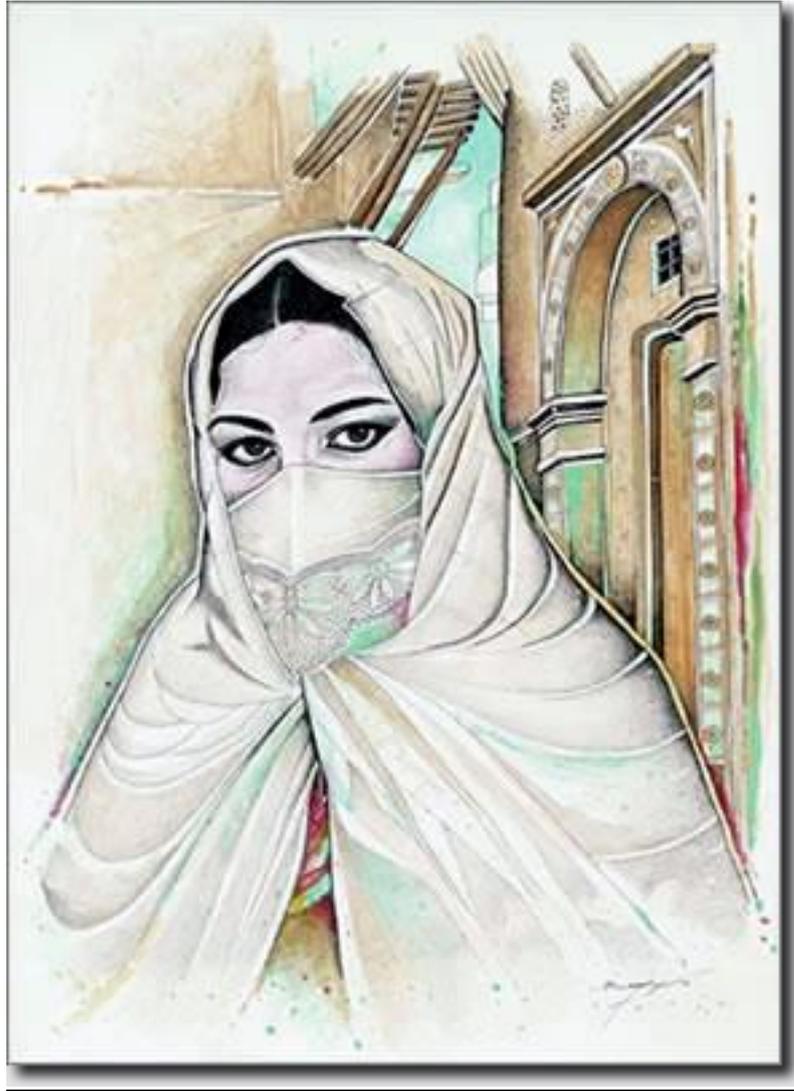
traditionnelle. Ce qu'on appelle aujourd'hui le voile islamique « hidjab ». Aujourd'hui, elles portent le hidjab pour ne pas être exclues de l'espace public auquel elles voudraient appartenir en faisant des études et plus tard, en travaillant. Alors le hidjab a une signification plus sociale que religieuse, leur accès à l'espace public est lié à l'usage du hidjab « version moderne ».



Photographie n°1 : Une Constantinoise qui porte le « M'laya », d'après l'artiste Farid Benyaa, Alger.



Photographie n°2 : Une constantinoise porte «le M'laya » et « l'Aajar »



Photographie n° 3 : Une Algéroise qui porte « Le Haïk » Portrait fait par l'artiste Farid Benyaa à Alger.



Photographie n°4 : Des Algéroises qui portent « le Haïk »

D'après notre enquête, il y a différents types de "hidjab", tout dépend de la cause qui a conduit la femme à le porter. Pour la plupart, c'est une question de conviction religieuse. Certaines vont y recourir, par exemple, en ce que c'est un mode vestimentaire moins coûteux. Pour les femmes plus âgées, c'est par ce qu'il est plus pratique que le voile traditionnel. Tandis que pour certaines femmes en particulier, les femmes actives et les étudiantes, la raison principale de mettre le voile islamique, est de se protéger de l'agressivité de l'homme dans les lieux publics. C'est comme un refuge pour ces femmes, qui leur assure une certaine protection, un certain respect.

Photographie n° 5 : Le "hidjab" d'une algérienne



D'après l'étude sociologique proposée par Hinde Taarji²³, elle défend l'idée que le "hidjab" ne signifie pas automatiquement le retour en arrière, où régression intellectuelle. Elle donne comme preuve : que dans les facultés, par exemple, les filles qui porte le voile font partie des étudiantes les plus studieuses et les plus brillantes. Elles accordent beaucoup de temps à leurs études.

Ainsi que, elles ont un plus par rapport à leurs mère car elles ont accès aux textes islamiques, ce que n'était pas le cas avant. C'était les hommes qui disaient aux femmes leurs droits et leurs obligations en fonction de la lecture qu'ils faisaient des textes.

²³ - Hinde TAARDJI, "Les voilées de l'Islam", Collection : Le Nadir, Paris, Balland, 1990.

Actuellement, les femmes accèdent ainsi aux textes en relation avec leur religion. C'est en soi quelque chose de positif, car l'homme ne peut plus venir leur raconter ce que lui convient.

L'homme qui demande aux femmes de mettre le voile, pour échappaient au regard étranger, c'est pour qu'elles deviennent ainsi absente, autrement dit, une certaine mise à l'écart de la femme. Cet isolement exprimait, plutôt une réaction des hommes contre les bouleversements socio-historique qu'une observance Coranique.

A ce sujet dit Sigrid HUNK note que le prophète n'avait pas intimé aux femmes l'ordre de se voiler le visage ni de s'isoler du monde extérieur. Et lorsqu'il avait exigé aux croyants l'humilité et la pudeur, il s'était adressé aux hommes autant qu'aux femmes. Il avait simplement ajouté pour celles-ci (qu'elles ne devaient pas faire étalage de leurs appas, hormis ceux qu'elles ne pouvaient dissimuler ; qu'elles devaient se voiler la poitrine et n'exhiber leurs charmes à personne si ce n'est à leur époux et à leur père). Quels étaient au juste les charmes féminins qui devaient rester dissimulés, telle était la question. Mohamed avait cité la poitrine. Mais des fanatiques théologiens eurent tôt fait de décider que le visage comptait aussi au nombre des appas défendus et que seules les mains pouvaient rester apparentes."

Actuellement, «le hidjab» est un sujet d'actualité dans le monde occidental et notamment en France. Les Français voient le voile islamique à partir d'une représentation liée à l'histoire ancienne (le danger du communautarisme) ou récente (la menace de l'islamisme).

Certaines, donnent un sens fabriqué au voile islamique. Celui-ci serait le signe d'un archaïsme, il traduirait le refus d'intégration dans la société française, voir hostilité à son égard.

Or, le voile ne revêt pas un sens univoque chez les musulmans de France.

Le voile est le signe de la permanence de l'identité d'origine. Il est le mode d'être non conflictuel de ces mères ou grands-mères dans une société différente de la leur. Ces femmes le plus souvent originaires des campagnes, sont arrivées en France avec le voile qu'elles ont porté depuis l'adolescence.

3- LE MARIAGE

a- La définition du mariage dans le code de la famille algérienne

La définition de mariage dans le code de la famille algérien est un contrat passé entre un homme et une femme dans les formes légales. Il a pour but de fonder une famille basée sur l'affection, la mansuétude et l'entraide, de se protéger moralement et de préserver les liens de famille.

La capacité de mariage était réputée valide à vingt et un ans (21) ans révolus pour l'homme et à dix-huit (18) ans révolus pour la femme. Les modifications introduites conformément à l'ordonnance du 5 Février et 27 Février 2005, modifiant et complétant le code de la famille, dans son article 7, fixent la date de l'âge du mariage uniformément à 19 ans pour l'homme et pour la femme.²⁴

Il est permis de contracter mariage avec plus d'une épouse dans les limites de la "charia" si le motif est justifié, les conditions et l'intention d'équité réunies et après information préalable des précédentes et futures épouses. L'une et l'autre peuvent intenter une action judiciaire contre le conjoint en cas de droit ou demander le divorce en cas d'absence de consentement. Le mariage est contracté par le consentement des futurs conjoints.

²⁴ - Ministère Délégué Chargé de la Famille et la Condition Féminine (en Algérie), Femmes algériennes... Réalité et Donnée, Février 2007,

La présence du tuteur matrimonial et de deux témoins ainsi que la constitution d'une dot. Le tuteur matrimonial "wali" ne peut empêcher la personne placée sous sa tutelle, de contracter mariage si elle le désire et si celui-ci lui est profitable. Toutefois, le père peut s'opposer au mariage de sa fille vierge si tel est l'intérêt de la fille. Également, il est interdit au "wali" qu'il soit le père ou autre, de contraindre au mariage de la personne placée sous sa tutelle de même qu'il ne peut la marier sans son consentement.

Concernant la dot, elle doit être déterminée dans le contrat de mariage que son versement soit immédiat ou à terme.

La dot est ce qui est versé à la future épouse en numéraire ou tout autre bien qui soit légalement licite. Cette dot lui revient en toute propriété et elle en dispose librement.

Par ailleurs Marc Bergé, à propos du mariage: "A l'égard du mariage, comparé à toutes les autres formes d'union, à l'époque, il faut reconnaître que Mahomet adopta une attitude très nette, d'abord en encourageant cette institution et, ensuite, en lui donnant une forme adaptée aux circonstances de l'époque: la polygamie"²⁵.

Le relèvement de l'âge au premier mariage est le facteur essentiel des changements qui révèlent par la même des bouleversements dans le système matrimonial. Il est noté qu'en l'espace de trente ans (entre 1966 et 1998) les femmes ont retardé de près de dix ans de leur premier mariage et la différence à ce niveau entre le monde urbain et le monde rural tend à disparaître. L'âge moyen au premier mariage au niveau national représente 33.0 pour les hommes et 29.3 pour les femmes (O.N.S, 2008)²⁶. Concernant la wilaya de Constantine, l'âge moyen au premier mariage est

²⁵ - Marc Bergé, Idem, p.528

²⁶ - Office national des statistiques

légèrement plus élevé que la moyenne nationale : il représente pour les hommes 33.5 et pour les femmes 29.6 pour la même période.

b- LA DOT DANS L'ISLAM :

Il y a une mauvaise interprétation des institutions musulmanes, au sujet de la dot. Certes, dans la communauté musulmane la dot est considérée comme une condition essentielle pour la validité du mariage, mais non suffisante. Elle est un prolongement d'une coutume antérieure à l'événement Islamique.

La dot n'est nullement considérée dans l'esprit de l'islam comme l'aboutissement d'une négociation financière, n'est le prix d'une vente de femme. Avant tout la valeur de la dot reste symbolique.

Elle peut être élevée comme peut se restreindre à l'offre d'une bague en fer, d'une corbeille de dattes, ou même un livre du Coran. C'était le cas à l'époque de prophète.

D'après les principes religieux, la dot doit rester à l'entière disposition de la femme. Elle lui sert ainsi à constituer son trousseau, qui peut même contenir des meubles si le montant est assez élevé.

Dans notre société, beaucoup de coutumes, sont originaires de la période antéislamique. Par exemple, la pratique qui constitue à évaluer le montant de la dot, car la dot élevée est contrairement à l'esprit de l'islam.

Dans un de ses discours, Boumediene a déclaré : "Nous combattons les idées rétrogrades qui on fait de la femme un objet vendable. Ce sont là des traditions qui n'ont rien de la religieux, puis que l'Islam religion du progrès, reconnaît l'égalité des droits à toute les humains".

La légende d'un achat des femmes musulmanes par leur mari, apparaît la dot comme étant destinée initialement à payer l'acquisition par le mari du

droit à la jouissance de la femme, cela blessé énormément la femme musulmane dans sa dignité.

S. MESSAADI²⁷ note que la dot : "Elle ne constitue en aucun cas paiement de la valeur de la femme. En effet, si cela était, pourquoi le mari qui aurait répudié sa femme avant la consommation du mariage, serait-il obligé aux yeux de la loi et de la religion de lui laisser une part du douaire ? Un verset coranique traite la question sans ambiguïté.

"Si vous les répudiez avant de les avoir touchées, alors ;(abandonnez leur) la moitié de ce à quoi vous vous êtes engagés, à moins qu'elles ne se désistent, ou que ne se désiste celui en la main de qui, est la conclusion du mariage" Sourate II verset 235 237.

Si la dot était le prix de la propriété physique de la femme, celle-ci n'aurait rien à recevoir du moment que la consommation du mariage n'a pas eu lieu. Les textes religieux et juridiques ne font aucune allusion à la dot comme prix de la valeur d'usage de la femme."²⁸

Dans la loi musulmane ; il y a certes une clause qui reconnaît à la femme le droit d'annuler la relation conjugale en demandant elle-même le divorce. Elle devrait à ce moment-là rendre justice au mari en remboursant la dot.

En cas de veuvage ou de divorce demandé par le mari, il est reconnu à la femme de bénéficier total de la dot, donc la dot n'a pas une valeur économique et le corps de la femme ce n'est pas un objet qui s'achète. Alors le mariage ce n'est pas l'aboutissement ou le résultat d'une simple convention financière fondée sur des intérêts.

²⁷ Idem,

²⁸ - Sakina MESSAADI, Idem, p.130

Le mariage dans l'Islam est considéré comme un acte sacré, un enseignement religieux, une vertu disciplinaire sur lesquels l'argent n'a aucune prise. Le mariage dans L'Islam est une prescription dogmatique à vocation autant sociale que morale.

c- La polygamie :

La polygamie C'est l'inégalité la plus manifeste chez toutes les femmes soit musulmanes ou autres. Cela est dû au mal interprétation des discours sacrés concernant la polygamie.

La polygamie existait à l'époque antéislamique. Le rôle du Coran était de la limiter sous réserve comme l'indique le verset suivant de la sourate les femmes (verset 69) dit : " *Eh bien prenez des épouses, par deux par trois, parmi les femmes qui vous plaisent. Si vous craignez d'être injuste envers vos femmes, ajoutez le Coran contentez-vous d'une seule épouse, c'est le meilleur moyen de ne pas être partial* ». L'homme ne pourra jamais être équitable dans ses sentiments avec deux femmes ou plus, à ce sujet Sigrid HUNKE²⁹ signale que : La polygamie en usage chez les arabes depuis les temps les plus reculés eut également sa part de responsabilité dans un tel état des choses. A l'origine elle avait permis aux tribus du désert de consolider leur prestige, de nouer de puissants liens familiaux et d'accroître leur puissance militaire grâce à une nombreuse descendance tout en remédiant à l'appauvrissement consécutif à leur luttes intestines comme à de continuelles migrations" rajoute plus loin :

« Pour de simples raisons économiques et matérielles, les humbles habitants du bled et du désert qu'ils soient nomades ou fellahs, n'auraient jamais pu s'offrir un tel "luxe", pas plus qu'ils n'auraient pu s'offrir celui de la polygamie, limitée par le prophète à quatre femmes ».

²⁹ - HUNKE Sigrid, « Le soleil d'Allah, brille sur l'Occident, notre héritage Arabe », Edition Allemande, 1991.

Le prophète Mohamed avait imposé à l'époux le devoir de protéger chacune de ses femmes et qu'elles fussent deux, trois ou quatre, de les traiter avec un grand souci d'égalité. Sinon avait-il ajouté : " n'en épouse qu'une car, c'est le meilleur moyen d'éviter toute injustice". N'affirmait-il pas par là que pour l'amour de la justice chaque homme devrait n'épouser qu'une seule femme ?³⁰

Ainsi que Marc Bergé explique, que la polygamie était une forme d'adaptation aux circonstances l'époque, dit : « On peut dire que la polygamie selon l'islam constitue une innovation de Mohamed. Il faut méditer le verset du Coran qui en parle, et en tirer les conséquences : "*épousez comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de ne pas être équitable, prenez une seule femme...*" verset 69 (saurate : les femmes.) »³¹

Si la polygamie est encouragée par l'islam, la monogamie l'est autant. La polygamie peut être évitée par la femme même. Car cette dernière peut exiger la non polygamie dans son acte de mariage.

Sakina MESSAADI dit à propos de la polygamie : " Dans la réalité juridique, la polygamie peut être évitée par la femme si elle le désire (dans la doctrine hanafite et chafite, par exemple), il y a aussi un verset du Coran qui soulève la question : "*Si vous craignez de ne pas observer les lois de Dieu, nulle faute ne sera imputée à l'un ou à l'autre, si l'épouse offre une compensation. Telles soient les lois de Dieu, Ne les transgressez pas. Ceux qui transgressent les lois de Dieu sont injustes*" Sourate II, verset 229.

Cette facilité juridique est le résultat d'un consensus entre théologiens et savants musulmans qui légifèrent sur la question.³²

30 – HUNKE Sigrid, Idem, p. 311.

31 - BERGE Marc, Idem, p. 60.

32- Sakina MESSAADI, Idem, p.148-149.

Ils prennent l'exemple de la condition imposée par le prophète. Il demanda à son gendre ALI, de ne pas se marier et imposer une coépouse à sa fille Fatima.

La femme qui refuse la polygamie peut alors inscrire dans le contrat de mariage une clause par laquelle le mari s'engagera à ne pas se remarier. Dans le cas contraire, la femme sera autorisée à reprendre sa liberté en demandant l'annulation du mariage à son avantage.

Ainsi que dans les hadiths du prophète est beaucoup répété l'histoire de la femme qui venait voir le prophète pour lui expliquer sa situation conjugale. Elle lui a dit qu'elle n'éprouvait pas de sentiments pour son mari malgré ses qualités physiques et morales. Alors le prophète lui a demandé la nature de sa dot, elle lui a répondu que c'était un jardin, donc le prophète lui a demandé de lui rendre sa dot en échange de son divorce. . De ce fait le prophète lui accordé le divorce sans demander l'avis de son mari.

Sakina MESSAADI à analyser l'image de la femme algérienne musulmane pendant la période coloniale et elle y dit que : *"La femme est présentée soit comme un être inférieurisé par un statut musulman coercitif. Soit comme un être lubrique, est que les malheurs déversés sur la femme algérienne par les romancières forment une longue suite infinie. Elles accusent l'Islam d'imposer à la femme de n'être qu'une nature de second ordre, incapable de dépasser sa situation prosaïque par une élévation spirituelle. Elles lui reprochent de la dépouiller de l'essence même de son être : son âme."*

Toujours d'après l'auteur, la femme Française a souffert elle aussi depuis l'origine des temps et qui souffre toujours de la subordination imposée par l'église et les hommes. Ignorait-elle réellement que le statut de la femme

chrétienne était plus soumise au pouvoir des pères de l'église qu'à l'enseignement de la Bible ?

Il est en tout cas facile à prouver que sa situation n'était pas des plus enviables. Les reproches adressés à l'islam ne sont pas loin des réquisitoires lancés contre l'église par Simone Beauvoir qui regrette tant le mépris affiché à l'égard de la femme par certaines positions d'hommes célèbres. Elle cite Tertullien : *« femme tu es la partie du diable, tu as persuadé celui que le diable n'o sait attaquer en face. C'est à cause de toi que le fils de Dieu a dû mourir, tu devrais toujours t'en aller vêtue de deuil, de haillons. »*³³.

Par ailleurs Alain Decaux à propos de la femme française signale que : "Les millions de françaises obscures, on ne nous en dit rien, ou presque. Le statut de ces femmes, leurs combats, leurs joies, leurs souffrances, c'est à peine si ces grands sujets sont effleurés ; la plupart des auteurs n'en soufflent mot.

Dans les manifestes des revendications, les femmes, nos contemporaines, affirment ressentir de la part des hommes le même traitement humiliant qu'il fut longtemps de mode de réserver aux races dites inférieures..."

Il rajoute que : « ...Le jour où les françaises élèvent la voix. Elles réclament d'abord l'égalité, source et fondement de toutes les aspirations révolutionnaires. Elles parlent, en suite, d'une nécessaire libération. Ces voix, d'abord isolées, prêchent dans un désert d'indifférence ou de sarcasmes. S'enflant au cours des ans, elles en viennent à étonner et, donc, enfin, à se faire entendre... »³⁴.

Concernant le statut de la femme dans la société musulmane, on n'a trouvé nulle part que la femme était mal traitée ou renfermée. Et comme c'est

³³ - Sakina MESSAADI, Idem, p.86-87.

³⁴-Alain DECAUX, "La soumission", Librairie Académique Perrin, 1972, p.14.

réputé l'islam qu'elle s'adapte à toutes les circonstances dans le temps et dans l'espace.

C'est pour cela, après les années 70, on constate une réislamisation intensive suivit par une émancipation de la femme par sa scolarisation.

En Algérie, pour améliorer la situation de la femme et de la jeune fille et, notamment, sa scolarisation, un projet d'alphabétisation a été mis en place.

Plus les femmes sont instruites, plus leur famille est en bonne santé, moins elles ont d'enfants et plus elles sont productives tant chez elles qu'au travail.

Les enfants de mère instruite ont aussi de meilleures chances d'acquérir une bonne éducation. Cette initiative leur permettra d'améliorer en général leur condition sociale et contribuant à améliorer toute les conditions de vie de la société, tout en s'appuyant sur le proverbe populaire qui dit : "éduquer un homme c'est éduquer un seul individu, mais éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation."

d- LA SOUMISSION :

Dans la société traditionnelle algérienne, l'autorité masculine est imposée inconditionnellement. La femme doit l'accepter comme une réalité absolue, indiscutable, étant donné que l'homme appartient à cette caste supérieure. La femme est conditionnée dès sa naissance à accepter et se taire. Elle est habituée au silence comme étant une vertu principalement féminine. Même quand il s'agit de se prononcer sur sa propre vie, la femme devrait s'effacer et laisser le pouvoir de décision à l'homme, l'idée de domination de la femme par l'homme est associée directement à la mal interprétation de la religion musulmane.

Qui fait apparaître l'islam comme le symbole de l'intolérance à l'égard de la femme. La soumettant à l'homme, il lui sacrifie sa liberté, son corps et sa dignité.

La soumission de la femme à la tutelle masculine la pose dans une situation de mineure d'une société patriarcale, basait sur la différenciation sexuelle.

La petite fille est initiée au respect à l'obéissance du sexe opposé auquel la prédominance est accordée. Elle est ainsi dès le début, soumise à un conditionnement progressif de son futur rôle de maîtresse de maison, d'épouse fidèle avec une obéissance forcée et muette, rend la femme une simple propriété entre les mains de son mari.

Cette situation de la femme, elle n'a aucune justification dans l'islam. Donc, il est évident que la situation de la femme algérienne d'aujourd'hui remonte à des siècles où la femme, devait plus que tout autre s'effacer, à des siècles d'interprétation étroite de la religion islamique.

Cette situation de la femme algérienne ce n'est pas un cas particulier pour la femme en Algérie.

La femme dans le monde a toujours souffert de sa situation d'infériorité par rapport à l'homme, même dans les pays démocratique. Dans l'article "femme du monde" à propos des femmes anglaises, il est dit qu'elles sont difficiles à cerner, elles sont cultivées mais mal vêtues, elles sont toujours à la pointe des revendications féministes... les 2.9123.000 d'anglaises (sur une population total de 58.305.000 d'habitants) ont appris à recevoir sans sourciller. En revanche, leur situation sociale semble les préoccuper d'avantage.

L'agent féminin connaît les pires difficultés à s'imposer. Pour elles, en effet, la bataille commence très tôt, dès lors qu'il s'agit d'intégrer ces grandes écoles, longtemps réservés aux garçons... Un peu plus tard, c'est au monde du travail qu'il faut faire face. Les plus hautes sphères du pouvoir, même si elles ont tendance à s'ouvrir un peu, ne laissent encore qu'une place toute relative à ces dames³⁵.

Véronique vergés, distributrice pour la chaîne de télévision canadienne CBC à Londres dit à propos du statut de la femme Anglaise :

Les femmes ont beaucoup de difficultés à accéder aux plus hautes marches du pouvoir. La raison vient de ce qu'on appelle ici le (all boy network) : «club des mecs" qui s'est formé dans les grandes écoles britanniques essentiellement masculines jusqu'à ces derniers années.

Pour le reste, on parle toujours de "glass ceiling» : (plafond de verre) qui empêche les femmes d'accéder aux hautes responsabilités. C'est insidieux, ça ne se voit pas, mais ça existe bel et bien. D'où l'image du plafond de verre".

En France, dit Jeanne Bourin³⁶ concernant la soumission de la femme française : "*Dès le XVI siècle, c'est-à-dire à partir du moment où les femmes*

³⁵ - FIALAIX Laurent, « Femmes du monde », Août 1996, n°5, p.77.

³⁶ - Jeanne BOURIN, in "Femmes du Monde", Août 1996, N°5.

perdent tous leurs droits et tous leurs pouvoirs, elles sont engoncées dans l'instrument de torture qu'est le corset. Il est resserre, les étouffe, les rend totalement fragiles" (Selon Jeanne Bourin, il y a un lien entre la contraintes vestimentaires, et la liberté de la femme.)

Elle poursuit *"Au moyen âge elles avaient le droit de voter ! Elles étaient majeures à douze ans, elles pouvaient faire les mêmes métiers que les hommes, elles pouvaient, sans demander l'avis de leur père ni de leur mari, gérer leur fortune..."*

En conclusion J. Bourin veut dire que tous ces droits et ces pouvoirs dont la femme a pu jouir et qui lui furent peu à peu retirés. La femme a commencé à récupérer ces droits après la première guerre mondiale. Elle rajoute que : *"au XVI siècle deux édits du Parlement, que je nomme criminels, nous rendent mineures à vie. Ils nous interdisent de faire les même métiers que les homme et d'avoir quelque fonction que ce soit dans L'État."*³⁷

C'était une brève présentation de l'infériorité de la femme en occident.

La situation inférieure de la femme, dans le tiers monde se présente autrement par exemple en Bénin, d'après Marianne DUBERTRET : La situation d'autant plus surprenante que l'article 126 de la constitution, qui assure l'égalité en droit de la femme et de l'homme, fait rire ou pleurer les Béninoises. Qu'on en juge, à peine 41% des filles sont scolarisées, contre plus de 75% des garçons. L'éducation des filles est secondaire. Si bien que pour un garçon à l'école, vous avez avec dix petites filles qui, à six ou sept ans, se retrouvent sur les marchés. Elles aident leurs mères à vendre. Concernent la polygamie, en Bénin elle n'est pas limité : un petit fonctionnaire des chemins de fer, avait douze épouses légitimes".³⁸

³⁷ - Jeanne BOURIN, in "Femmes du Monde", Août 1996,N°5

³⁸ - Idem.

En Asie, le problème de la femme est lié aux préjugés issus de la tradition et la préférence donnée aux enfants mâles. Ces traditions maintiennent la femme dans un statut inférieur à celui de l'homme. Exemple les femmes en chine. D'après l'hebdomadaire Chrétien d'Actualité « La Vie » : Si l'on demande aux femmes chinoises d'identifier le principal symptôme de la discrimination sexuelle dans leur pays, l'inégalité devant l'emploi arrive en bonne place. Mais elle est précédée par la discrimination dont sont victimes les mères qui donnent naissance à un bébé de sexe féminin. Le préjugé traditionnel contre les filles a été réactivé par la politique de l'enfant unique, mise en place par le régime communiste en 1979. Alors, on abandonne la fillette ou on la tue à la naissance si on n'a pas déjà supprimé le fœtus après une échographie le couple tentera ensuite de mettre au monde un garçon...

Car on venait de même de très loin : d'une civilisation où (rien sur terre ne valait moins d'une femme, créature affublée, d'une chevelure longue et d'une intelligence courte.) Les chinoises sont généralement moins compétitives sur le marché du travail, puisqu'elles ont un niveau d'études inférieur à celui des hommes. Ne pas perdre de vue que les trois quarts des femmes travaillent encore dans l'agriculture et sont en majorité non qualifiées "³⁹.

Pour conclure, nous avons choisi ce qui a dit l'anthropologue Françoise Héritier : *"Il y a eu une accélération de l'histoire au cours de ce siècle, et la condition féminine a été soumise elle aussi à cette accélération. Mais j'aimerais faire comprendre que les rapports contemporains du féminin et du masculin en occident ne sont pas dissociables du statut actuel des femmes dans les autres pays, ni même de situations historiques. Nous devons admettre que nous ne sommes pas le centre du monde..."* Elle confirme que la domination masculine est universelle, de tous temps, en tous pays. Et la

³⁹ - Marianne DUBERTRET, in "La vie", Paris, Mars 1996, p.54.

société matriarcale n'a jamais existé, il s'agit d'un mythe forgé par les hommes pour justifier la domination mâle. Alors, elle affirme qu'il n'a jamais eu une situation où la femme dominerait l'homme dans tous les domaines : politique, économique, domestique, culturel...⁴⁰

Sauf que dans des sociétés traditionnelles dès fois on trouve, que les femmes stériles ou ménopausées occupent une place spécifique importante. D'ailleurs, comme c'était le cas dans la société traditionnelle en Algérie. Ou les femmes âgées peuvent accéder au statut masculin : avoir droits à la prise de parole, à des comportements où la réserve et la pudeur féminine ne sont plus de mise. F- Héritier, conclue qu'il n'est pas dans la nature de la femme d'être inférieure. Mais c'est à partir de l'observation des différences anatomiques et physiologiques qu'a été construit un système de pensée qui présente l'inégalité comme naturelle...

La véritable évolution de la condition féminine est lente. Et la probable perspective de n'arriver jamais à une totale égalité ne doit pas nous faire renoncer à parvenir à l'égalité la plus large possible.

La femme mène un combat quotidien pour obtenir ses droits en Algérie. La conscience et l'évolution des mentalités sont des facteurs importants qui encouragent la femme à réclamer ses droits. Une personne interviewée, nous a raconté son train de vie qui traduit bien, à travers son exemple, l'évolution de la mentalité de la femme algérienne. Elle nous a raconté que sa mère s'est opposée farouchement à sa scolarisation. Elle a estimé qu'il valait mieux pour une fille de rester à la maison s'occuper des tâches ménagères. Son père et son frère n'étaient, pourtant, pas contre l'idée de l'envoyer à l'école. L'entêtement de la mère a fait que je sois cloîtrée à la maison. Je l'aide à élever mes frères, puisque je suis l'aînée et, en plus, l'unique fille. J'ai compris que, quelque part, ce sont les femmes qui sont

⁴⁰ - CHAUDEY Marie, in « Femmes du monde », Janvier, 1995, p.57.

contre les femmes. Les différentes générations ne se ressemblent nullement.

Quelques années plus tard, nous étions contraints de quitter notre petit village pour habiter la ville. J'ai constaté, ainsi que ma mère, que la majorité des filles de mon âge (15 ans) étaient des écolières. A ce moment, ma mère a regretté sa décision d'autant plus qu'elle reprochait, à son tour, à ses parents de ne pas l'avoir envoyée à l'école.

Nous avons compris une chose : dans la vie, il ne faut compter que sur soi, nous vivons dans une société où chaque individu doit avoir un « bagage » lui servant d'arme pour affronter tous les obstacles, seul le savoir permet à l'être de s'envoler et de subvenir à ses besoins.

4 - LA SITUATION DE LA FEMME ALGÉRIENNE DANS LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE :

Avant l'indépendance la société algérienne est divisée en deux :

- _ Sociétés de femmes.
- _ Sociétés d'hommes.

En Algérie, il existe deux sociétés, la société des femmes et la société des hommes, désignées ici sous les termes le monde des femmes et le monde des hommes. Ces deux sociétés masculine et féminine apparaissent comme cloisonnées, divisées par une frontière visible, les murs de la maison, l'une structurant sa vie à l'extérieur des murs, l'autre à l'intérieure de ces murs.⁴¹

Cette situation de la femme était due aux conditions politiques de l'époque. On ne concevait pas la femme algérienne ailleurs que dans sa maison. Pour sauvegarder la culture familiale et aussi pour empêcher l'intégration sociale. La femme dans la société traditionnelle était jugée selon le rang social de sa famille et de sa conduite : la jeune fille devait préserver son intégrité physique et morale. Il fallait qu'elle démontre ses capacités et valeurs féminines pour assurer l'existence domestique fonctionnement et entretien de la maison.

Dans la société traditionnelle algérienne l'idéal de la beauté est d'être une femme "grosse" alors on disait que cette dernière était plus capable de faire ces preuves de bonne ménagère (cuisine, couture, grands travaux domestiques).

Plus la femme met au monde d'enfants de sexes masculins que féminins plus sa situation se renforce au regard de son mari et de sa famille.

41 - Mustafa BOUTEFNOUCHET, "La famille algérienne", S.N.E.D. Alger, 1982, p.70.

Dans la société traditionnelle, la femme ne devenait femme qu'en enfantant, et elle ne devenait mère socialement qu'à la fin de l'éducation de son fils ou de sa fille, au moment du mariage et au moment où elle voit venir au monde ses petits-fils. Son statut de femme et de mère au sein de la famille est alors pleinement considéré. Elle a entièrement joué son rôle de procréatrice, assurant la continuité du nom de la famille et son rôle d'éducatrice en menant jusqu'au mariage son fils ou sa fille.

Ces quelques lignes nous permettent de mieux comprendre la situation de la femme dans la société traditionnelle qui est réputée d'être une société d'hommes faite pour et par les hommes. La femme n'avait pas beaucoup de prise sur ce monde. La tutelle masculine était une loi sociale. La femme était dans une situation d'infériorité et de faiblesse au nom de ses devoirs féminins. Elle occupait une place relative mais en même temps on la considérait comme le principal élément conservateur de la religion et de la tradition. En effet, elle est quasiment responsable de construire une société entière.

Le statut de la femme dans la société traditionnelle est différent entre la femme "urbaine" et la femme "rurale". Cette dernière à côté de ses préoccupations domestiques aide en plus aux travaux agricoles sur les terres familiales. Cependant, alors que la femme "urbaine" ne travaillait pas dans un système salarié, aujourd'hui, jeune fille, est scolarisée et la femme peut être salariée.

Exerçant un métier dans le monde du travail, elle donne une toute autre image de son statut et de sa responsabilité que celui de la femme urbaine au foyer qui ne franchissait le seuil de sa maison que pour des raisons précises et ponctuelles. Tandis que la nouvelle situation de la femme rurale se réduit aux travaux domestiques et à son rôle de procréatrice dans son propre monde "l'intérieur de la maison" marqué de règles, de conventions et de relations familiales. Pour l'observateur étranger, cette situation

semble étonnante, surtout que le statut social de la femme algérienne est pratiquement inexistant et qu'il se confine derrière les murs.

On constate que, la société traditionnelle a subi des transformations socio-politiques et socio-économiques et la femme au niveau de la société se forge un rôle et un statut moderne à la fois exigé par la dynamique de développement et souhaité plus ou moins par elle-même.

Cela dit, la femme obtient un nouveau statut qui est le fruit des mutations importantes intervenus dans le monde des femmes et dans les conditions féminines.

CHAPITRE III

CHAPITRE III :

LA STRUCTURE FAMILIALE ET LE STATUT DE LA FEMME

1- LA DÉFINITION DE LA FAMILLE :

Définie comme le noyau fondamental de la société, la famille est le fruit d'une construction social, qui est par conséquence influencée et transformée par les changements démographiques, sociaux et économiques. Traditionnellement, la famille en Algérie était, comme dans l'ensemble du Maghreb, une famille élargie composée de plusieurs couples avec leurs enfants. Mais, ces dernières années, la famille est devenue de plus en plus nucléaire. En général, est le plus souvent, les jeunes mariés veulent ou du moins souhaitent, avoir leur propre ménage. Souvent, c'est la famille de la mariée qui exige une habitation pour sa fille. Alors la famille a perdu son rôle économique et traditionnel. Car avant, la cellule familiale constituait à l'origine une communauté économique, réunissant autour de la terre cultivée du domaine souvent possédé en commun, les différents membres de la famille qui assurent leur subsistance en participant à l'exploitation de la terre.

Le changement qu'a connu la structure de la famille traditionnelle ne se limite pas uniquement aux faits structurels et organisationnels, mais se constate aussi du point de vue du mode de vie et à l'accès à la technologie que la famille traditionnelle n'a pas connu, ainsi que du mode d'habiter et du type d'habitat pour la plupart.

Définir la famille algérienne telle qu'elle se présente dans la société traditionnelle, nous amène à aborder le groupement domestique appelé "àyla".

SAFAR-ZITOUN Madani⁴² signale que : la difficulté dans l'utilisation de la notion arabe de « Ayla », famille « élargie » pour les uns ou famille « agnatique » pour les autres, procède souvent d'un phénomène de glissement de sens qui semble fonctionner puissamment dans les discours sur la famille algérienne et son évolution. La famille élargie s'affiche comme moderne du point de vue de son comportement. Certains considèrent que la famille nucléaire comme une sorte de « résidu », de « déchet » du changement social avec tout ce que cela connote comme jugement de survalorisation du passé.

Pierre BOURDIEU⁴³, soulignait le fait que la famille est avant tout une « catégorie réalisée », c'est-à-dire une notion créée de toutes pièces par les Etats centraux pour l'identification des foyers passibles de payer l'impôt. « La famille devenait cette entité qui vivait dans un espace résidentiel clos, préparant et partageant collectivement les éléments de subsistance matérielle »⁴⁴.

A partir d'une ayla primitive, qui serait la matrice structurante et le modèle générateur, on assiste à une consolidation de la famille nucléaire actuelle. Au début du siècle passé, la famille « élargie » a existé dans les campagnes et les villes.

La tendance à généraliser le modèle « élargi » au monde rural à partir du point de vue faisant, de la famille élargie de type patriarcal, une unité de reproduction biologique, sociale et de production économique.

La tendance à considérer que le passage de la condition rurale à la condition urbaine et l'opérateur principal du passage de la forme familiale

42 - SAFAR-ZITOUN Madani, « Structures familiales et urbanisation : le mythe de la famille élargie », in Actes du 3^{ème} colloque, Département de sociologie, 20-21 Janvier 2004, 2^{ème} partie, p.24 ;

43 Cité par SAFAR-ZITOUN Madani, Idem

44 - SAFAR-ZITOUN Madani, Idem

élargie à la forme nucléaire, du fait principalement du passage au salariat et à des activités délocalisées par rapport à la résidence.

La tendance à considérer ces passages comme s'étant réalisés à des époques récentes comme effet de la modernisation de la société.

Le phénomène social d'implosion urbaine a contribué à terme à inscrire celui de la famille élargie dans le paysage social algérien.

A la famille élargie urbaine comme forme et situation subies et imposées de cohabitation entre générations par le jeu de contraintes extérieures, s'oppose la réalité de la famille rurale, anciennement implantée ou en situation de migration, qui puise, dans les ressources de la parenté, les éléments de la solidarité lui permettant d'exploiter de manière optimale les opportunités d'un milieu socio-économique mouvant et hostile.

Une **famille élargie** est un ensemble apparenté de plusieurs personnes vivant dans le même foyer. La famille nucléaire a succédé à la famille élargie, mais cette hypothèse a été réfutée par des études démographiques. En effet, ces deux formes de structure familiale coexistent depuis toujours.

Une **famille nucléaire** est une forme de structure familiale correspondant à un ménage regroupant deux parents mariés ou non ainsi que leurs enfants, à l'opposé de la famille élargie qui peut compter plusieurs générations.

C'est aussi un terme utilisé par Emmanuel Todd dans les essais où il caractérise les différents systèmes familiaux sur la planète. La famille nucléaire d'Emmanuel Todd est définie par une relation parents-enfants libérale. Elle aboutit à la fondation d'un nouveau foyer par les enfants dès lors qu'ils deviennent parents et a pour résultat la non-cohabitation de plus de deux générations, c'est-à-dire la famille nucléaire en tant que structure familiale.

Une **famille monoparentale** est une famille constituée d'un seul adulte et d'au moins un enfant. L'enfant a pu être conçu hors des liens du mariage

sans que le père soit identifié (« mère-célibataire » ou « fille-mère »), ou l'un des parents avoir décédé. Cette formule est aussi utilisé pour des familles ou un seul parent a la charge des enfants, le plus souvent la mère. Dans le cas où les parents vivants ont divorcé, se sont séparés ou « dépassés », la famille est alors éclatée.

La famille élargie, tout en n'ayant pas d'existence résidentielle collective, existait partout mais sous des formes éclatées de regroupement de baraques autour d'un noyau fondateur et comme forme de reconnaissance et d'identification.

Le groupement domestique appelé "àyla", est constitué de proches parents qui forment une entité socio-économique fondée sur des rapports d'obligations mutuelles ; dépendance et assistance.⁴⁵

On note ainsi que l'àyla est composée de plusieurs personnes toutes unies par des liens de parenté directe.

Concernent la définition de la famille dans la société traditionnelle, c'est l'institution fondamentale qui comprend un ou plusieurs hommes vivant maritalement avec une ou plusieurs femmes, leurs descendants vivants et parfois d'autres parents⁴⁶.

La société algérienne a subi de nombreuses mutations qui n'ont pas manqué d'affecter ses différentes compositions.

Nous pensons donc que la famille n'a pas échappé à ces bouleversements : la guerre, l'immigration ou l'exode rurale, le changement de l'habitat : (le passage de la grande maison à l'appartement), le niveau d'instruction de la femme, le développement économique.

Pendant la période coloniale, les relations de parenté étaient très fortes et plus larges. Il suffisait parfois, d'être de la même région ou bien du même

⁴⁵ - DESCLOITRES Robert et DEBZI Laid, Système de parenté et structures familiales en Algérie, Aix en Provence, Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées, 1965, p.5.

⁴⁶ -Emilio WILLEM, Dictionnaire de Sociologie, Edition Marcel Rivière, Paris, 1961, p. 90.

village "douar" pour mériter l'appellation de "ben-ami» : mon cousin. Cette appellation de "ben-ami" dans la société traditionnelle n'est pas basée seulement sur la consanguinité, mais aussi sur l'origine géographique commune.

Par ailleurs, on constate aussi que la famille algérienne, a connu des transformations sous la pression de la modernité, qui l'oblige à suivre toutes les étapes de développement de la société.

L'évolution de la structure familiale de la tradition à la modernité s'est faite par le passage de la structure de familiale de "Arch" à la structure familiale de la famille étendue avant de devenir nucléaire, ce qui montre l'évolution de la structure familiale.

Nous retiendrons votre attention sur les systèmes juridique qui a changé avec les évolutions de la structure familiale. Dans la société traditionnelle le système juridique était basé sur le code de l'honneur. Le droit était pratiqué essentiellement que par "djama'a".

La "djama'a" est une réunion de tous les hommes pieux, intégrés et représentatifs, réunit chaque fois qu'un problème se pose dans la communauté et que celle-ci se doit de le résoudre par elle-même.

Après, l'indépendance, le système juridique se trouve devant une mutation profonde basée sur le code "civil" et le système politique communal "la mairie".

2- LA STRUCTURE DE LA FAMILLE ALGÉRIENNE :

La situation de la femme ne peut être expliquée, sans une connaissance parfaite, de la cellule de base de la société : la famille.

Les modifications du mode de vie de la femme algérienne se traduisent dans la structure familiale traditionnelle et son évolution. Ceci nous amène, à définir la structure familiale traditionnelle, et telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Dans une société statique, la structure familiale reste identique à elle-même, dans une société évolutionnaire. La famille se transformera au rythme et aux conditions d'évolution de la société⁴⁷.

Parmi les facteurs qui ont un impact sur la structure familiale, on peut citer la guerre, l'immigration à l'étranger, l'exode rurale, le changement de l'habitat, le niveau d'instruction de la femme, le développement économique.

- La guerre : L'effet de la guerre sur la structure familiale c'est de faire durer plus longtemps la structure familiale traditionnelle (famille étendue). Car les conditions de la guerre exigent que quelques hommes participent à la guerre tandis que d'autres se chargent de garder la famille.

-L'immigration : L'effet de l'immigration suppose par l'obligation de prendre un logement séparé des parents. Situé à une certaine distance ou à l'étranger. Donc l'immigration à précipiter l'affaiblissement de la structure familiale traditionnelle

⁴⁷ - M. BOUTEFNOUCHET, *Idem*, p.8.

-Le changement d'habitat : Dans la société traditionnelle, la famille étendue vivait dans la grande maison. Cette dernière évoluait avec l'agrandissement de la famille : Le mariage d'un fils ou d'un frère, dans la famille étendue se réalisait facilement. Il suffisait de construire une nouvelle chambre dans la cour de la grande maison. Ce qui n'est plus évident dans le nouveau mode d'habitat : l'appartement. Par contre, il est encore valable dans les zones rurales.

-Le niveau d'instruction de la femme : comme nous l'avons déjà montré l'obtention d'un diplôme permet à la femme d'exercer une profession et par conséquent avoir un logement indépendant des beaux-parents.

-Le développement économique et ces répercussions entraînent la transition, de la ruralité à l'urbanité et les transformations dans la structure familiale.

Dans la société traditionnelle, la structure familiale dominante est la structure de la famille étendue "ayla". Cette dernière est composée de : plus d'un couple central et de ces enfants. Ils vivaient dans une grande maison qui connaît des évolutions en relation directe avec celle de la grande famille. Quelque fois, la maison regroupe de trois à quatre générations.

Les personnes qui composent la famille étendue, sont toutes unies par des liens de parenté directe.

C. Lacoste-Dujardin⁴⁸, montre les modes qui unient les personnes de la famille étendue dit "les liens de parenté directe peuvent unir les personnes selon plusieurs modes : horizontal, vertical, horizontal-vertical réduits, simple.

-La structure horizontal : c'est des familles groupent plusieurs couples de frères et leurs enfants.

-La structure verticale : IL s'agit des couples, du père et du fils.

⁴⁸ - C. Lacoste-Dujardin, "Un village algérien, structures et évolution récente" S.N.E.D. Alger, 1976, Tome I, p. 127-128.

-La structure horizontal-vertical : les deux modes précédents sont combinés.

-la structure de la famille complexe réduite comprend un couple vivant avec ces enfants et une grande mère.

La structure de la famille simple c'est un couple et ses enfants."

C'était une simple présentation de la structure familiale de la société algérienne. Ce qui concerne la structure familiale dominante dans la société dite "moderne" c'est la structure de la famille simple.

Le changement de la structure familiale, produit un changement dans le rôle et les relations entre les membres de la famille : Le grand père tenait son autorité tenant du statut patriarche. Les fils mariés, qui travaillaient, remettaient la mensualité au père (grand père) et c'est lui qui leur donnait l'argent de poche. Il se chargeait de tout. Par Exemple, il achetait les habits pour ces belles filles, il approvisionnait le foyer. Actuellement, le grand père est devenu moins exigeant pour les enfants. Il a perdu de son pouvoir, autrement dit moins d'autorité. Les relations des membres de la famille avec le grand père, sont marquées de respect et d'affection.

Quant à la grande mère, elle a toujours son respect dans la famille qui est marquée par son influence féminine, surtout sur son fils marié.

Le père dans la structure traditionnelle, avait une autorité latente, moins de responsabilité à la présence du père (grand père).

Dans la nouvelle structure le père possède plus de responsabilité envers sa famille, il est moins distant par rapport aux membres de la famille. Avant dans la structure traditionnelle le père n'appelait jamais sa femme par son prénom. Il l'appelait plutôt par son nom de famille : comme fille de telle.

Aujourd'hui, il semble que le père entame le dialogue avec ses enfants. Il montre de plus en plus son affection à ses enfants, tandis que dans la société traditionnelle, il était plus pudique dans ses sentiments à cause des habitudes traditionnelles surtout en présence de père (grand père).

3- LE STATUT DE LA FEMME DANS LA STRUCTURE FAMILIALE TRADITIONNELLE :

Dans la structure traditionnelle la femme algérienne au foyer n'est qu'une simple victime de la claustration due au pouvoir marital.

En effet, la place de la femme dans la structure traditionnelle, ses préoccupations essentiellement domestiques étaient fortement valorisées par la société dans son ensemble, en particulier la femme à la campagne. Car elle participe couramment aux travaux agricoles et essaie d'augmenter les ressources par son travail personnel d'artisanat : tapis, poteries... qui le plus souvent, sont réservés aux besoins familiaux. Et jouant son rôle de mère protectrice à ce titre elle se justifie et s'impose au sein de son foyer.

Dans la structure familiale traditionnelle, le statut de la femme évoluait au fur et à mesure que la femme a des enfants et qu'elle prenait de l'âge.

La structure familiale, dans son passage du modèle "traditionnelle" au modèle "moderne" garde de multiples caractéristiques présentant un aspect permanent, concernant le statut et le rôle de la femme au sein de la famille dite "moderne".

Actuellement, dans un même foyer algérien, on trouve deux types de femmes. Ils s'opposent par des différences de génération, d'éducation, et il peut exister des différences pour une même génération.

Le premier type de femme (le type traditionnelle) est bien la femme marquée par la manière de s'habiller (port de gandoura : robe longue, du foulard sur la tête, port du voile). Et par la manière de se comporter (vie interne au foyer, attitude d'effacement et de réserve face aux hommes).
(Figure en dessous)

Photographie n°6 : La femme au foyer



Le second type de femme ou le type "moderne" : (matkadma), présente un aspect vestimentaire à l'occidental et un comportement plus ouvert sur le monde extérieur et sur le monde masculin.

La femme de la structure traditionnelle est peu alphabétisée ou a peu atteint un haut niveau de scolarisation et n'a pas connu le monde professionnel qualifié. Son existence privée est effacée, avec son intégrité physique et son rôle de procréatrice l'a mise dans un statut entretenue sans pouvoir de ce fait le changer à l'inverse de la femme "moderne" dont le niveau d'instruction est fortement déterminant de son statut actuel, par exemple elle possède et influe sur les décisions économiques au sein du foyer. Ce pouvoir qui, est strictement réservé à l'homme.

Les deux types peuvent se rencontrer dans une même famille. Deux sœurs dont l'une a suivi une scolarité approfondie et l'autre non, l'une a connu le

monde professionnel, l'autre non. Donc le statut de la femme de la structure traditionnelle est toujours valable.

Un des signes d'infériorité de la femme dans la structure familiale traditionnelle se retrouve dans son éducation, au sein de sa famille. A sa naissance, la première chose qu'on lui souhaite est un mariage réussi et le seul but de son éducation est d'en faire une maîtresse de maison soumise et accomplie.

4 - LE STATUT DE LA FEMME ALGERIENNE APRES L'INDÉPENDANCE

Après l'indépendance (1962), la société algérienne ne cesse de connaître des mutations et des changements profonds qui touchent les mentalités. Mais elle ne manque pas de recourir à certaines valeurs traditionnelles pour conserver son identité, bien que la société algérienne se soit fortement modifiée par le développement socio-économique et l'influence occidentale. Elle garde encore beaucoup de traits qui rappellent la société traditionnelle. Le pouvoir masculin sur la femme persiste au nom de la tradition et de la religion. La femme n'a d'existence que par son appartenance matrimoniale ou parentale, à un homme (père, frère, mari ou tuteurs) qui est maître de sa destinée. Et il est rare de trouver des femmes algériennes vivant seules. Parce que c'est mal vu, même la femme divorcée doit retourner vivre dans la structure parentale. Si elle n'existe plus, elle devra vivre avec une personne appartenant en général au lignage patriarcal. Car dans la société traditionnelle c'est cette lignée paternelle qui est responsable des femmes de la famille. Ces conditions mettent la femme dans une situation minorée, dans le cadre d'une société patriarcale.

Le monde extérieur était inconnu pour la femme, elle n'avait pas le droit à la scolarisation, le droit de sortir. Un dicton local rappelle cette condition « la

femme ne sort que trois fois dans sa vie, le jour de sa naissance, le jour de son mariage pour rejoindre le foyer conjugal et le jour de sa mort ».

Après l'indépendance, on n'a plus de craintes pour la femme. La scolarisation est obligatoire pour les deux sexes, l'État a accordé une grande importance aux droits de la femme, mais la réalité est toujours là. La femme algérienne n'est pas souvent maîtresse de son destin. Elle est dépendante d'une société basée sur le principe de la masculinité.

Actuellement, les statistiques de la scolarisation en Algérie montrent que le nombre des filles inscrites dans les lycées ou les universités dont les familles habitent les villages ou les quartiers populaires est toujours inférieur, à celui des filles qui demeurent les grands centres urbains.

On peut en déduire que les gens qui habitent les villages ou les quartiers populaires sont encore attachés aux traditions. Dès l'âge de la puberté (de 13/14 ans) la fille perd le droit de sortir. On le lui interdit directement ou indirectement (en lui demandant de faire des tâches ménagères et de s'occuper de ses frères et sœurs...) Ceci, l'empêche de réussir dans ses études. Les études ne sont pas faites pour elle, sa place est à la maison (comme la montre l'image n°7).

Photographie n°7 : Les petites filles mères



L'État a donné une grande importance à l'éducation de la femme, et la voie de l'enseignement, comme condition fondamentale de son évolution. Le père algérien ne voyait plus d'inconvénients majeurs à ce que sa fille poursuive des études pour lui donner une meilleure chance dans la vie. La continuation des études et l'accès de la jeune fille algérienne à un diplôme, ont maintenant une importance. Ces nouvelles conditions l'amènent à posséder un nouveau statut socioculturel et socio-économique inconnue de la société traditionnelle.

La femme rencontre son futur mari à l'université ou sur le lieu de travail, elle accepte le mariage à condition qu'elle continue de travailler. Dans ce cas, il y a deux problèmes posés :

Le premier est celui de ses futurs beaux-parents qu'ils n'accepteront pas de voir l'épouse de leur fils sortir tous les jours, le seul moyen étant alors de vivre loin de leur domicile. Ce qui fait modifier la structure familiale traditionnelle, comme on avait précisé auparavant.

Cependant, avec la crise du logement ils vont rester quelques années fiancées.

Après le mariage, le mari évoluant dans une société qui conserve ses traits traditionnels où la femme a un rôle limité à l'intérieure de la maison, va l'empêcher de travailler soit directement ou indirectement si il veut tenir sa promesse. De plus en plus exigeant, il n'acceptera jamais de partager les tâches ménagères et voudra plus d'enfants. En cas de refus de la part de la femme, il y a une seule solution " le divorce ".

On observe que la continuation des études de la femme conduit à plusieurs modifications de ses modes de vie et de ses conditions. Elle peut connaître des distractions, avoir son indépendance économique, possède la liberté de choisir et de fréquenter un futur prétendant au mariage avant les alliances. Ainsi, la moyenne d'âge du mariage a augmenté car la femme instruite n'épouse pas un homme moins instruit. En plus, l'effet automatique de retardement de l'âge au mariage dû à la scolarisation poussée de la fille il convient d'ajouter celui du temps que mettra la fille à accepter un mari parmi les candidats qui se présentent ou comme nous l'avons déjà dit attendre de trouver un logement indépendant, de plus elle aura moins tendance à accepter un mariage de parenté fréquemment pratiqué dans la société traditionnelle.

La nouvelle situation de femme a un grand effet sur la structure familiale traditionnelle.

Malgré l'éducation fortement marquée par la tradition basée sur la religion les efforts des femmes ont pu faire évoluer leur statut.

Après l'indépendance, la société algérienne a connu un phénomène étrange de la société traditionnelle. Avec son émancipation en participant à la guerre d'Algérie au rang du Front de la Libération Nationale (F.L.N.), la femme algérienne a revendiqué ses droits légitimes et elle continue à le faire aujourd'hui. Les parties féministes et leur révolution ont pris exemple de la voie suivie par les femmes occidentales (les femmes en France). Autrement dit, la culture occidentale a fortement influencé la vie sociale algérienne et en particulier celle de certaines catégories de femmes (les féministes) de telles sortes qu'elles étaient sur le point de perdre leur identité ou elles l'ont perdu.

Nous prendrons pour exemple le cas d'une femme âgée de 30 ans résidant au centre-ville de Constantine divorcée sans emploi malgré son niveau culturel d'études supérieures. Elle a accepté de répondre au questionnaire toutefois nous sommes heurté à son refus de répondre aux questions car elle estimait qu'elle n'était pas concernée par la tradition "les traditions ne me concerne pas du tout".

Après l'indépendance, fut une période où les mouvements féministe et la question féminine étaient dans une phase de revendication active, car les femmes instruites de cette époque possédaient une double culture et qui les disposait à une grande ouverture d'esprit. Cette époque de grâce que la république algérienne a connu sous la présidence de Boumediene période durant laquelle tout semble possible surtout lorsqu'il affirmait « *la libération de la femme n'est plus un aspect secondaire qui se surajoute aux autres objectifs...* »

Mais malgré les discours de l'Etat qui est structuré sur un point essentiel (la libération de la femme) et ses droits d'égalité avec l'homme, il est toujours rappelé que ses droits doivent se faire dans le cadre des valeurs arabo-islamique et le respect de ses traditions. C'est là où la société algérienne a

connu des mouvements féministes qui réclament “ un islam de progrès ”. En général, ces mouvements sont menés par des femmes qui ont reçu, pendant la colonisation ou au début de l'indépendance, un enseignement français et n'ont pas reçu une formation religieuse.

Ces féministes se trouvent devant de véritables conflits : l'autorité et le pouvoir masculin, le contrôle social traditionnel et l'influence occidentale. Tout cela conduit à une véritable révolution qui a fait du problème de la femme un sujet épineux et délicat dans une société conservatrice et qui mène à des problèmes socioculturels divers.

Il en ressort que les modifications du statut de la femme algérienne se réalisent dans une situation conflictuelle prise entre deux facteurs de valeurs, chacun possédant sa propre logique. Les forces culturelles qui s'affrontent sont la tradition et la modernité. Il faut aussi souligner les effets de la révolution islamique qu'a connue l'Algérie à partir des années 80 sur la vie de la femme.

Photographie 8 : Jeunes étudiantes algériennes



Photographie 9 : Un couple algérien?



En 1991, pour la première fois dans l'histoire de Constantine des milliers de femmes voilées se sont manifestées en faveur de la loi islamique voulant trouver un statut purement islamique. Elles sont contre toutes importations d'une culture occidentale. Souvent se sont des femmes qui mènent une vie active : on les voit participer dans la vie sociale du pays. Elles s'ouvrent à la vie moderne tout en restant dans l'étroite dépendance du pouvoir masculin et du "péché" et de la "morale religieuse". Ces femmes illustrent une grande partie de notre échantillon en Algérie, leur aspiration à la modernité et la même chez la femme moderne à la manière occidentale.

En ce qui concerne les résultats des enquêtes les femmes de tous les niveaux sociaux : nous constatons que 100 % des interrogées en 1996 ou 2009 aspirent à être des femmes évoluées mais aussi elles souhaitent que la femme algérienne en général deviennent moderne.

Dans le but de comprendre l'idée que se font les algériennes de la modernité, il a été mené dans notre enquête la question suivante :

- Comment définiriez-vous la modernité ? Nous avons posé cette question de plusieurs manières selon la catégorie à laquelle on s'adressait. Par exemple, que représente pour vous la modernité ? Ou bien comment vit la femme moderne ?

Bon nombre d'entre elles surtout les femmes au foyer ont répondu « la femme moderne est une femme instruite et éduquée ».

D'autres ont répondu « c'est la femme qui travaille et qui donne une bonne éducation à ses enfants ».

En 1996, à ce sujet, une femme au foyer âgée de 40 ans, dont le choix du mari a été suggérée, niveau d'étude primaire ayant 4 enfants, trouve que : "La femme moderne est une femme instruite qui joue bien son rôle de mère et son rôle de fonctionnaire, qu'elle a de bonnes relations avec les gens".

En 2009, femme âgée de 50 ans, non active, niveau d'étude primaire, définit la modernité comme « la facilité de vivre avec la nouvelle technologie et la liberté de sortir et peut faire face aux difficultés et elle a son mot à dire »

Tandis que chez la femme exerçant une activité professionnelle, la modernité à un autre sens. Par exemple, pour une résidente au centre urbain Hamma Bouziane, âgée de 36 ans, qui a suivi l'enseignement supérieur (profession enseignante), mari choisi, mère de 3 enfants, annonce que : "la modernité c'est l'ouverture pour ce qui se passe ailleurs et surtout la technologie".

Une autre femme âgée de 33 ans, niveau Bac, fonctionnaire, mère d'un enfant, mariée depuis 6 ans, dont mari a été suggéré, nous avons remarqué

qu'elle est très influencé par la façon de vivre en occident. Elle trouve que le mode de vie de la femme en occident est un idéal qu'elle ne pourra jamais atteindre dans la société où elle vit. Elle ne veut pas avoir beaucoup d'enfant parce qu'elle trouve qu'un nombre trop élevé d'enfants constituerait une entrave à sa liberté "j'ai beaucoup voyagé et fréquenté, je peux vous dire que la modernité c'est une chose que la femme algérienne ne pourra jamais obtenir "

La conception de la modernité chez une autre fonctionnaire âgée de 30 ans, niveau intellectuel enseignement supérieur, mari choisi, mère d'un enfant dit que "la modernité c'est l'adaptation de l'individu à des éléments nouveaux "

Nous avons également interrogé des étudiantes âgées de 20 à 25 ans pour un bon nombre d'entrés elles, la modernité " c'est le savoir vivre ".

La femme moderne, selon quelques réponses lors de notre enquête, c'est la femme titulaire d'un diplôme universitaire et qui exerce une activité professionnelle importante à l'extérieur.

D'autres témoignages sur le concept de la modernité seront cités ultérieurement (voir l'annexe).

5- Le modèle familial algérien et la cohésion sociale

Le modèle familial est caractérisé par la recherche du maintien de la cohésion sociale entre frères après leur mariage, et même après la mort du père. Cette cohésion est recherchée à travers un ensemble de règles visant à prévenir les divisions que pourraient provoquer les épouses⁴⁹.

La culture léguée par la tradition est un élément essentiel qui peut intervenir dans les situations les plus « modernes », l'habitus dans les nouveaux logements, l'émigration, les combinaisons d'activités, les rapports avec les administrations.

Les recherches sur la sociologie de la famille permettent de récuser le schéma évolutionniste qui établissait une relation nécessaire entre famille nucléaire et société industrielle, et où elles permettent de repérer à travers le monde quelques grands modèles familiaux en œuvre dans les transformations politiques, économiques et sociales contemporaines.

Plusieurs choses ont une implication sur la condition féminine et produisent les changements, notamment dans les milieux populaires, sont encore mal tolérées par les hommes et mal vécus par les femmes en Algérie :

- L'instruction des filles qui est maintenant intégré dans les stratégies familiales,
- La mixité des établissements d'enseignement et du travail,
- Le travail dans les lieux non protégés,
- Le droit au libre choix du conjoint,

⁴⁹ - CHAULET Claudine, « Stratégies familiales et rôles des femmes » in Femme, famille et société en Algérie, journées d'Etudes 2-3 et 4 Juin 1987, P.105-109.

- Les « sorties »,
- L'exercice du droit de vote.

Les changements en cours sont le résultat d'une adaptation du modèle familial aux conditions de vie nouvelles et à l'image de la femme moderne. C'est ainsi, que le travail des femmes était accepté, pour les jeunes filles, pendant quelques années avant le mariage dans le but de préparer son « trousseau » dans la perspective de mariage. Aujourd'hui, le travail féminin est devenu, généralement, une nécessité économique même après le mariage.

La participation de la femme mariée à l'activité économique lui permettra d'améliorer sa condition sociale. Son éducation et son instruction permettent son émancipation et son avance avec le courant de la modernité et du progrès. **Mais la question qu'on se pose maintenant comment se passe cette émancipation féminine ? Quelles sont les blocages à cette émancipation ? Quel rôle jouent-elles les organisations féministes dans ce domaine ?**

CHAPITRE IV

CHAPITRE IV : L'EVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME ALGERIENNE

1-L'émancipation de la femme en Algérie

Les bienfaits de l'émancipation féminine avance le courant du progrès que nul ne peut arrêter, seulement elle avancera seul sans but précis au gré du hasard et avec tous ses risques. Au lieu de ces prises de positions stériles, nous devons nous entraider et agir afin de préparer le chemin sur lequel progresse la condition de la femme et dont dépend l'avenir de tout un peuple.

Avant l'Islam, le peuple arabe n'avait pas de lois établies auxquelles il pouvait avoir recours en cas de différend ; il n'était soumis à aucun ordre établi, sinon des coutumes et des traditions observées depuis plusieurs générations.

Le conseil de la tribu s'y conforme pour rendre la justice ou à défaut les justiciables ont recours à l'épée pour trancher leur différend. Puis ce fut l'apparition soudaine de l'Islam avec des lois et des principes moraux très différents de tout ce que ce peuple avait observé jusqu'à là comme l'héritage sacré de ses aïeux⁵⁰.

Jamais auparavant, un mouvement ou une idée n'avaient visé à accorder ses droits à la femme en tant que membre de la société et campagne de l'homme dans la vie. Pour cela, l'Islam se trouvait devant une situation difficile et devait entreprendre une action délicate, car le problème de la

⁵⁰ - Tahar HADDAD, 2005, « Notre femme, la législation islamique et la société » Editions ANEP, Alger).

condition de la femme devait même être considéré comme l'un des plus épineux que la religion nouvelle eût affronté⁵¹.

Aujourd'hui l'émancipation de la femme remet en cause les fondements culturels et politiques de l'identité -ou des identités- mais elle aussi directement menacée par eux.

La condition de la femme reflète notoirement les particularités de tel ou tel système social et constitue un indice important du niveau de son développement⁵².

Le règlement du problème de l'émancipation des femmes ne se limite pas à l'instauration d'une égalité juridique et effective des sexes dans toutes les sphères de la vie, mais se présente comme celui de la libération sociale de l'être humain en général. Le développement de l'égalité sociale des femmes s'effectue, en Algérie, en un lien organique avec le progrès socioéconomique, politique, culturel de la société algérienne.

La mise en place des conditions nécessaires à un exercice réel par toutes les femmes de leurs droits est indispensable, car devenir un membre à part entière de la société permettra à la femme de s'émanciper et de participer à l'édification nationale.

51 - Tahar HADDAD, Idem

52 - Galina Andreeva et Elvira Novikova, 1987, «la femme dans la société socialiste » in Sciences sociales, p.151.

2- Les blocages à l'émancipation selon les femmes Constantinoises :

Les résultats de notre enquête auprès un groupe de femmes constantinoises, confirment un changement d'opinions importants pour ce qui concerne les blocages à leur émancipation. Des changements tangibles dans le rapport à la modernité. Leur nouveau mode de vie est sans doute favorable à sa marche vers la modernité dans le respect de l'échelle de valeurs classant les comportements et les attitudes selon leur degré de modernité.

L'éducation et l'instruction aident les femmes à faire un diagnostic de leur statut et obtenir des solutions favorables à leur émancipation. Les réponses à la question des blocages à leur émancipation, on distinguer une modification des réponses entre 1996 et 2009. Leurs réponses à cette question varient d'une période à une autre et entre les différentes catégories de femmes :

En 1996, le manque d'instruction est à la première cause qui empêche la femme algérienne d'évoluer d'après les femmes au foyer et les jeunes filles au foyer.

Cependant, c'est la tradition qui vient en tête d'après les étudiantes, contrairement aux femmes actives, femmes au foyer et jeunes filles au foyer. Quant aux résultats de notre enquête de 2009, les réponses des femmes actives et les étudiantes indiquent la tradition comme responsable des blocages à l'émancipation. Par contre 80 % des femmes au foyer pensent que c'est à cause du manque d'instruction.

Les femmes en général, attachent aujourd'hui moins d'importance au manque d'instruction parce que la proportion des femmes instruites a beaucoup augmenté. Ce sont les femmes actives (50 %) et les étudiantes

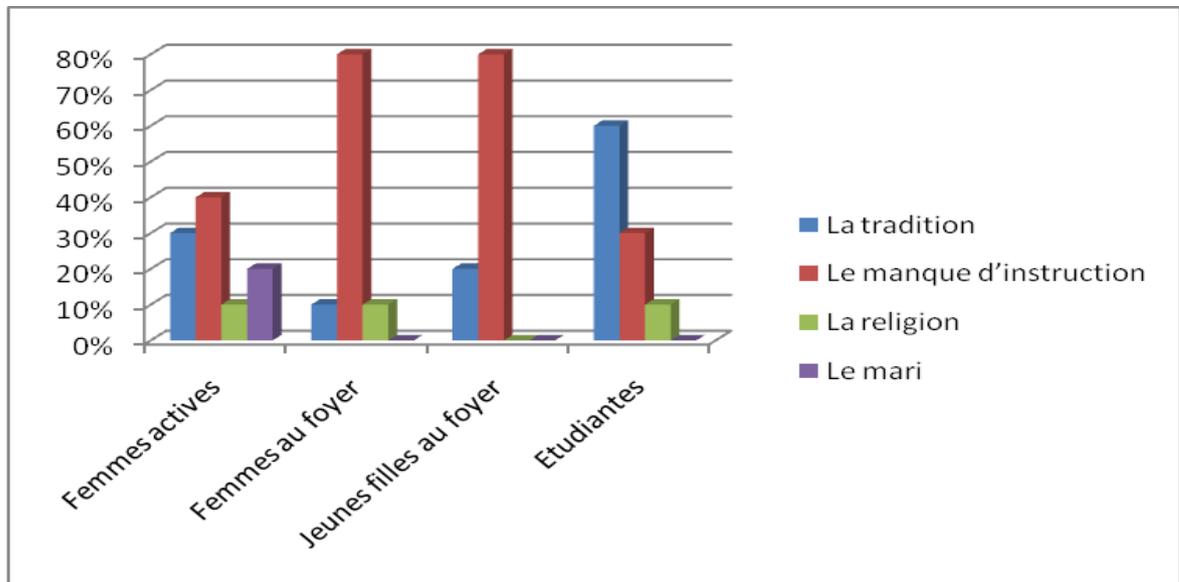
(60 %) qui invoquent la tradition comme obstacle à l'évolution, à légalité et à la promotion féminine.

Tableau 14 : Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer ? Les coutumes et les traditions, la religion ou le manque d'instruction ou le mari (en 1996) ?

	Femmes actives	Femmes au foyer	Jeunes filles au foyer	Etudiantes
La tradition	30 %	10 %	20 %	60 %
Le manque d'instruction	40 %	80 %	80 %	30 %
La religion	10 %	10 %	00 %	10 %
Le mari	20 %	00 %	00 %	00 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquêtes personnelles, 1996.

Figure 11 : Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer
(en 1996) ?



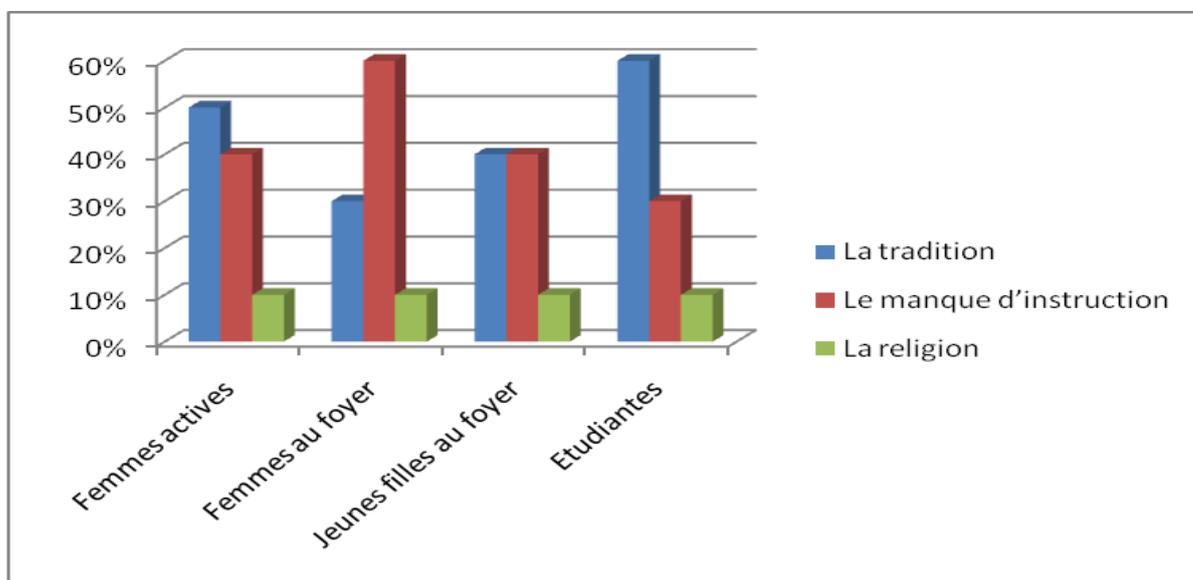
Source : Enquêtes personnelles, 1996.

Tableau 15 : Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer (en 2009)?

	Femmes actives	Femmes au foyer	Jeunes filles au foyer	Etudiantes
La tradition	50 %	30 %	40 %	60 %
Le manque d'instruction	40 %	60 %	40 %	30 %
La religion	10 %	10 %	10 %	10 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

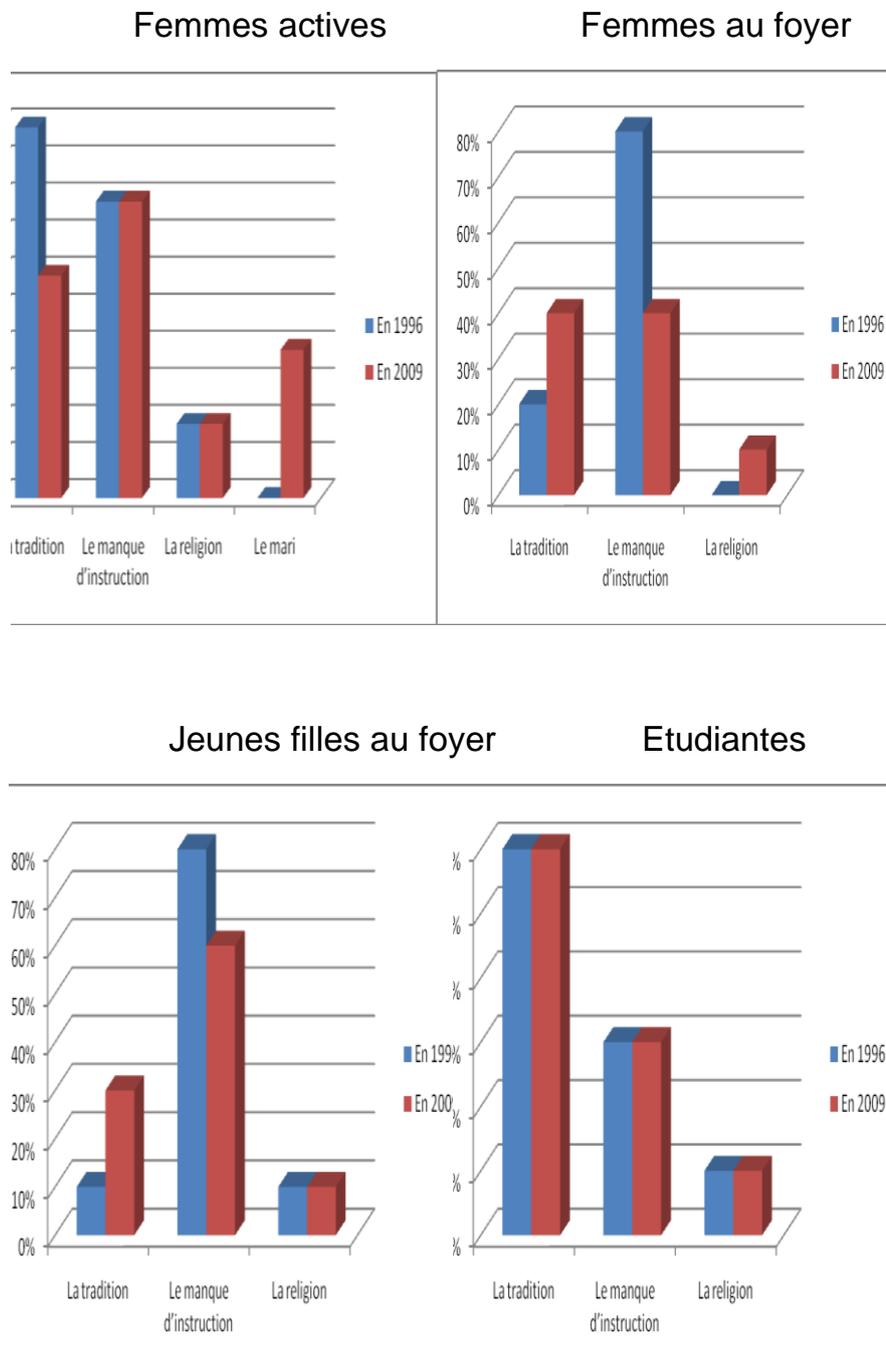
Source : Enquêtes personnelles, 2009.

Figure 12 : Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer (en 2009)?



Source : Enquêtes personnelles, 2009.

Figure 13 : Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer ? **Comparaison (entre 1996 et 2009)**



Source : Enquêtes personnelles, 1996 et 2009.

3- Les organisations féministes en Algérie

Le féminisme est un ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile. La pensée féministe vise notamment l'amélioration du statut de la femme dans les sociétés où la tradition établit des inégalités fondées sur le sexe.

Le féminisme a pour objectif de construire de nouveaux rapports sociaux et de développer des outils propres à la défense des droits des femmes et leurs acquis.

Un bref aperçu historique sur le féminisme nous paraît nécessaire dans la mesure où il s'inscrit de manière particulière dans le champ culturel et politique de l'Algérie.

Historiquement, le féminisme sous sa forme moderne surgit dans le cadre de la révolution française de 1789, désignant une théorie de l'action spécifique des femmes à caractère sociale et politique. Les idées nouvelles relatives à l'émancipation de la femme, exaltées par les jeunes révolutionnaires, furent vite muselées. Mais, hors de France, le flambeau fut vite repris. Les femmes ne devaient plus être considérées comme des êtres inférieurs.

Les mouvements féministes et les esprits éclairés ne pouvaient plus accepter un état de fait et du droit qui paralysait l'évolution des droits de la femme⁵³. Il faudra attendre la deuxième moitié du XX e siècle pour que dans certains pays l'égalité de droit entre la femme et l'homme devienne une réalité sociale et légale.

Né après l'âge industriel, en Europe et aux Etats Unies d'Amérique, le féminisme se réclame de mouvements plus anciens ou de combats menés

⁵³ - NEY BENSADON, « Les droits de la femme des origines à nos jours », p. 118-119, 1983.

dans d'autres contextes historiques. Il est parfois présenté comme une lutte menée afin d'abolir l'oppression dont les femmes sont victimes au quotidien. Les féministes cherchent à faire progresser les femmes dans leur contexte social, politique et économique, mais également dans la perception qu'elles ont d'elles-mêmes.

Historiquement, la femme a été généralement exclue de nombreuses sphères qui lui sont aujourd'hui accessibles (politique, économique, militaire, etc.). La femme a été souvent cantonnée à un devoir de femme de ménage et jusqu'à nos jours son rôle ne dépasse pas le cadre familial (mère de foyer) notamment dans la société traditionnelle.

Les femmes étaient privées bien souvent entre autres du droit de vote, de gestion de leurs revenus, du droit de divorce et de l'accès à certains espaces exclusivement réservés aux hommes.

Le premier rassemblement des organisations féministes a eu lieu à New York en 1837 avec la participation de 81 représentantes de 12 Etats.

Ainsi, plusieurs organisations ont vu le jour pour la protection juridique des femmes actives dans plusieurs villes comme Chicago, Saint-Louis, Boston, et New York, à cause des mauvais traitements des femmes et des inégalités entre les deux sexes.

Les pays qui ont su prendre des dispositions originales accordant à la femme des droits lui permettant son plein épanouissement ne sont pas nombreux : il s'agit de la république fédérale allemande, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Sénégal, la Chine, l'URSS, les Etats-Unis, le Canada et la France.

En France, les femmes représentent 52% du corps électoral en 1983. Depuis l'ordonnance de 1944, la femme vote mais n'est pas souvent élue. En 1979, si quatre femmes siègent au gouvernement, 3.2 % des sièges

sont occupés par des femmes à l'Assemblée Nationale, soit 18 députés sur 491. Aux élections législatives de Juin 1981, 28 femmes députés ont été élues⁵⁴.

En Algérie, à partir de 1962, l'union national des femmes algériennes (UNFA) s'est créé sous l'égide du FLN dont le but de permettre à la femme algérienne de s'intégrer dans la société, pour avoir ses droits et ses devoirs afin qu'elle puisse participer au développement du pays.

L'émergence des femmes sur la scène politique moderne en Algérie s'est faite dans le cadre de la lutte anti-coloniale ; l'action spécifique des femmes visait, non pas, à mettre en valeur un droit particulier, mais au contraire, à affirmer l'unanimité du peuple contre le colonialisme, et l'égalité de l'homme et la femme sous la répression coloniale comme dans le combat libérateur.

Le féminisme, en raison de son histoire particulière dans les pays occidentaux, est chargé de ses connotations : il paraît comme l'équivalent de « guerres des sexes » dans son contenu, et aperçu comme un véhicule de l'influence culturelle étrangère.

L'égalité des sexes est codifiée dans les trois constitutions algériennes (1963, 1976 et 1984) mais pas dans le code de la famille, adopté en 1984. L'histoire du code de la famille (inscrit à l'ordre du jour depuis 1963) est significative de l'enjeu des luttes sociales que représentent les femmes.

Aujourd'hui, des changements ont été apportés au niveau de la législation, notamment concernant les amendements au code de la famille. Ces changements vont produire des effets à moyen terme et le mouvement des femmes devrait en tenir compte dans l'élaboration de ses stratégies.

⁵⁴ - NEY BENSADON, 1983, « Les droits de la femme, des origines à nos jours », collection que sais-je ? Paris 1983.

Les mouvements de femmes se diversifient pour donner lieu à deux tendances différentes : l'une d'inspiration laïque, l'autre d'inspiration islamique.

***Le féminisme officiel ou féminisme d'Etat :** Il s'agit du ministère délégué de la condition féminine dont les pouvoirs sont extrêmement limités. Jusqu'aux années 1990, le féminisme officiel se manifestait dans l'organisation nationale des femmes algériennes (UNFA) devenue actuellement une organisation indépendante de l'Etat mais restée proche du FLN.

***Le féminisme laïc :** revendique une citoyenneté fondée sur le travail salarial et l'égalité juridique dans la famille. Les revendications portent sur l'élaboration du code de la famille, le droit inconditionnel à l'emploi, la majorité civile au même âge que l'homme. Dans le contexte algérien, les problèmes de la laïcité, l'égalité des sexes et la modernité sont toujours de l'actualité.

L'activité des féministes laïques consiste souvent en l'organisation des séminaires, rédaction des pétitions et autres activités de formation (genre, code de la famille). Ses références et ses actions procèdent des traditions et méthodes occidentales.

***Le féminisme « islamiste » :** est peu visible mais travaille la société en profondeur par des actions de proximité. Si ses élites sont instruites, il est plus implanté dans les milieux populaires et se distingue par le choix vestimentaire du port du voile islamique dont les motivations sont diverses. Leur interprétation de l'Islam insiste sur l'aspect positif du Coran et sur les figures les plus symboliques les plus importantes de l'Islam : Khadija et Aïcha, les femmes du prophète. Les femmes islamistes luttent contre les pratiques sataniques (sorcellerie, rites, etc.), considérées comme un faux islam. Ces femmes retrouvent à partir de la mosquée une sorte de

sociabilité et recréent un monde de femmes qui a été éclaté par la modernisation brutale. L'objectif primordial des féministes islamistes reste la mobilisation de la société féminine autour des enjeux sociaux tout en revendiquant une identité de mère et une citoyenneté « religieuse ».

Le terrain reste difficile à ces organisations féminines parce que leur capacité de négociation se révèle extrêmement limitée et diverses actions sont menées au rang dispersé et ne contribuent pas à construire un mouvement féministe et à augmenter ses capacités de lutte et d'intervention.

Les jeunes générations qui représentent l'immense majorité dans un pays démographiquement jeune sont partagées entre l'islam et la culture mondiale. Ces jeunes sont également influencées par les effets induits par l'intégration du pays dans le processus capitaliste ou le poids de la mode est énorme. La transmission des expériences de lutte et de vie de la part des élites féminines aux jeunes générations reste un échec. Les féministes algériennes sont donc, incapables d'avoir une vision commune d'une part, et d'autres parts, ne sont pas en mesure de transmettre des luttes aux jeunes générations. La question qu'on se pose aujourd'hui, **comment dépasser les obstacles pour arriver à un mouvement de femme suffisamment puissant et capable d'influencer les pouvoirs publics ?**

Le mouvement des femmes en Algérie est un mouvement qui s'est pratiquement éteint, car les femmes ont disparu de la scène publique – plusieurs d'entre elles se sentant menacées se sont exilées du fait du terrorisme qui ne permet quasiment plus l'exercice d'activités politiques dans le pays. Donc le seul endroit où les femmes militent aujourd'hui en Algérie c'est dans les syndicats, dont le principal syndicat est l'Union Général des Travailleurs d'Algérie (UGTA) qui est une organisation plutôt politique qui sert de relais au pouvoir. La lutte des femmes au sein de ce syndicat s'est surtout faite à travers la commission féminine, et a eu une

incidence sur l'ensemble de l'arsenal juridique en Algérie. Elles ont par exemple pu obtenir le vote d'une loi sur le harcèlement sexuel. Ce fut une lutte essentiellement politique et non revendicative, car les femmes leaders dans les syndicats sont plutôt cooptées et ont en général les mains liées.

Les femmes elles-mêmes évoluaient sérieusement dans leurs conceptions des buts et du sens de leur vie pour traiter correctement un sujet aussi vaste.

A l'aube du XXe siècle, en France, aux Etats-Unis d'Amérique, en Grande Bretagne et en Allemagne, la condition féminine évoluait lentement malgré une opinion publique parfois réticente. Nous sommes loin du but et les féministes devront soutenir une lutte tenace pour parvenir à une certaine égalité juridique des droits de la femme avec ceux de l'homme⁵⁵.

⁵⁵ NEY BENSADON, 1983, « Les droits de la femme, des origines à nos jours », collection que sais-je ? Paris 1983.

4- La promotion de la femme par l'instruction et le travail

Avec une certaine ferveur militante et une unanimité, nos interlocutrices estiment que le statut social des algériennes est trop bas. Celles-ci sont volontiers présentées comme des victimes. Ce sont des victimes de la tradition, des hommes et de la société. La tradition les prive d'instruction, les cantonne aux travaux domestiques et réduit leur univers au seul confort de leur époux et de leurs enfants. Car, si l'école est inutile elle est aussi dangereuse. Pour les femmes et surtout pour les jeunes filles, s'aventurer hors de la maison sans chaperon, c'est s'exposer aux soupçons et encourir les critiques d'un voisinage qui ruine une réputation et compromet le mariage.

Selon une femme interrogée, mariée et mère de 4 enfants, âgée de 59 ans, non active : selon les coutumes et les traditions, les femmes restent à la maison. C'est tout. Ce n'est pas la peine qu'elles aillent longtemps à l'école. Il suffit qu'elles restent à la maison pour s'occuper de ses enfants et de son mari.

Réduites à une activité subalterne, les femmes algériennes traditionnelles n'ont aucune confiance dans leurs propres capacités et acceptent une domination conjugale détenu par l'époux. Le confinement de la femme à l'espace domestique est responsable de caractéristiques majeures de ce tempérament qui est décrit comme manquant de confiance en soi et ne s'accordant pas de valeurs.

Ces particularités constituent des handicaps psychologiques à l'ascension sociale de la femme, à leur accès aux charges de direction et aux postes de représentation politique.

D'après notre enquête l'accès de toutes les femmes à l'instruction, au travail salarié accrue les conditions de l'évolution de leur statut. Certaines femmes interrogées affirment avec force que « ce qu'un homme peut faire, une femme peut le faire aussi ».

Le niveau d'instruction du couple ou de la famille est proportionnel au bien-être de la femme. Les parents instruits ont plus de compréhension à l'égard de leurs propres filles. Rares sont celles nées dans, de telles familles, ne suivent pas elles aussi des études secondaires ou universitaires comme leurs frères.

Les couples instruits sont également plus harmonieux car les époux y sont mieux à comprendre leur femme, de tolérer ses contraintes professionnelles, de participer aux activités domestiques.

Dans son quartier périurbain et anarchique de Constantine « Ben Chergui » où s'entassent les victimes de l'exode rural définitif, elle perçoit le désespoir et la nervosité dont les femmes font les frais en premier lieu à cause des maris analphabètes et de la pauvreté.

La promotion de la femme est inscrite dans un contexte plus général et concerne directement le gouvernement dont la femme attend des actions plus concrètes.

D'après les réponses de quelques étudiantes questionnées, on remarque un changement notable dans la situation des femmes algériennes ces dernières années. L'évolution favorable tient à la publicité faite aux Droits de l'Homme et l'égalité des femmes, une « égalité » désormais, loin d'être acquise. Elle tient également à une libéralisation raisonnable des mœurs qui leur permet d'accéder plus facilement à l'instruction quand bon nombre de leurs mères ou grands-mères étaient analphabètes.

Les femmes actives voient, quant à elles, un changement majeur dans l'obligation faites aux femmes de contribuer aux ressources familiales. Cette sortie massive tient, d'une part aux revenus très faibles des maris qui ne peuvent plus nourrir leur famille. Avant le seul salaire de l'époux suffisait à l'entretien [nucléaire], des beaux-parents, des collatéraux, des neveux et des petits enfants.

Le travail féminin tient par ailleurs au nombre important des femmes divorcées et de jeunes veuves tenues d'endosser un rôle de femme et un rôle d'homme à la fois dans leur propre foyer. L'étroit marché du travail est, d'une façon générale, favorable aux femmes.

Devenues pourvoyeuses principales de revenus, l'équilibre traditionnel des obligations conjugales- respect et soumission féminine contre protection et entretien masculin- est dorénavant bancal, estiment les femmes. Le statut professionnel féminin constitue à présent un élément important des transactions matrimoniales : Aujourd'hui, les hommes se reposent sur les femmes. Si le jeune homme est fonctionnaire et qu'il veut se marier, il choisit souvent une femme active pour qu'ils puissent s'aider mutuellement. Dans un mouvement inverse à celui de leur propre ascension, quelques femmes croient à la dégradation des qualités masculines traditionnelles. Les propos se font parfois sévères envers les hommes attachés à leurs prérogatives.

Sur ce point, une femme interrogée trouve que les hommes dans leur couple, sont très attachés à leur statut. Ils disent : je suis le plus grand. Parce qu'ils sont les maris, ils prétendent être au-dessus de la femme et les enfants.

Les changements urbains destructeurs, les migrations internes en affaiblissant le contrôle social, expliquent ce déclin du sentiment du devoir conjugal.

Avant, les parents choisissaient le conjoint. On restait ensemble jusqu'à la mort. Il n'y avait pas de séparation comme aujourd'hui où l'on a la liberté de choisir déclare une femme de 54 ans.

Aujourd'hui, les rencontres entre les garçons et les filles sont faciles. Avant, les coutumes étaient plus sévères. Les garçons et les filles n'étaient pas acquis l'un à l'autre aussi facilement. Ça prenait des années avant que les parents n'accordent le mariage (après avoir soigneusement observé le futur conjoint). Mais maintenant, on se connaît à peine l'un à l'autre qu'on se dépêche de se marier et qu'on se dépêche de se séparer.

La tradition préconise le respect du principe « un époux, une épouse ». Mais la nature volage du mari suscite une certaine indifférence dans la mesure où il ne met pas en danger l'association, en particulier. La transgression de la tradition valant condamnation. Pour la femme, le mariage suppose une union à vie, une fidélité indéfectible à un conjoint unique et une soumission aux choix des parents qui ont en charge la tâche primordiale d'opérer les alliances entre familles. Agir selon son gré, c'est agir contre sa parenté.

Les revendications des femmes obéissent au double impératif de construire une identité féminine moderne (comme les autres peuples évolués) et une identité de citoyenne algérienne.

La promotion des femmes passe par une séparation nette entre leur pleine intégration socio-économique et politique d'une part, et d'autre part, leur rôle de gardienne de l'identité nationale.

5- Femmes néo citadines

Comment les femmes vivent leur nouvel espace en particulier leur pratique de l'habiter et leurs rapports aux divers équipements (administratifs, scolaires, de santé, transport...) ?

D'après Cherifa HADJIJ⁵⁶, dans le cas des bidonvilles, les femmes considèrent globalement leur arrivée en ville comme positive ; leur aspiration essentielle est d'améliorer leurs conditions d'habitat tout en continuant à résider en ville. A travers tout leur discours, il s'agit essentiellement de donner au logement sa place réelle dans la hiérarchie des besoins. Le bidonville est vécu, comme un passage obligé, c'est la baraque ou la rue.

Ainsi, la question du logement est appréhendée comme un facteur d'intégration sociale à la vie urbaine, l'aspiration à un logement décent s'identifie à l'acquisition d'un nouveau statut socio-économique et implique un modèle de consommation de type nouveau (équipement de logement, etc.).

Le rapport de la femme aux équipements (transport, commerce, école, santé, mairie...) est un rapport nouveau à l'espace qui lui fait prendre conscience de son niveau d'instruction et lui offre d'autres part une image ou une représentation du rôle de la femme citadine.

Pour les femmes venant de la campagne ayant exercé une activité agricole non rémunérée au sein de l'exploitation familiale, avec l'acquisition d'un salaire leur statut social se voit modifié. Elles perdent en ville, la reconnaissance sociale qu'elles avaient à la campagne.

⁵⁶ - Cherifa HADJIJ, 1987

6- Les femmes et les activités politiques :

La problématique « femmes et politique » est encore récente en Algérie. Elle peut être apportée aux années 1970, et plus particulièrement au conflit suscité par le débat de la charte Nationale⁵⁷.

L'U.N.F.A. fut créée au lendemain de l'indépendance d'Algérie. Le 19 Janvier 1963, une conférence nationale groupa 75 militantes venues de chaque région d'Algérie avec la ferme conviction de s'organiser afin d'implanter et d'animer l'UNFA dans leurs localités respectives. Le nombre de femmes adhérentes s'élevait, en 1968, à 30 000 pour toute l'Algérie ; en octobre 1970, l'UNFA annonce plus de 50 000 adhésions⁵⁸.

Les statuts de l'UNFA définissent la mission essentielle de cette organisation :

Article 2 : organiser les femmes dans les villes et dans les campagnes en vue de leur intégration dans la société.

Article 3 : accélérer le mouvement de l'émancipation des femmes en les faisant participer effectivement à toutes les tâches de l'édification socialiste du pays.

Article 4 : libérer les énergies féminines et employer se potentiel révolutionnaire à l'édification du socialisme.

⁵⁷ - Djamila MUsETTE-BELHOUARI, 1987

⁵⁸-Hélène VANDEVELDE-DAILLIERE, « Femmes algériennes, à travers la condition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance » OPU Alger, 1980.

Article 5 : Œuvrer pour l'exercice des droits de la femme en créant les conditions favorables lui permettant de remplir son rôle de mère, de travailleuse et de citoyenne.

Article 6 : Jeter les bases d'une véritable association de l'homme et de la femme dans le travail, dans la famille et dans la société.

Article 7 : protéger l'enfant et créer les conditions favorables à son épanouissement.

Article 8 : se mettre au service des déshérités.

Article 9 : dans la voie de l'édification du socialisme, sauvegarder les fondements arabo-islamiques de notre personnalité.

En somme, l'UNFA se propose trois buts :

L'émancipation des femmes et l'établissement d'un rapport d'association et non plus de subordination entre l'homme et la femme ;

- la participation de la femme à la vie publique pour l'édification du socialisme ;
- et enfin un but purement social de protection de la mère, de l'enfant et des déshérités.

L'UNFA est considérée comme l'instrument de diffusion de l'idéologie du F.L.N. au sein des familles. Ces dirigeantes sont, donc, obligatoirement militantes du Parti. Mais, l'objectif premier de l'UNFA demeure la défense des droits de la femme et la lutte permanente pour l'amélioration constante de la condition féminine, cette amélioration passant avant tout par le chemin de l'école et le chemin du travail. Cette organisation permet aux femmes algériennes, de participer effectivement à la vie politique, économique et sociale de la nation.

L'UNFA étant, en principe, une organisation ouverte à toutes les catégories de femmes, la formation de différents groupes selon des affinités culturelles, psychologiques et/ou idéologiques est possible. Mais étant d'abord une filiale du Parti, il tentera de rendre dominante sa parole et sera à l'origine des tensions. Ces contradictions internes confèrent à l'appareil son caractère dynamique⁵⁹.

La participation féminine s'inscrit dans le cadre d'une participation légitimation et participation adhésion du peuple à l'édification nationale⁶⁰.

Les assemblées populaires, qui demeurent essentiellement d'une masculine, constituent un lieu où se manifestent les divisions sociales du pouvoir et des tâches, les divisions de l'espace et du travail entre les sexes. Reléguées dans les organes d'exécution, les femmes se voient confier les questions relevant de la reproduction sociale, tandis que les hommes se réservent les organes de décision et les questions relevant de la production.

Les femmes se heurtent à des problèmes découlant de leur condition sociale qui les places dans une situation contradictoire, les soumet à des tiraillements entre leur statut de citoyenne et leur statut familial.

59- Djamila MUNETTE-BELHOUARI : « Récits de vie du personnel d'encadrement de l'UNFA et conditions d'exercice du pouvoir dans l'appareil : le cas d'Alger », in femme, famille et société en Algérie, URASC, 1988. P. 150-162.

60- Fatima-Zohra SAI : « La participation des femmes aux assemblées populaires, enquête sur les élues de l'ouest algérien) » in Femme, famille et société en Algérie, CRASC, 1988, P163-177.

« La contradiction entre un statut « public » égalitaire reconnu par la constitution et un statut « privé » inégalitaire, sanctionné par le Code de la famille apparaît dans toute son ampleur dans le champ du politique »⁶¹.

La situation inégalitaire et subordonnée des femmes aux différents niveaux sociaux (dans le système politique, dans l'économie, dans l'espace social en général) est une donnée évidente⁶².

- **Comment le discours officiel traduit cette situation ?**
- **Comment travail-t-il et intègre-t-il cette situation à ses perspectives de transformations globales ?**
- **Quelle image de la femme est mise en œuvre ?**
- **Quels rôles et places leur attribue-t-il dans le cadre des objectifs généraux qu'il désigne à la collectivité ?**

Il y a une ambiguïté du discours officiel sur la complémentarité entre les rôles et statut de citoyenne et ceux de la vocation naturelle de mère de famille.

Les femmes algériennes en tant qu'acteur politique ont émergé réellement pendant la guerre de la libération nationale⁶³ et ont été extrêmement médiatisées par la presse internationale de l'époque. Ce passé héroïque des femmes algériennes a contribué à forger une idée de l'émancipation des femmes par l'acquisition des droits politiques et sociaux.

61 - Fatima-Zohra SAI, Idem.

62 - Saliha BOUDEFA, « Image de la femme dans les discours officiels », in Femme, famille et société en Algérie, URASC, 1988, p.178.

63 - Frantz FANON, « Sociologie d'une révolution », Edition Maspéro, Paris, 1975.

Les termes du discours politique dominant sont tour à tour « libéralisation », « émancipation », « promotion » ou « évolution » connotant, selon les acteurs, l'idée même qu'ils se font du « retard » féminin. Les femmes elles-mêmes désormais mesuraient leur condition par référence à un modèle « moderniste »⁶⁴.

Le principe de la participation de la femme à la vie de la nation est clairement affirmé dans les textes fondamentaux. La constitution de 1976 énonce dans son article 81 : « La femme doit participer pleinement à l'édification socialiste et au développement national » (p.32).

La Charte nationale du travail tend à faire de cette participation une obligation morale pour l'ensemble du corps social, mais aussi pour les femmes elles-mêmes.

L'émancipation, l'évolution et la participation de la femme sont un facteur de développement essentiel. Cela ne répond pas seulement à un souci de justice, c'est aussi une nécessité dictée par le besoin du progrès économique.

Le rôle de la femme y sera déterminant et vivace en particulier pour préparer la nouvelle génération,

- d'une part, à travers ses efforts au sein de la famille, cellule de base de la société où elle peut réaliser ce que ne peut faire l'Etat ou l'homme,
- d'autre part, à travers sa participation dans l'activité nationale surtout dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement dont la responsabilité est grande pour l'épanouissement de la personnalité algérienne, pour le renforcement de l'esprit patriotique et pour le respect de nos valeurs et nos options fondamentales.

⁶⁴ - S. BOUDEFA, 2006

En Algérie, le politique semble prendre en main le devenir de la famille en général, et de la femme en particulier. L'intervention étatique dans la sphère familiale, est relativement récente. Elle se traduit par des politiques sociales et démographiques, par des réformes juridiques et la condition du statut personnel.

La pression de la modernité et les changements socio-économiques, en Algérie, permettant aux femmes d'obtenir progressivement un assouplissement des règles. Les changements au statut de la femme, seraient le résultat de compris, d'une adaptation du modèle familial aux conditions de vie nouvelles et aux nouveaux modèles de comportements.

La femme algérienne est déchirée entre un besoin irrésistible d'accéder à d'autres dimensions que celles de son rôle traditionnel (que ce soit celui d'épouse, de mère ou de militante) et la crainte de déplaire à son entourage, à la société qui paralyse ses élans. Son vœu le plus ardent est de voir institutionnaliser la famille algérienne selon un code juridique stable adapté aux valeurs de l'Algérie et aux réalités du monde moderne.

La femme doit mener sa révolution sociale, construire son nouveau statut, tenter une autre définition du couple, animer la cellule familiale sans créer de tempête. Elle doit continuer à revendiquer totalement ses droits sans abandonner un seul de ses devoirs.

Après l'indépendance, les facteurs sociaux font que la participation de la femme à la politique est très minime : analphabétisme, population urbaine peu nombreuse, niveau de vie faible, instruction chez les plus jeunes seulement. En dehors des jeunes citadines instruites, les femmes doivent s'en remettre aux autres : les analphabètes aux instruites, les rurales aux citadines, à moins qu'elles ne se désintéressent totalement de la question.

Les facteurs politiques aggravent cette situation car même les quelques femmes compétentes et instruites sont difficilement admises au rang politique.

Aujourd'hui les facteurs sociaux sont favorables à la participation des femmes à la politique : instruction importante, population urbaine plus nombreuse, changements de mentalité et d'attitudes envers la femme. Cette participation représente un signe d'une intégration à la société moderne.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Divers pays s'efforcent de prendre de mesures ponctuelles destinées à lutter contre les injustices et à faire face aux besoins des femmes, qui désirent parvenir à l'indépendance juridique et économique. La femme se trouve entre deux courants de pensée : la tradition et la modernité.

La tradition veut maintenir la femme au foyer, à l'intérieur d'un périmètre géographique d'où elle ne devrait pas sortir. D'autre part, la modernité, qui exprime la volonté du progrès, projetant la situation actuelle sur un devenir toujours idéal fait prendre toutes les mesures qui sembleraient nécessaires pour arriver à une égalité de droits et de possibilités d'action dans la vie.

La modernité est identifiée aux valeurs de progrès. Cette modernité qui évacue la tradition se confond elle aussi à l'occidentalisme, dans la mesure où tout son système de référence, toute son inspiration, toutes ses valeurs, sont enracinés dans l'histoire passée et présente de l'Occident, qui apparaît une fois de plus comme la norme de tout progrès.

Le combat doit être poursuivi pour l'égalité des chances et la possibilité pour tous de vivre en jouissant des mêmes droits afin de remplir les devoirs d'une coexistence harmonieuse entre l'homme et la femme.

Les modifications des modes de vie de la femme Algérienne sont une évolution qui donnerait aux membres de la société de mieux vivre dans une société de progrès. Un dicton populaire dit que « la femme c'est le pivot de la famille ». Et comme la famille, elle est la cellule de base de la société. La femme peut jouer un rôle primordial dans les modifications des modes de vie d'une société. Elle ne va pas seulement subir le changement, mais elle est un des principaux agents. Les femmes algériennes ont tendance à penser que c'est par la scolarisation, et le travail professionnel

exclusivement, que les femmes se libéreront de la domination masculine. C'est pour cela que les mères ne s'opposent plus à la scolarisation de leurs filles, comme c'était le cas dans la société traditionnelle.

Le monde féminin en Algérie, se trouve entre le traditionalisme imposé et le modernisme espéré. Le manque d'instruction est l'un des contraintes majeures qui empêche la femme d'évoluer comme nous l'avons déjà signalé auparavant en analysant les résultats de nos enquêtes personnelles. Les traditions, qui pèsent très lourdement sur la condition féminine en Algérie, peuvent être résumé ainsi : la soumission de la femme au sexe opposé, la claustration de la femme liée aux coutumes et les préjugés de la société traditionnelle.

D'après nos constatations sur le terrain et d'après les résultats de nos enquêtes personnelles de 1996 et 2009, on peut dire qu'il y a des facteurs qui assurent l'amélioration de la condition féminine en Algérie :

_ Le fait que 100 % des femmes, d'après notre enquête, espèrent le changement et veulent être des femmes modernes.

Ainsi que l'attitude des femmes envers leur mari a changé chez toutes les femmes interviewée (elles sont moins soumises) par rapport à l'attitude de leur mère envers leur père. Les sorties chez les femmes sont de plus en plus nombreuses. (La disparition de la claustration.)

- Enfin les femmes ont compris que la scolarisation des filles mène à l'émancipation de la condition féminine.

- La rénovation des mentalités à l'adaptation des lois trouvées dans le Coran, c'est à dire des lois considérés comme une source du dynamisme humain et religieux et qui sont en opposition à "l'Islam-wirati" considéré comme un héritage de traditions et de préjugés. On constate cela d'après les réponses des femmes à la question suivante : - Qui empêche la femme

algérienne d'évoluer ? La réponse la plus répondeuse c'était à cause des traditions et du manque d'instruction.

Les transformations sociopolitiques et socio-économiques que connaît l'Algérie, ont contribué à l'évolution de la société traditionnelle et également à l'évolution du rôle de la femme dans la société moderne.

L'exigence de la dynamique du développement en est la cause principale. La participation de la femme dans les différents secteurs économiques, sociaux et politiques, traduit bien sa mutation dans la société.

La connaissance de cellule de base de la société, c'est-à-dire la famille, nous a permis une meilleure compréhension de la situation de la femme. L'évolution de la structure familiale traditionnelle traduit bien les modifications du mode de vie de la femme algérienne. Le développement de la société a contribué et contribue encore à la transformation de la famille et par conséquent de la femme.

Les Algériennes restent encore confrontées à des forces multiples. Il s'agit de structures sociales qui imposent la domination masculine, du code de la famille qui définit juridiquement l'infériorité féminine, de l'islamisme qui cherche à domestiquer les femmes afin d'instaurer son projet de société théocratique. Cependant, ces éléments ne sauraient, à eux seuls, rendre compte de la réalité féminine. En effet, les données du terrain démontrent des avancées des femmes dans le sens de la citoyenneté tels que l'aspiration au travail, l'exercice du droit de vote, la revendication de droits égaux, l'affirmation de soi.

Nous espérons que cette modeste *recherche* permettra à nos lectrices et à nos lecteurs de mieux s'imprégner de l'esprit des femmes et de continuer à contribuer, chacune et chacun à sa façon et dans sa sphère propre, à la marche inéluctable des femmes vers l'égalité dans toutes les dimensions de la vie.

BIBLIOGRAPHIE

ANDREZIANE Sossie (1981). "Les réseaux sociaux des femmes Maghrébines en Provence Côte d'Azur", Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Nice.

BENSADON NEY (1983). « Les droits de la femme, des origines à nos jours », Collection que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris.

BERGE Marc, « Les Arabes », Edition Lidis, Paris, 1981.

BERGEJA Marie, (1923). « La tiédeur de la tente », Alger, La typographie d'Art, 1923.

BOUDEFA Saliha (1988). « Image de la femme dans les discours officiels », in Femme, famille et société en Algérie, URASC, 1988.

Elisabeth Noëlle (1966). « Les sondages d'opinion », 1966.

BOURIN Jean (1996). « Femmes du monde », in «La Vie», Aout 1996.

BOUTEFNOUCHET Mostefa (1982). «La famille Algérienne, évolution et caractéristiques récentes» 2^{ème} Edition, S.N.E.D. 1982.

CHAUDEY Marie (1995). In « La Vie », Paris, Janvier 1995

CHAULET Claudine (2004). Statuts féminins et situations des femmes en Algérie, aujourd'hui, in Actes du 3^{ème} colloque, Département de sociologie, 20-21 Janvier, 2004, p.177.

CHAULET Claudine (1987). « Stratégies familiales et rôles des femmes » in Femme, famille et société en Algérie, journées d'Etudes 2-3 et 4 Juin 1987, P.105-109.

Dalila AREZKI (2000). « Conséquences psychologiques de l'éducation sous l'emprise du phénomène d'acculturation dans la famille algérienne », Études psychanalytiques, n° 2, 2000.

Djamila MUNETTE-BELHOUARI (1987). « Stratégies familiales et rôles des femmes » in Femme, famille et société en Algérie, journées d'Etudes 2-3 et 4 Juin 1987.

DEBECHE Djamila (1958). "Les grandes étapes de l'évolution féminines en pays d'Islam", Alger.

DECAUX Alain (1972). « La soumission », Librairie Académique, Perrin.

DESCLOITRES Robert et DEBZI Laid (1965). Système de parenté et structures familiales en Algérie, Aix en Provence, Centre Africain des Sciences Humaines appliquées.

DUBERTRET Marianne (1966). In « La Vie », Paris, Mars 1966.

Emilio WILLEM (1961). Dictionnaire de Sociologie, Edition Marcel Rivière, Paris, 1961.

DE SINGLY François (1995). « L'enquête et ses méthodes : le questionnaire », Editions Nathan, Paris, 1995.

Elisabeth NOELLE (1966). « Les sondages d'opinion », Paris, 1966.

Frantz FANON (1975). « Sociologie d'une révolution », Edition Maspero, Paris, 1975)

Galina-Andreeva et Elvira Novikova, in Sciences sociales, Alger, 1987.

GRAFMEYER Yves (1994). « La sociologie urbaine », Editions Nathan, Paris, 1994.

FAVRE Lucienne (1970). « Orientale », Ed. Grasset, Paris, 1970.

FIALAIX Laurent (1996). « Femmes du monde », Paris, Août 1996, n°5.

HADDAD Tahar (2005). « Notre femme, la législation islamique et la société, Editions ANEP, Alger, 2005.

HADJIJ Cherifa (1987). « Stratégies familiales et rôles des femmes » in Femme, famille et société en Algérie, journées d'Etudes 2-3 et 4 Juin 1987.

Hélène VANDEVELDE-DAILLIERE (1980). « Femmes algériennes, à travers la condition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance » OPU Alger, 1980.

HUNKE Sigrid (1991). « Le soleil d'Allah, brille sur l'Occident, notre héritage Arabe », Edition Allemande, 1991.

KOUAOUCI Ali (1992). « Familles, Femmes et contraception, contribution à une sociologie de la famille algérienne », CENEAP, Alger, 1992.

LABURTHE-TOHA, WARNIER J-P (1993). « Ethnologie, Anthropologie », P.U.F., Paris, 1993.

LACOSTE-DUJARDIN C. (1976). « Un village algérien, structures et évolution récente », S.N.E.D. Alger, 1976.

MESSAADI Sakina (1990). « Les romancières coloniales et la femme colonisée, contribution à une étude de la littérature coloniale en Algérie », E.N.L., 1990, Alger.

MDCFCF (2007). Ministère Délégué Chargé de la Famille et la Condition Féminine (en Algérie), Femmes Algériennes... Réalité et Donnée, Février 2007,

MUSETTE-BELHOUARI Djamila (1988). « Récits de vie du personnel d'encadrement de l'UNFA et conditions d'exercice du pouvoir dans l'appareil : le cas d'Alger », in femme, famille et société en Algérie, CRASC, 1988. p. 150-162

SAI Fatima-Zohra (1988). « La participation des femmes aux assemblées populaires, enquête sur les élues de l'ouest algérien » in Femme, famille et société en Algérie, CRASC, 1988, P163-177

SAFAR-ZITOUN Madani (2004). « Structures familiales et urbanisation : le mythe de la famille élargie », in Actes du 3^{ème} colloque, Département de sociologie, 20-21 Janvier 2004, 2^{ème} partie, p.24

SAFIR Nadji (1985). « Essais d'analyse sociologique, culture et développement », Tome I et II, OPU-ENAL, Alger, 1985.

Tahar HADDAD (2005). « Notre femme, la législation islamique et la société » Editions ANEP, Alger).

TAARDJI Hinde (1990). « Les voilées de l'Islam » Collection Le Nadir, Paris Ballade, 1990.

TILLON Germaine (1966). « Le Harem et les cousins », Edition Seuil, Paris, 1966.

VINCENT Jean Marie (1998). « Max Weber ou la démocratie inachevée », Paris, Le Félin, 1998.

ANNEXE

QUESTIONNAIRES

Le profil des personnes interrogées :

L'âge :

Lieu de naissance :

Lieu de résidence :

La situation familiale : célibataire mariée veuve autres

Le nombre de frères et sœurs :

La situation professionnelle : Femme active Femme au foyer
Jeune fille au foyer Etudiante

Si vous êtes active, dans quel secteur d'activité ? Profession libérale,
Cadres, Employée, Agriculture, Autres.

Le niveau d'études : Analphabète Primaire Moyen Secondaire
Universitaire

1- Tradition et modernité

1) Comment définiriez-vous la tradition ?

2) Est-ce que vous voulez garder la tradition ?

3) Comment définiriez-vous la modernité ?

4) Souhaitez-vous que la femme algérienne devienne « moderne » ?

Oui Non Sans réponse Pourquoi ?

.....
.....

5) L'aspiration de la femme à la modernité a-t-elle fait disparaître les modes de vie traditionnels ?

Oui Non Sans réponse

6) Désirez-vous conserver les modes de vie traditionnels ?

Oui Non Quelques-uns Lesquels ?

.....
.....

7) Désirez-vous être une femme évoluée ?

Oui Non Sans réponse

8) Selon quels critères choisissez-vous l'épouse de votre fils :

Physique, Economique Selon le rang social de la famille, niveau intellectuel ou selon les capacités de bonne ménagère ?

Indiquez deux réponses.

.....
.....

9) Êtes-vous satisfaite de votre vie actuelle ?

Oui Non Pourquoi ?

.....
.....

II- Le poids des traditions sur l'éducation de la femme :

1) Etes-vous allé à l'école ? Oui Non

Si oui : Ecole Coranique, Primaire, Lycée, Enseignement supérieur.

2) Regrettez-vous d'avoir arrêté les études ? Oui Non

Pourquoi ?.....

3) Vous arrive-t-il de lire des livres ? Oui Non.

Si oui indiquez deux réponses :

Des romans, ouvrages politiques, scientifiques, littéraires, philosophiques, religieux, lectures diverses.

4) Vous arrive-t-il de lire des journaux ? Oui Non

5) Faites-vous le Ramadan ? Oui Non

6) Faites-vous la Prière ? Oui Non

7) Souhaitez-vous porter le voile ? Oui Non

Si vous le portez, est-ce pour une cause : traditionnelle, religieuse ou imposée ?

.....
.....

8) Aidez-vous votre mère à la maison ?

Toujours, souvent, jamais.

9) Sortez-vous :

Oui

Non

Si oui : seule, avec votre mari, votre père, votre frère, avec des amis.

.....
.....

10) Si vous sortez seules : est-ce pour faire le marché, pour se promener, rendre visite, aller danser, aller au cinéma, aller au café ?

.....
.....

11) Combien de fois sortez-vous par mois ?

Souvent,

rarement

12) Y a-t-il des activités professionnelles qui ne conviennent pas à une femme ?

Si oui lesquelles et pourquoi ?

.....
.....

13) Qu'est-ce qui empêche la femme Algérienne d'évoluer ?

Les coutumes les traditions, la Religion ou le manque d'instruction ou autres, précisez ?

.....
.....

III- La force des traditions sur la vie féminine

1) Etes-vous disposée à réaliser un mariage pour faire plaisir à vos parents ? Oui Non

2) Souhaitez-vous connaître votre mari avant le mariage ? Oui Non

3) Est-ce que le père doit choisir le mari ? Oui Non

4) L'avis de la jeune fille est-il écouté ? Oui Non

5) La jeune fille doit-elle connaître son mari avant mariage, le voir, lui parler ?
Oui Non

Si oui : à la maison, dans un endroit public, ou autres ?

6) Une jeune fille peut-elle choisir elle-même son mari ?
Oui Non

7) Que pensez-vous de la polygamie ?
.....
.....

8) Assistez-vous à des fêtes traditionnelles (mariage, circoncision) ?
Oui Non

Si oui : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre ou mixte ?
.....
.....

9) Faites-vous à la maison des gâteaux pour les fêtes, rouler le couscous, préparer « Ma Z'har » ?

Oui Non

10) Allez-vous au cimetière les jours des fêtes ?

Oui Non

11) Allez-vous à la mosquée ?

Oui Non

Si oui : Tous les jours, les Vendredi ou parfois ?

(Cochez les réponses choisies).

Résultats des premières enquêtes personnelles de 1996

Lieu d'enquête : Constantine (Algérie)

Échantillon 1 : femmes actives

1- Comment définiriez-vous la tradition ?

- Une femme définit la tradition comme l'identité du peuple est l'utilité de la garder. Elle fait partie de la personnalité de l'homme (enseignante, 30 ans, célibataire, études supérieures.)

- Une femme 40 ans, 4 enfants, Adjointe éducatrice dit que la tradition c'est la raison d'être. Et l'utilité de la garder, c'est de sauvegarder sa personnalité.

- Une autre femme dans le même établissement 25 ans, célibataire pense "qu'il y'a si peu de femmes dans la vie publique à cause des traditions et de la mauvaise interprétation de la religion". Alors elle ne voit aucune utilité de garder les traditions. Pour elle, les traditions se limitent dans les fêtes religieuses et faire à manger à l'ancienne (faire les plats traditionnels).

- Femme fonctionnaire, 30 ans, célibataire, définit la tradition comme suit : "La tradition représente quelques faits et pratiques quotidiennes dont on s'habitue avec le temps à les faire et à respecter et dont on ne peut pas oublier. L'utilité de garder certaines traditions

c'est de garder notre personnalité, nos principes car c'est ce qui nous différencient avec les autres nations.

2- Comment définiriez-vous la modernité ?

- C'est l'évolution vers un monde meilleur (Enseignante, 30 ans, célibataire, niveau d'études supérieure).

- La modernité c'est d'abord la modernité d'esprit : la façon de penser, de faire les choses, de s'adapter les nouveaux comportements et les nouvelles situations. Ce qui contribue dans la plupart des cas à oublier nos racines et notre appartenance. (Femme 40 ans, fonctionnaire, mariée, 4 enfants, études supérieures).

- La modernité c'est l'adaptation de la technologie dans notre vie quotidienne (femme 28 ans, célibataire, aide éducatrice, niveau d'études : terminal)

- La modernité est inévitable de nos jours d'une part, elle nous permet de gagner du temps. D'autres parts, elle nous ouvre les portes sur les horizons futurs (la technologie dans le sens large du terme).

- La modernité chez nous c'est, malheureusement, de vivre à la façon occidentale. (Femme 50 ans, veuve, 5 enfants, femme de ménage, niveau d'études primaires).

3- Désiriez-vous conserver les modes de vie traditionnelles ?

- Non, sauf quelques-unes pour des raisons diverses (...)
(Enseignante, 30 ans, célibataire, niveau d'études supérieures).

- Je désire garder quelques traditions seulement. Par exemple, les habits traditionnels pour les fêtes, les plats traditionnels et la culture folklorique. (Femme 30 ans, fonctionnaire, célibataire, niveau d'études supérieures).

- Je voudrais garder toutes les traditions sauf l'autorité masculine sur la femme. Comme l'interdiction de sortir. (Femme 54 ans, sept enfants, divorcée, femme de ménage, analphabète).

- Non, je suis contre les modes de vie traditionnels. A cause des traditions, je suis privé de beaucoup de choses et surtout de la liberté de choisir mon destin. (Femme 25 ans, célibataire, surveillante, niveau d'études : terminal).

4- Etes-vous satisfaite de votre vie ?

- Non satisfaite à cause de mon environnement social, malgré mon intégration au niveau professionnel, malgré l'ouverture d'esprit dans mon entourage, que ça soit au travail ou dans ma propre famille. Le peuple algérien est loin d'être conscient ou prêt à évoluer en idées avant la situation économique. (Femme 30 ans, enseignante, célibataire, niveau d'études supérieures).

- Non satisfaite, à cause des difficultés de faire certaines choses sans être obligé de demander une permission ou une autorisation et le sentiment de dépendre généralement d'une autorité masculine (frère, père,...) Femme, 25 ans, Aide Educatrice, Célibataire, Niveau Terminal).

- Oui, je suis satisfaite de la vie que je mène parce que je suis moi-même. (Fonctionnaire 32 ans, Mariée, 2 enfants, Niveau d'études supérieures).

- Non, je ne suis pas satisfaite car je vis dans milieu traditionnel qui me prive de ma liberté. Après le travail, je suis obligé de rentrer directement à la maison et je n'ai pas le droit de recevoir mes copines à la maison et en plus, je n'ai le droit de téléphoner ou de recevoir des appels téléphoniques après 20 heures. Le mariage peut-être, pourra changer la cour de ma vie. (Femme 25 ans, Célibataire, Surveillante dans un Lycée, Niveau Terminal).

5- Souhaitez-vous porter le voile ? Si vous le portez, est-ce pour une cause : traditionnelle, religieuse ou imposée ?

- Non, je ne souhaite pas porter le voile. Mais, si je le porterai un jour ça sera par conviction religieuse. (Femme 30 ans, enseignante, célibataire.)

- Je le porte depuis dix ans, pour une cause religieuse. (Femme 32 ans, fonctionnaire, Mariée, 2 enfants, études supérieures en géographie.)

- Oui, à cause de la religion uniquement. (Femme 24 ans, surveillante, niveau Terminal, célibataire.)

- A l'origine c'est mes parents qui m'ont obligé à le porter. Maintenant, je suis très favorable au port du voile. (Femme 25 ans, aide éducatrice, études supérieures, célibataire.)

6)- Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer ? Les coutumes et les traditions, la religion ou le manque d'instruction ?

- Ce qui empêche les femmes d'évoluer en Algérie c'est plutôt le manque d'instruction. (Femme 30 ans, enseignante, célibataire, niveau d'études supérieures).

- Les traditions et le manque d'instruction sont les principaux obstacles qui empêchent la femme algérienne d'évoluer. (Femme 24 ans, Surveillante, Célibataire, Niveau Terminal).

- Le manque d'instruction est un facteur déterminant. Une femme illettrée n'a pas vraiment les mêmes ambitions qu'une femme cultivée. (Femme 25 ans, Aide Educatrice, Niveau Terminal).

- C'est la tradition plus précisément qui empêche la femme d'évoluer. Par tradition la femme doit être soumise à son mari ou son tuteur masculin qui prend des décisions à sa place. (Femme 50 ans, Veuve, 5 enfants, Femme de ménage, Niveau d'études primaires).

Echantillon n° 2 : Femmes au foyer

1- Comment définiriez-vous la tradition ?

- Je ne peux pas définir la tradition, ça peut être la routine de tous les jours, le temps qu'on passe l'intérieur de la maison. Il est utile de garder le côté positif des traditions (femme 60 ans, 7 enfants, analphabète)

- La tradition c'est un ensemble d'habitudes et coutumes acquises au sein d'un milieu familial et social. La tradition est à transmettre à nos enfants. (Femme 31 ans, Mariée, 3 enfants, niveau d'études Terminal).

- La tradition est simplement un trésor, c'est notre identité. Garder nos traditions c'est garder notre personnalité et notre origine. (Femme 34 ans, Mariée, 5 enfants, niveau d'études secondaire).

- La tradition représente les coutumes qui accablent la femme algérienne, c'est des structures paralysantes dont on doit s'en débarrasser. Il n'y a aucune utilité de les garder. (Femme 27 ans, Célibataire, Niveau d'études Terminal).

2- Comment définiriez-vous la modernité ?

- La modernité c'est le sens de savoir vivre. (Femme 60 ans, 7 enfants, Analphabète).

- La modernité c'est l'adaptation à des éléments nouveaux. (Femme 31 ans, Mariée, 3 enfants, Niveau d'études Terminal).

- La modernité c'est l'ouverture à ce qui se passe ailleurs dans le monde extérieur. (Femme 35 ans, Mariée, 5 enfants, Niveau d'études secondaires).

- La modernité c'est la liberté, alors c'est un mode de vie que la femme algérienne ne pourra jamais atteindre. (Femme, 27 ans, Célibataire, Niveau d'études Terminal).

3- Etes-vous satisfaite de votre vie ?

- Oui, parce que je vis avec mes enfants que j'ai bien élevés, je suis en bonne santé comme le reste de ma famille et Dieu merci. (Femme 60 ans, 7 enfants, analphabète).

- Oui, j'ai la chance d'avoir un mari qui me comprend et avec qui je partage mes pensées mes opinions et mes décisions. Il me traite bien et mes enfants également. (Femme 31 ans, Mariée, 3 enfants, Niveau d'études Terminal).

- Non, je ne suis pas satisfaite à cause de la mauvaise situation économique. Je ne peux pas subvenir aux besoins de mes enfants et cette situation me rend malheureuse. (Femme, 35 ans, Mariée, 5 enfants, Niveau d'études secondaires).

- Non, à cause de la pression social. Mon entourage, je le trouve insupportable parce que je ne peux faire ce que veut ou m'habiller comme je veux par exemple. (Femme, 27 ans, Célibataire, Niveau d'études Terminal).

4- Souhaitez-vous porter le voile ?

Si vous le porter, est-ce pour une cause : traditionnelle, religieuse ou imposée ?

- Je porte le voile traditionnel depuis mon mariage (à l'âge de 18 ans). Je le trouve bien et pratique pour sortir. (Femme 60 ans, 7 enfants, analphabète).

- Je porte le voile islamique depuis deux ans pour satisfaire la demande de mon mari. (Femme, 31 ans, Mariée, 3 enfants, Niveau d'études Terminal).

- Avant j'avais le voile traditionnel et maintenant je porte le voile islamique parce qu'il est conforme à la situation sociale dans le pays et il est pratique pour sortir. (Femme 35 ans, 5 enfants, niveau d'études secondaires).

- Je ne porte pas le voile ni à la maison, ni pour sortir et je ne souhaite pas le porter. (Femme, 27 ans, Célibataire, Niveau d'études Terminal).

Résultats des enquêtes effectuées le mois de Mars 2009

ECHANTION I : LA FEMME ACTIVE

1-Comment définiriez-vous la tradition ?

- La tradition c'est comme la religion, c'est l'ensemble des règles, habitudes et coutumes d'un pays. Quelques interdictions ont disparu avec le temps car on vit dans un monde en constante évolution (femme active, 25 ans, mariée, universitaire).

- La tradition c'est l'identité culturelle d'une société, c'est les anciennes habitudes et c'est un mode de vie ancien qu'il faut sauvegarder (femme active, mariée, 35 ans, niveau d'études universitaires).

- La tradition c'est l'ensemble des valeurs héritées de nos ancêtres, c'est les coutumes de notre pays : faire les gâteaux et plats traditionnels et c'est notre patrimoine culturel. (Femme, 32 ans, Mariée, niveau universitaire).

- La tradition est un comportement que l'on se transmet de génération à génération. Mais, beaucoup de personnes utilisent la tradition d'une façon modeste. En effet, les hommes veulent garder la femme sous leur autorité et n'acceptent pas qu'elle soit libre de ses actes (femme active, 36 ans, divorcée, diplôme universitaire).

- La tradition est avant tout l'intolérance, un principe dépassé, conformiste et hors sujet dans notre époque moderne.

La tradition rassemble la famille tout en favorisant les avantages sociaux car elle n'accepte pas la différence. Elle exclue ceux qui ne la pratiquent pas (femme active, 38 ans, divorcée, niveau secondaire).

- La tradition, c'est la conservation des valeurs traditionnelles, c'est nos origines, notre culture et notre identité. Nous sommes partagé entre la modernité du monde extérieur et la tradition du milieu familial (femme active, mariée, 48 ans, niveau universitaire).

- La tradition c'est l'histoire de l'homme et la société dans le passé (femme active, 30 ans, mariée, niveau secondaire).

- La tradition c'est l'ensemble des gestes, de croyances et comportements que nous héritons des générations passées (femme active, 45 ans, niveau secondaire).

- La tradition c'est nos racines, c'est les valeurs et coutumes de nos grands-parents et de nos ancêtres. C'est la façon de vivre des anciens (femme active, célibataire, 19 ans, niveau moyen)

2-Comment définiriez-vous la modernité ?

- La modernité c'est l'ouverture sur ce qui se passe dans la société occidentale (femme active, 25 ans, mariée, niveau universitaire).

- La modernité c'est le progrès. Une femme moderne est une femme évoluée et une société moderne est une société évoluée (femme active, mariée, 35 ans, niveau d'études universitaires).

- La modernité, c'est le progrès et l'évolution des mentalités. C'est la liberté de s'habiller, de sortir, de s'amuser et de penser. Mais la modernité a ses risques et il faut avoir des limites (femme active, 32 ans, niveau universitaire).

- La modernité c'est un état d'esprit qui vise l'ouverture d'esprit, la tolérance (femme active, divorcée, 36 ans, niveau universitaire).

- La modernité dans la vie d'une femme c'est d'avoir une scolarisation, d'avoir un travail, de pouvoir voyager et se sentir bien dans sa peau (femme active, divorcée, 38 ans, niveau secondaire).

- La modernité est un mode de vie émancipé qu'on s'impose par imitation des autres peuples (femme active, mariée, 48 ans, niveau universitaire).

- La modernité c'est le passage d'une société traditionnelle à une société moderne c'est-à-dire vivre comme les occidentaux et profiter de la nouvelle technologie (femme active, mariée, 30 ans, niveau secondaire).

- La modernité c'est l'ouverture d'une société traditionnelle sur l'occident. La modernité est l'une des caractéristiques sociales des pays développées (femme active, mariée, 45 ans, niveau secondaire).

- La modernité c'est l'état actuel de la vie et la propagation de nouvelles technologies et c'est le savoir vivre et le progrès (femme active, célibataire, 19 ans, niveau d'études moyen).

3-Désiriez-vous conserver les modes de vie traditionnelles ?

- Les traditions c'est bien mais le progrès c'est encore mieux. Donc, je préfère garder les traditions qui n'entravent pas l'émancipation de la femme et la modernité (femme active, mariée, âgée de 25 ans, niveau universitaire).

- Je désire garder une partie des traditions seulement, comme les fêtes traditionnelles, les plats traditionnels et la culture folklorique (femme active, mariée, 35 ans, diplôme universitaire).

- Je désire garder les fêtes traditionnelles uniquement, le reste ne me convient pas (femme active, divorcée, 36 ans, diplôme universitaire)

4- Etes-vous satisfaite de votre vie ?

- Je suis satisfaite parce que je vis dans une famille très moderne, mais qui n'a pas oublié ses racines et ses traditions proprement algériennes et je me sens très bien (femme active, mariée, 25 ans, universitaire).

- Je suis satisfaite car j'ai un travail et je suis bien dans ma famille et avec mes amis (femme active, mariée, 35 ans).

- Je suis satisfaite parce que je mène une vie équilibrée entre le travail et la vie familiale (femme, active, mariée, 32 ans, universitaire).

- Je ne suis pas satisfaite de vivre dans un milieu conservateur, traditionnel et qui rejette la liberté pour la femme. Les mentalités n'ont pas beaucoup évoluées malgré l'ouverture sur le monde extérieur et l'introduction des nouvelles technologies. Sur le plan privé, je n'arrive pas à trouver l'homme idéal dans une société qui marginalise la femme divorcée. Il y a encore un long chemin à faire pour devenir un pays moderne à cause du manque d'instruction et de quelques traditions (femme active, divorcée, 36 ans, universitaire).

- Je ne suis pas satisfaite à cause des obstacles que peuvent rencontrer les femmes dans divers domaines, comme par exemple son intégration au travail. Je trouve que la mentalité des gens n'a pas beaucoup évoluée en Algérie (femme active, divorcée, 38 ans, niveau secondaire).

- Je suis satisfaite car je suis autonome financièrement, bien considérée par mon époux et j'exerce un travail que j'aime (femme active, mariée, 48 ans, diplôme universitaire)

- Je suis satisfaite parce que j'ai la chance de trouver un travail et d'avoir un mari ouvert d'esprit (femme active, mariée, âgée de 30 ans, niveau d'études secondaire).

- Je suis satisfaite car je mène une vie harmonieuse qui est partagé entre mon travail et mon foyer (femme active, mariée, âgée de 45 ans, niveau d'études secondaires).

- Je ne suis pas satisfaite, parce que j'exerce une activité mal rémunérée et qui me prend toute la journée et après le travail d'extérieur, je suis obligé de participer obligatoirement aux tâches ménagères. En dehors du travail, j'ai l'interdiction de sortir même pour l'achat de mes habilles (femme active, célibataire, 19 ans, niveau d'études moyen).

5- Souhaitez-vous porter le voile ? Si le portez, est-ce que pour une cause traditionnelle, religieuse ou imposée ?

- Oui, je compte porter le voile par conviction religieuse. Aujourd'hui, je ne le porte pas car je ne suis pas prête (femme active, 25 ans, diplôme universitaire).

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Pages
1	Structure de la population dans la wilaya de Constantine selon les groupes d'âge en 2008	25
2	Structure par âge et par sexe de la population de la wilaya de Constantine en 2008	26
3	Répartition de la population du sexe féminin âgée de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale dans la wilaya de Constantine en 2008(<i>En nombre.</i>)	31
4	Répartition de la population féminine selon la situation matrimoniale dans la wilaya de Constantine en 2008 (en %)	31
5	Répartition de la Population Algérienne Occupée selon le Sexe et la Strate	35
6	Répartition des chômeurs par Sexe et Strate en Algérie en 2008	36
7	Répartition des chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction en Algérie en 2008	37
8	Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus selon la situation individuelle dans la wilaya de Constantine	37
9	Structure de la population féminine de 6 ans et plus dans la wilaya de Constantine selon le niveau d'instruction en 2008 (En nombre)	38
10	Structure de la population féminine de 6 ans et plus dans la wilaya de Constantine en 2008 (en pourcentage)	39

11	Evolution du niveau d'instruction en Algérie (de 1987 à 2008)	40
12	Êtes-vous satisfaite de votre vie (1996) ?	41
13	Êtes-vous satisfaites de votre vie (2009) ?	43
14	- Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer ? Les coutumes et les traditions, la religion ou le manque d'instruction ou le mari (en 1996)	118
15	Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer (en 2009) ?	120

LISTE DES FIGURES

N°	Titres	Pages
1	Structure par âge et par sexe de la population dans la wilaya de Constantine en 1998 et 2008	27
2	Structure par âge et par sexe de la population dans la wilaya de Constantine en 2008	28
3	Situation matrimoniale du sexe féminin dans la wilaya de Constantine en 2008	32
4	Répartition de la population féminine selon la situation matrimoniale	32
5	Répartition de la population féminine selon la situation matrimoniale dans la w. de Constantine (Par strate)	33
6	Êtes-vous satisfaites de votre vie ? (Récapitulatif des réponses de 1996)	42
7	Êtes-vous satisfaites de votre vie ? (par catégories)	42
8	Êtes-vous satisfaites de votre vie ? (Récapitulatif des réponses)	44
9	Êtes-vous satisfaite de votre vie ? (Selon les catégories)	45
10	Comparaison des réponses entre 1996 et 2009	46
11	Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer (en 1996) ?	119
12	Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer (en 2009) ?	120
13	Qu'est ce qui empêche la femme algérienne d'évoluer ? Comparaison (entre 1996 et 2009)	121

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

N°	Titres	Pages
1	Une Constantinoise qui porte le «M'laya»	68
2	Une constantinoise porte «le M'laya » et « l'Aajar »	69
3	Une Algéroise qui porte « Le Haïk »	70
4	Des Algéroises qui portent « le Haïk »	71
5	Le "hidjab" d'une algérienne	72
6	La femme au foyer	102
7	Les petites filles mères	105
8	Jeunes étudiantes algériennes	108
9	Un couple algérien	109

Résumé

Etudier l'évolution du statut de la femme citadine dans la société algérienne est une tâche difficile étant donné que des transformations complexes, multiples et très significatives l'ont affecté ces dernières décennies.

Nous proposons quelques pistes de réflexions afin d'éclairer la compréhension de ces changements, à travers la représentation de la femme dans les domaines socio-économique et politique, les mouvements féministes et le leadership et la conquête de l'égalité et des droits.

Notre objectif principal est d'apporter un éclairage sur l'évolution du statut, du rôle et du comportement de la femme citadine dans la société algérienne. D'après nos constatations sur le terrain et d'après les résultats de notre enquête personnelle effectuées en 1996 et en 2009, on peut dire qu'il y a des facteurs qui assurent l'amélioration de la condition féminine en Algérie : Toutes les femmes, d'après les résultats de notre enquête, espèrent le changement et veulent être des femmes modernes. Le changement qui touche les sociétés traditionnelles, résulte d'un mouvement interne de la société et de l'action des forces extérieures. Ces résultats confirment donc notre hypothèse de départ. La pression de la modernité et les changements socio-économiques ont permis aux femmes algériennes d'obtenir progressivement un assouplissement des règles et ont favorisé l'évolution de leur statut et leur mode de vie. Dans ce contexte, on peut conclure que la femme citadine constantinoise, à l'image de la femme algéroise et oranaise..., est en train de mener sa révolution sociale, de construire son nouveau statut et que les changements de son statut seraient surtout le résultat d'une adaptation du modèle familial aux conditions de vie nouvelles et aux nouveaux modèles de comportements.

Mots clés : Statut de la femme - modes de vie - société algérienne - émancipation de la femme - tradition – modernité - mondialisation.

Summary

To study the changing status of urban women in Algerian society is a difficult task as complex social transformations, multiple and highly significant affected her in recent decades.

We suggest some lines of thought in order to enlighten the understanding of these changes, through the representation of women in the socio-economic and political, feminist movements and leadership and pursuit of equality and rights.

Our main goal is to shed light on the evolution of the status, role and behavior of city women in Algerian society. Our findings on the ground and from the results of our own survey carried out in 1996 and 2009, we can say that there are factors that ensure the improvement of the status of women in Algeria: All women, according to the results of our investigation, hoping the change and want to be modern women. The change affecting traditional societies, the result of a relocation of the company and of the action of external forces. These results confirm our initial hypothesis. The pressure of modernity and socio-economic changes have enabled Algerian women to gradually achieve a relaxation of the rules and fostered the evolution of their status and lifestyle. In this context, one can conclude that the urban woman Constantine, in the image of the woman Algiers and Oran ... is now conducting its social revolution, to build its new status and changes its status would be mainly the result an adaptation of the family model to new lives and new patterns of behavior.

Keywords: Status of Women - lifestyles -emancipation- Algerian-society tradition - modernity- globalization.

الملخص

ان دراسة تطور مكانة المرأة في المناطق الحضرية بالمجتمع الجزائري تعد مهمة صعبة نتيجة للتحويلات المعقدة والمتسارعة التي عرفها المجتمع في العقود الأخيرة. نسلط الضوء في هذا البحث على اهم التحويلات التي عرفتها مكانة المرأة من خلال الحركات النسوية الاجتماعية والاقتصادية والسياسية والقيادية، والسعي لتحقيق المساواة والحقوق.

واعتمدنا في دراستنا على نتائج الدراسة الميدانية من خلال نتائج المسح التي تمت في 1996 و2009، وعلى أساسها يمكننا القول ان هناك عوامل متنوعة أضفت الى تحسين وضع المرأة في الجزائر وفق نتائج التحقيق، كما كشفت أن أغلبية النساء تتطلع الى العصرية، وبهذا يمكننا القول إن فرضيتنا الأولى قد تم التأكد منها. وتجدر الإشارة الى أن وضعية المرأة الحضرية في مدينة قسنطينة من الناحية الاجتماعية تعكس اجمالاً نفس الطموحات للمرأة في المدن الكبرى... ان الطموح لتحسين مكانة المرأة يستجيب بذل جهود ونضالات أكثر لإثراء الجانب التشريعي الذي من شأنه أن يكون قيمة مضافة تتماشى مع النموذج العائلي العالمي في حدود القيم الحضارية الإسلامية للمجتمع الجزائري.

الكلمات المفتاحية: مكانة المرأة -أنماط الحياة -الاندماج-المرأة الجزائرية-الاصالة والمعاصرة -العولمة.